MATRICE DES INVENTAIRES DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET DES PROGRAMMES CONNEXES AU CANADA

Préparé pour :

Conseil canadien des ministres de l'environnement
123 Main Street
Suite 360
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A3

Préparé par :

Levelton Engineering Ltd.
150 – 12791 Clarke Place
Richmond (Colombie-Britannique)
V6V 2H9

Alex Schutte

conjointement avec :

EEM Inc. (Montréal)
6104, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H4A 1Y3

Janice Norohna

avril 2000

Dossier : 400-0081

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier tous les représentants de l'industrie, des collectivités régionales, ainsi que des gouvernements provinciaux et fédéral qui ont contribué à ce projet. Nous leur savons gré de leur apport à la collecte des renseignements inclus dans la présente étude et de leurs commentaires pendant la préparation de la version définitive du rapport, lesquels nous ont été très utiles. La participation continue de personnes prenant une part active aux programmes d'inventaire canadiens est essentielle à l'efficacité de la matrice comme outil indispensable au processus décisionnel futur.

Numéro de référence du projet du CCME : 101-2000

104-00891/

SOMMAIRE

La matrice des inventaires des polluants atmosphériques et des programmes connexes a été élaborée pour présenter un sommaire de la situation actuelle (mars 2000) des programmes d'inventaire au Canada. Le présent document peut être consulté afin de connaître les programmes en cours et, en outre, servir d'outil pour repérer les chevauchements de données et les lacunes dans les inventaires, de sorte que les décideurs puissent planifier l'avenir de ces programmes d'une manière informative.

L'information contenue dans le présent document se répartit selon deux grands groupes : les collecteurs des données d'inventaire et les utilisateurs des données d'inventaire. Cette démarche permet d'illustrer le flux voulu d'information générale entre les inventaires et les programmes.

Le présent projet a relevé trente-neuf programmes qui sont utilisés par les organismes ou groupes suivants pour établir les données des inventaires d'émissions : trois le sont par des collectivités régionales, six par des associations industrielles, quatorze par les gouvernements provinciaux, trois par les gouvernements territoriaux et treize par le gouvernement fédéral. Quoique les données relatives aux installations, aux sources d'émission et aux caractéristiques de ces sources diffèrent d'un inventaire à l'autre, il est évident qu'un chevauchement de l'information peut survenir. La plupart des inventaires des polluants dont il est question dans la présente étude (21) déclarent des résultats une fois l'an et les autres (5), tous les cinq ans ou suivant les besoins. Vingt-sept des programmes relevés sont rendus publics.

Selon les données fournies pour cette étude, le genre d'information recherchée et stockée dans les diverses bases de données des programmes peut occasionner des chevauchements. Toutefois, une analyse approfondie des bases de données et de la source de ces données sera nécessaire pour déterminer l'ampleur réelle de ces recoupements et les différences possibles entre les méthodes d'utilisation et de stockage des données.

La plupart des programmes recueillent de l'information sur les émissions provenant de sources ponctuelles, mais neuf des inventaires compilent des données découlant de sources étendues. Les inventaires de « collecte des données » de l'INRP, de l'ACFPC et des PCA sont les plus exhaustifs pour ce qui est des éléments et des substances. La structure de ces inventaires peut servir de point de départ à une identification plus détaillée des lacunes et à la rationalisation des chevauchements.

Dans la présente étude, une série de diagrammes ont été produits pour préciser les données recueillies, leur utilisation et les résultats qui s'ensuivent. Un de ces diagrammes illustre les données que l'industrie peut être tenue de présenter. D'autres représentent le flux d'information concernant les programmes en cours pour les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, des principaux contaminants atmosphériques et des contaminants toxiques. Un diagramme donnant un aperçu structurel des principaux inventaires des polluants atmosphériques et des programmes connexes a également été réalisé.

En s'appuyant sur l'information tirée de la présente étude, les prochaines étapes de la Phase II de ce projet sont les suivantes :

- cerner les lacunes dans les inventaires d'émissions existants afin de les combler;
- repérer les chevauchements dans les demandes de données qui sont faites pour préparer les inventaires d'émissions et, ainsi, éviter ou réduire le double effort pour fournir ou traiter cette information. Cela pourra exiger un examen des formats et du traitement des données

employés dans les bases de données ou dans le calcul et la vérification des estimations d'émissions pour donner lien à une restructuration des tables et des programmes;

- élaborer un « calendrier annuel » coordonné des demandes courantes d'information, de même que des dates de déclaration pour les inventaires mis à jour périodiquement. Ce calendrier pourrait accroître les taux de réponse et l'efficacité, en plus d'étendre la « transparence » globale des besoins en information.

Une fois les lacunes et les chevauchements établis, l'étape suivante sera la préparation d'un plan (Phase III) pour apporter les changements à la structure existante.

Les inventaires et les programmes connexes sont plutôt dynamiques et fortement influencés par les changements qui surviennent dans les préoccupations à l'égard de la qualité de l'air, les politiques et accords gouvernementaux et les besoins du public. Il est donc conseillé de mettre à jour périodiquement la matrice des inventaires, ou lorsque des changements importants sont apportés à la structure existante (p. ex., après la Phase III, le cas échéant). Une matrice à jour et accessible sur Internet serait extrêmement utile aux personnes qui ont besoin de renseignements sur les inventaires des émissions des polluants atmosphériques; en outre, cela simplifierait et stimulerait un processus d'amélioration continue.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS I

SOMMAIRE II

DÉFINITIONS X

1.0 INTRODUCTION 1

1.1 BUT DE L'ÉTUDE 1
1.2 CONTEXTE 1

2.0 VUE D'ENSEMBLE DES INVENTAIRES DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES AU CANADA 2

2.1 PROGRAMMES D'INVENTAIRE RELEVÉS 2
2.3 MÉTHODOLOGIE DE LA COLLECTE DES DONNÉES ET DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS 2
2.3.1 Classification des inventaires 3
2.3.2 Couverture géographique de l'inventaire 3
2.3.3 Objectifs 3
2.3.4 Description / résumé 3
2.3.5 Liens avec d'autres programmes 3
2.3.6 Méthodes de collecte des données 3
2.3.7 Éléments de données 4
2.3.8 Fréquence de déclaration 4
2.3.9 Dates de présentation 4
2.3.10 Niveau de confiance des statistiques et/ou authenticité d'un renseignement 4
2.3.11 Usages de l'inventaire 4
2.3.12 Aide et documents pertinents disponibles 5
2.3.13 Niveau de l'effort 5
2.3.14 Disponibilité et complément d'information 5
2.3.15 Commanditaires et partenaires 6

3.0 INVENTAIRE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET PROGRAMMES CONNEXES AU CANADA 6

3.1 UTILISATEURS DES DONNÉES D'INVENTAIRE 6
3.2 COLLECTEURS DE DONNÉES D'INVENTAIRE 6

4.0 COMPARAISON DES ÉLÉMENTS DE DONNÉE ET DES EXIGENCES 8

4.1 SOMMAIRE DES TABLES 8
4.2 LIENS ENTRE LES INVENTAIRES ET LES PROGRAMMES ET DEMANDES DE DONNÉES 8

5.0 INITIATIVES ACTUELLES ET PROGRAMMES FUTURS 11

6.0 RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS 14

RÉFÉRENCES 15

ADDENDUM À LA SECTION 3 18

ANNEXE A : MATRICE DES POLLUANTS 60

ANNEXE B : MATRICE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES.....66

ANNEXE C : ORGANIGRAMMES DE LA STRUCTURE ACTUELLE DES INVENTAIRES DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET DES PROGRAMMES CONNEXES 69

ORGANIGRAMMES

ORGANIGRAMME 1 : EXEMPLE DE STRUCTURE SIMPLIFIÉE DES DEMANDES D'INFORMATION DE LA PART DES ORGANISMES DE COLLECTE DE DONNÉES AUPRÈS D'UNE INDUSTRIE TYPE DE L'ONTARIO (SITUÉE PRÈS DES GRANDS LACS) 70

ORGANIGRAMME 2 : STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA CIRCULATION DES DONNÉES DE L'INVENTIARE SUR LES GAZ À EFFET DE SERRE 71

ORGANIGRAMME 3 : STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA CIRCULATION DES DONNÉES SUR LES PRINCIPAUX CONTAMINANTS DE L'AIR 72

ORGANIGRAMME 4 : STRUCTURE DE LA CIRCULATION DES DONNÉES DES INEVNTAIRES DES TOXIQUES 73

ORGANIGRAMME 5 : SURVOL DE LA STRUCTURE ACTUELLE DES INVENTAIRES DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET DES PROGRAMMES CONNEXES 74

Glossaire

$\mu g/m^3$	Microgrammes par mètre cube d'air
ACCV	Association canadienne des constructeurs de véhicules
ACE	Association canadienne de l'électricité
ACFPC	Association canadienne des fabricants de produits chimiques
ACMSC	Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques
ACO	Accord Canada-Ontario
ACPA	Association canadienne des producteurs d'acier
ACPP	Association canadienne des pâtes et papiers
AENV	Alberta Environment
AEUB	Alberta Energy Utilities Board
AFPA	Alberta Forest Products Association
AIRS	Aerometric Information Retrieval System
ALB.	Alberta
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMC	Association minière du Canada
AQ	Assurance de la qualité
ARET	Accélération de la réduction/élimination des toxiques
BASINS	Better Assessments Science Integrating Point and Non-Point Sources
BCMELP	British Columbia Ministry of Environment, Lands and Parks
C.-B.	Colombie-Britannique
CAEC	Classification des activités économiques du Canada
CAPP	Association canadienne des producteurs pétroliers
CASA	Clean Air Strategic Alliance
CCE	Commission de coopération environnementale
CCME	Conseil canadien des ministres de l'environnement
CCN	Commission de la capitale nationale
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCS	Code de classification des sources
Cd	Cadmium
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEE-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

CF4	Tétrafluorométhane
CF6	Hexafluorure de carbone
CH_4	Méthane
CNCQA	Comité national de coordination sur les questions atmosphériques
CNCQA-A	Comité national de coordination sur les questions atmosphériques – Autres questions atmosphériques
CO	Monoxyde de carbone
CO_2	Dioxyde de carbone
COSV	Composés organiques semi-volatiles
COV	Composés organiques volatiles
CQ	Contrôle de la qualité
CUM	Communauté urbaine de Montréal
DCPA	Directive de contrôle de la pollution atmosphérique
DDP	Direction des données sur la pollution
DRV	District régional de Vancouver
DRVF	District régional de la vallée du Fraser
É.-U.	États-Unis
EC	Environnement Canada
GES	Gaz à effet de serre
GNA	Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre
GNA/PMEC	Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre / Premiers ministres de l'Est du Canada
GTINEP	Groupe de travail sur les inventaires nationaux des émissions polluantes
HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
HC	Hydrocarbures
HFC	Hydrofluorocarbures
Hg	Mercure
Î.-P.-É.	Île-du-Prince-Édouard
IAAQA	Inter-Agency Air Quality Agreement (Accord interorganismes sur la qualité de l'air) – C.-B.-DRV-Washington
ICPP	Institut canadien des produits pétroliers
ID	Identification
INRP	Inventaire national des rejets de polluants
INVSRC	Inventaire des sources d'émissions atmosphériques

LCPE	Loi canadienne sur la protection de l'environnement
LSIP	Liste des substances d'intérêt prioritaire
MAN.	Manitoba
ME	Ministère de l'environnement
MENB	Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick
MENVIQ	Ministère de l'Environnement du Québec
MEO	Ministère de l'Environnement de l'Ontario
MP	Particules
MP_{10}	Particules ayant un diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 microns
MP_{25}	Particules ayant un diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 2,5 microns
MPT	Particules totales
MVR	Mesures volontaires et Registre inc.
N.-B.	Nouveau-Brunswick
N.-É.	Nouvelle-Écosse
N_2O	Oxyde nitreux
NERAQC	Parcs nationaux américains et canadiens
NET	National Emission Trends (Tendances nationales des émissions)
NO	Monoxyde d'azote
NO_2	Dioxyde d'azote
NO_3	Nitrate
NO_x	Oxydes d'azote
NSDOE	Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse
NUN	Nunavut
NWAPA	Northwest Air Pollution Authority – États-Unis
O_3	Ozone
ONT.	Ontario
ONU	Organisation des Nations Unies
PAD	Polluants atmosphériques dangereux
Pb	Plomb
PCA	Principaux contaminants atmosphériques
PDF	Format de document Adobe Acrobat
PE	Protocole d'entente
PGQA	Plan de gestion de la qualité de l'air

PMEC	Premiers ministres de l'Est du Canada
POP	Polluant organique persistant
QC	Québec
RETC	Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes
RNCan	Ressources naturelles Canada
RRTP	Registre de rejets et les transferts de polluants
SASK.	Saskatchewan
SC	Statistique Canada
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SERM	Environnement et Gestion des ressources – Saskatchewan
SF_6	Hexafluorure de soufre
SIRR	Système d'inventaire des déversements résiduels
SMC	Service météorologique du Canada
SO_2	Anhydride sulfureux
SO_x	Oxydes de soufre
SPARROW	Spatially Referenced Regressions on Watershed Attributes (Régressions à référence spatiale des caractéristiques des bassins hydrographiques)
SPBT	Substances persistantes, biocumulatives et toxiques
SPC	Standards pancanadiens
SRT	Soufre réduit total
T.-N.	Terre-Neuve
T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
TPS	Total des particules en suspension
TRI	Toxics Release Inventory – États-Unis
UAM	Urban Airshed Model (Modèle urbain de bassin atmosphérique)
US EPA	Agence pour la protection de l'environnement – États-Unis
VBF	Vallée du bas Fraser
YN	Yukon
ZGOS	Zone de gestion des oxydes de soufre

DÉFINITIONS

Air ambiant

L'atmosphère qui entoure la surface de la terre, mais sans inclure l'air à l'intérieur d'une enceinte ou d'un espace souterrain.

Bilan massique

Une technique d'estimation des émissions selon la quantité totale de substances qui entrent et sortent d'un processus, en supposant que la différence a été libérée dans le milieu naturel (p. ex., un rejet dans l'atmosphère, dans l'eau, et les déchets solides ou liquides.)

Classification type des industries (CTI)

La classification type des industries est un identificateur utilisé pour faciliter la collecte, le classement, la présentation et l'analyse des données relatives aux établissements. La classification des établissements par industrie repose sur un code à deux, trois ou quatre chiffres.

Coefficient d'émission

L'émission d'un polluant calculée en fonction d'une unité de quantité de base unitaire afin de procéder à une estimation des émissions provenant d'une source distincte ou d'un groupe de sources. La quantité de base est habituellement sélectionnée pour refléter le niveau d'activité de la source et pour des raisons de commodité (p. ex., le débit d'évacuation d'air, la production d'énergie, la distance parcourue, le combustible brûlé).

Collecteur de données d'inventaire

Une personne ou un groupe de personnes qui est responsable de la collecte des données de l'inventaire d'émissions et de la mise sur pied de l'inventaire.

Composés organiques volatils

Un composé qui contient du carbone et de l'hydrogène combinés à n'importe quel autre élément dont la pression de vapeur absolue s'élève à 1,5 livre par pouce carré (77,6 mm.Hg) ou plus dans des conditions réelles de stockage.

Contaminant atmosphérique

Un solide, un liquide, un gaz, une odeur ou une combinaison de ces éléments qui crée ou contribue à la création de la pollution atmosphérique, en cas de rejet dans l'atmosphère.

Échantillonnage des émissions d'une cheminée

La mesure des émissions à partir de sources fixes.

Émission atmosphérique

La quantité de contaminants rejetée dans l'air ambiant à partir d'une source ou d'un groupe de sources.

Inventaire d'émissions

Un inventaire d'émissions est une estimation ou un relevé exhaustif des émissions de polluants atmosphériques et des données connexes émanant de sources se trouvant dans la zone de l'inventaire au cours d'une période déterminée, habituellement une fois l'an.

Méthode ascendante d'inventaire

Une estimation des émissions provenant d'une source distincte ou d'un groupe de sources est effectuée, puis un total sommaire des émissions est établi par l'addition des catégories de source. Cette méthode exige de nombreux détails sur les caractéristiques des émissions et sur les niveaux d'activité de chaque source ou groupe de sources.

Méthode descendante d'inventaire

Les émissions sont évaluées au moyen de statistiques qui englobent le niveau global d'activité d'une catégorie de sources et un coefficient d'émission moyen s'appliquant à cette catégorie. Cette démarche semble moins précise qu'une méthode ascendante, sauf s'il est possible de consulter des statistiques satisfaisantes du niveau d'activité et des facteurs d'émission moyens pour la catégorie de sources concernée. Le degré d'effort exigé pour cette méthode est moindre que celui demandé par la méthode ascendante.

Polluant courant

Les polluants atmosphériques pour lesquels il existe des objectifs concernant la qualité de l'air ambiant, à savoir le dioxyde de soufre (oxydes de soufre), les particules, les MP_{10}, les $MP_{2,5}$, le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils et le dioxyde d'azote (oxydes d'azote).

Pollution

Le rejet par les humains, directement ou indirectement, de substances (incluant les gaz) ou de sources d'énergie dans l'environnement, ce qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des effets délétères. Ces effets peuvent, entre autres, nuire aux éléments biologiques et à la vie, constituer un danger pour la santé, gêner l'activité humaine ou altérer la qualité des ressources environnementales et réduire les agréments de l'environnement.

Pollution atmosphérique

La présence de un ou plusieurs contaminants atmosphériques qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des effets délétères (voir Pollution).

Source diffuse

Les émissions qui sont classées à partir de sources mobiles ou étendues.

Source étendue

Des petites sources distinctes qui sont habituellement dénombrées comme un groupe en raison de leur grand nombre (p. ex., les petites installations de combustion résidentielle, gouvernementale, institutionnelle, commerciale ou industrielle, une installation sur place d'élimination des déchets solides ou diverses sources). Les sources étendues représentent un regroupement d'émissions identifiées à un territoire donné et ne comprennent ni les sources ponctuelles ni les sources mobiles.

Sources mobiles

Des sources d'émission qui sont mobiles, notamment les véhicules à moteur routiers ou hors route, les avions, les navires et les locomotives.

Source ponctuelle

Des sources fixes et identifiables d'émissions qui rejettent des substances dans l'atmosphère. La quantité de ces substances est suffisamment importante pour exiger un permis ou une licence auprès d'un organisme de réglementation de l'environnement afin d'obtenir l'autorisation de rejeter des polluants dans l'atmosphère.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Les États-Unis, le Canada et le Mexique ont élaboré conjointement le SCIAN pour assurer une nouvelle comparabilité des statistiques sur les activités commerciales en Amérique du Nord. Introduit en 1997, ce système vise à remplacer le CTI (voir Classification type des industries).

Utilisateur de données d'inventaire

Une personne ou un groupe de personnes qui utilise la base de données d'inventaire colligée par les collecteurs de données d'inventaire à des fins diverses, comme (mais sans s'y limiter) l'évaluation des programmes existants, la mise en oeuvre des programmes, les prévisions et l'application des accords sur la qualité de l'air.

1.0 INTRODUCTION

1.1 BUT DE L'ÉTUDE

Les programmes d'inventaire des polluants atmosphériques et de déclaration constituent un élément important des systèmes de gestion de l'environnement au Canada. Les données d'inventaire et leur analyse chronologique sont utilisées à des fins multiples par plusieurs paliers de gouvernement, par des organismes non gouvernementaux et par l'industrie. On compte actuellement plusieurs programmes d'inventaire d'émissions au Canada, chacun proposant ses propres objectifs. Des programmes de collecte des données d'inventaire sont en place au niveau fédéral, tandis que d'autres le sont aux niveaux provincial et régional pour répondre aux besoins des administrations locales en matière de planification écologique. En outre, divers programmes d'inventaire sont tenus par des associations industrielles pour satisfaire aux besoins de leurs membres.

Les organismes gouvernementaux ont reconnu la nécessité d'évaluer l'avenir des programmes d'inventaire d'émissions mis sur pied par le gouvernement, de dégager des possibilités afin de combler les lacunes pouvant exister entre ces programmes et d'éliminer le chevauchement des demandes de données et des exigences de déclaration. La présente étude documente et évalue la portée, les activités et les résultats des programmes d'inventaires existants. Elle vise à aider les organismes gouvernementaux à optimiser l'utilisation et l'attribution des ressources dédiées à l'élaboration des données d'inventaire; elle veut aussi leur permettre, tout comme aux nombreux intéressés, de dégager aisément les données nécessaires et d'en faciliter l'accès.

À la suite de la compilation de cette information, nous avons constaté qu'il y a des secteurs où les lacunes peuvent être relevées. Par conséquent, la présente étude aborde également les points d'intérêt et les initiatives, lesquels sont suivis de recommandations en vue de la Phase II du projet.

1.2 CONTEXTE

Le Groupe de travail sur les inventaires nationaux des émissions polluantes (GTINEP) du Comité national de coordination sur les questions atmosphériques, Autres questions atmosphériques (CNCQA-A), est composé de spécialistes en inventaires d'émissions et en prévisions d'émissions qui oeuvrent au sein du gouvernement fédéral, dans les ministères de l'environnement et de l'énergie des provinces et territoires et au District régional de Vancouver (DRV). Le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) régit le CNCQA-A.

Les 10 et 11 mai 1999, le GTINEP a tenu son deuxième atelier des intervenants. L'une des recommandations découlant de cet atelier est la suivante :

« Que le GTINEP élabore et distribue une matrice contenant des données sur la préparation des inventaires des polluants et les éléments de déclaration. Cette matrice comportera de l'information sur les données recueillies, le moment où l'information est requise, la fréquence de collecte des données, l'utilisation des données, la nature volontaire ou obligatoire de la demande, et d'autres éléments d'information concernant les demandes d'inventaire. »

2.0 VUE D'ENSEMBLE DES INVENTAIRES DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES AU CANADA

2.1 PROGRAMMES D'INVENTAIRE RELEVÉS

Les programmes relevés dans le présent document se divisent en deux grands groupes : les « collecteurs de données d'inventaire » et les « utilisateurs de données d'inventaire ». Les « collecteurs » sont des programmes dans lesquels l'information est recueillie à partir d'une multitude de sources afin de compiler un inventaire. Les « utilisateurs » emploient habituellement l'information colligée par les collecteurs de données pour mettre en oeuvre et/ou diriger le programme concerné.

La section 3 traite de chaque programme et renseigne sur l'organisme responsable ou l'association industrielle, les activités du programme et l'information produite. Des détails de chacun des programmes d'inventaire figurent également dans les tables de consultation se trouvant à l'addenda à la section 3.

Des trente-neuf programmes relevés dans la présente étude, trente et un sont des « collecteurs de données », tandis que les autres (huit) sont désignés comme utilisateurs de données. Les Territoires ont établi des inventaires par le passé, mais ne disposent actuellement d'aucun programme officiel. La zone C.-B.-Washington-DRV a conclu une entente interorganismes visant à partager des données sur les émissions; pour le moment toutefois, il n'existe aucun inventaire combiné d'émissions pour cette zone. Les GNA/PMEC ont des projets concernant leurs activités de programme et le premier rapport devrait être rendu public en 2001. La CCE utilise des données tirées d'autres inventaires; le Plan de gestion des NO_x/COV et la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes reposent sur les données de l'inventaire des émissions des PCA.

2.3 MÉTHODOLOGIE DE LA COLLECTE DES DONNÉES ET DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS

Les rapports et l'information proviennent d'entreprises participantes, d'associations industrielles, de collectivités régionales, des gouvernements provinciaux et fédéral. Quand l'information recherchée ne semblait pas avoir été publiée ou ne se trouvait pas dans les bases de données, on a communiqué directement avec les coordonnateurs de programme. Les données recueillies ont été réparties en catégories déterminées et intégrées à la matrice. Les catégories de la matrice sont décrites ci-après.

Afin de distinguer les lacunes dans les données de l'information non disponible, plusieurs descripteurs ont été utilisés :

- pas encore établie – sera disponible ou est en cours d'élaboration;
- sans objet – ne s'applique pas à l'inventaire;
- cellule ou zone laissée en blanc – lacune existante au moment de l'établissement du rapport;
- N/D – non disponible pour des raisons de confidentialité ou autres.

2.3.1 Classification des inventaires

Règle générale, les programmes d'inventaire ont été classés selon deux attributs : la nature de la participation et le champ juridictionnel. La nature de la participation dépend du caractère volontaire ou obligatoire et/ou réglementaire ou non réglementaire de l'inventaire. Lorsque celui-ci est réglementaire, l'industrie ou d'autres organismes ou associations sont tenus de présenter des données conformément aux lois ou aux conditions d'agrément ou à d'autres conventions ayant force obligatoire. Des protocoles d'entente (PE) peuvent exiger des participants la présentation d'un rapport qui ne sera pas pour autant réglementaire. Chaque fois que possible, des renseignements additionnels sur les programmes obligatoires ou réglementaires sont inclus pour faciliter la compréhension. Le champ juridictionnel décrit la responsabilité définie de l'organisme ou de l'association responsable de la mise en oeuvre. Les inventaires ont été classés selon l'une ou une combinaison des descriptions suivantes :

- volontaire / obligatoire;
- réglementaire / non réglementaire;
- association industrielle, collectivité régionale, gouvernement provincial, fédéral, international.

2.3.2 Couverture géographique de l'inventaire

La plupart des inventaires couvrent une région déterminée ou un secteur industriel au Canada. La région concernée est décrite dans cette catégorie. Même si certains inventaires s'appliquent à des régions similaires ou voisines, les données ne sont peut-être pas comparables en raison des différences entre les méthodologies utilisées, comme une méthodologie « ascendante » par rapport à « descendante » ou à cause de la façon dont les divers secteurs ont été établis ou combinés.

2.3.3 Objectifs

Cette catégorie décrit les objectifs du programme d'inventaire. L'information se trouvant dans ces cellules est tirée surtout de rapports complémentaires et annuels connexes. On a pris soin d'énoncer clairement les significations et objectifs, comme il était prévu à l'origine.

2.3.4 Description / résumé

La description vise à aider le lecteur ou le décideur à comprendre la portée générale du programme et à fournir de l'information sur la situation actuelle et/ou future de ce programme.

2.3.5 Liens avec d'autres programmes

Cette section énumère d'autres programmes qui sont liés au présent programme d'inventaire.

2.3.6 Méthodes de collecte des données

Les données qui sont calculées et stockées dans un inventaire d'émissions constituent un élément important qui détermine le niveau de l'effort requis pour faire des mises à jour

périodiques et la compatibilité avec d'autres inventaires. Elles sont de plus associées à un degré de précision qui peut influer sur la manière dont l'information est employée, seule ou avec des données provenant d'autres sources. La majeure partie des données disponibles permettent de décrire les méthodes employées; toutefois, il est souvent difficile d'établir clairement dans quelle mesure chaque méthode a été utilisée pour une source ou un inventaire spécifique.

2.3.7 Éléments de données

Chaque fois que possible, les éléments de données actuels consignés dans l'inventaire ont été inclus. Cette information a été relativement difficile à obtenir dans le délai prévu pour la présente étude, étant donné qu'il y a peu ou pas de documentation écrite sur bon nombre d'inventaires. Certaines données étant tenues confidentielles, les éléments de données n'ont pu être établis. Dans d'autres cas, seules les personnes s'occupant directement de la base de données ont une connaissance approfondie des éléments qu'elle contient; les travaux devraient donc se poursuivre pour obtenir et documenter les éléments de données qui sont stockés. Cette situation existe dans le cas des inventaires qui sont préparés par plusieurs des organismes provinciaux.

2.3.8 Fréquence de déclaration

La fréquence vise à désigner l'échéancier réel ou prévu des mises à jour et de la présentation des rapports relatives à l'inventaire d'émissions. En règle générale, les rapports sont présentés une fois l'an, tous les cinq ans ou au fur et à mesure des besoins.

2.3.9 Dates de présentation

Cette indication est fournie pour illustrer globalement le moment où le fournisseur de données doit présenter l'information au collecteur de données. Le processus relatif aux demandes, réponses et dates de déclaration varie d'un programme à l'autre; très peu de renseignements sont disponibles à cet égard, surtout en ce qui a trait aux demandes, à la manière dont elles sont présentées et à quel moment. Cette question est détaillée à la section 5.0.

2.3.10 Niveau de confiance des statistiques et/ou authenticité d'un renseignement

Toute information ou méthode disponible sur le mode de vérification des données est incluse. Actuellement, chaque inventaire semble avoir une approche différente de vérification des données.

2.3.11 Usages de l'inventaire

Cette catégorie décrit la façon dont les rapports et les données ont été utilisés jusqu'à maintenant. Elle est similaire à la catégorie des liens (section 2.3.5), mais se veut plus générale et comporte de l'information pouvant ne pas être afférente à d'autres programmes complémentaires.

2.3.12 Aide et documents pertinents disponibles

Cette partie de la matrice détaille l'information récente qui peut être obtenue aisément sur le programme ou qui en découle.

2.3.13 Niveau de l'effort

Cet élément est une appréciation subjective du niveau de l'effort requis par tous les participants afin de préparer un inventaire d'émissions en vertu du programme; plusieurs cellules ont été laissées en blanc. Le « niveau de l'effort » se définit selon les cotes ci-après :

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très élevé

Nota : Il s'agit d'un élément comparatif. Une cote faible ne signifie pas forcément que très peu d'effort est requis, cela suppose plutôt que la somme de travail demandée n'est pas aussi grande que dans le cas d'un inventaire qui exige un effort plus élevé. Cet élément prête à la subjectivité, vu que l'estimation de l'effort requis est fonction de l'observateur (p. ex., un collecteur de données par rapport à un déclarant de données).

2.3.14 Disponibilité et complément d'information

Cette section indique où un complément d'information peut être obtenu. En élaborant l'information, nous avons constaté que la disponibilité des données dépend dans une grande mesure de la nature de la demande. Par conséquent, la disponibilité des rapports et de la base de données elle-même est présentée. L'« inventaire » renvoie à la base de données qui contient l'information et le « rapport », au document produit (habituellement une fois l'an) qui résume l'information contenue dans cette base de données (inventaire) pour une période déterminée.

Certaines données contenues dans les inventaires peuvent être considérées confidentielles si elles sont susceptibles de révéler des processus concurrentiels ou des renseignements commerciaux importants. Plusieurs programmes d'inventaire d'émissions requièrent des renseignements sur les processus et les taux de production des compagnies; cette information sert ensuite à calculer les émissions et à élaborer des estimations destinées à d'autres industries qui font appel à des processus similaires, mais ne disposent que de peu ou pas de données. Par contre, l'utilisation de données confidentielles pour extrapoler de l'information peut entraîner des estimations inexactes. Dans un contexte idéal, la totalité des estimations d'émissions requises serait présentée, ce qui éliminerait en grande partie la nécessité d'utiliser d'autres données « confidentielles ». Il est donc essentiel de veiller à atteindre le niveau approprié de données requises afin d'optimiser l'exactitude de l'inventaire, tout en écartant les préoccupations de nature concurrentielle.

2.3.15 Commanditaires et partenaires

Cette section décrit brièvement l'organisme ou les partenaires financiers qui font partie intégrante du succès du programme.

3.0 INVENTAIRE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET PROGRAMMES CONNEXES AU CANADA

Les programmes d'inventaire des polluants relevés jusqu'à maintenant sont énumérés ci-après. Les programmes ne figurant pas dans cette liste n'ont pas été relevés ou évalués dans la présente étude. Chaque programme est décrit dans une table distincte. Pour faire le lien à l'intérieur du document et pour faciliter la consultation, les tables ont été placées juste avant l'annexe A.

3.1 UTILISATEURS DES DONNÉES D'INVENTAIRE

Gouvernement fédéral

- Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes
- Phase 3 du Plan fédéral de gestion du smog et Plan de gestion des NO_x/COV
- Travaux des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre / Premiers ministres de l'Est du Canada (international)
- Commission nord-américaine de coopération environnementale (CCE), bilan et rapport sur les sources non ponctuelles

Gouvernement des Territoires

- Yukon Renewable Resources (Ressources renouvelables du Yukon)
- Northwest Territories Resources Wildlife and Economic Development (Ressources, Faune et Développement économique des Territoires du Nord-Ouest)
- Nunavut Sustainable Development (Développement durable du Nunavut)

Collectivités régionales

- Washington/British Columbia/Greater Vancouver Regional District Interagency Agreement on Air Quality (Accord interorganismes sur la qualité de l'air de la zone Washington-Colombie-Britannique-District régional de Vancouver) (aucune table)

3.2 COLLECTEURS DE DONNÉES D'INVENTAIRE

Gouvernement fédéral

- Base de données AERco$t (Air Emissions Costing)
- Accélération de la réduction/élimination des toxiques (ARET)
- Inventaire des émissions des principaux contaminants atmosphériques (PCA)
- Suivi de la Stratégie de mise en oeuvre nationale du Canada

- Greenhouse Gas (GHG) Trends Report (Rapport sur les tendances des émissions de gaz à effet de serre (GES))
- Rapport national du Canada sur les changements climatiques
- Ressources naturelles Canada : Perspectives des émissions du Canada
- Mesures volontaires et registre du Défi-climat canadien (VCR inc.) (secteurs privé et public)
  - Registre Défi
  - Registre Crédit
- Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Gouvernements provinciaux

- British columbia Ministry of Environment, Lands and Parks (BCMELP)
- Alberta Environment
- Saskatchewan Environment and Resource Management
- Manitoba Conservation
- Ministère de l'Environnement de l'Ontario
- Great Lakes Binatinoal Toxic Strategy
- Entente Canada-Ontario (ECO) (fédéral-provincial)
- Déclarations d'émissions des génératrices d'électricité et de tous les secteurs industriels, commerciaux et municipaux (travaux en cours)
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Programme ÉcoGESte
- Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse
- Prince Edward Island Environment and Technology
- Newfoundland and Labrador Department of Environment and Labour

Collectivités régionales

- Rapport annuel du District régional de Vancouver (DRV) pour appuyer le PGQA et le BC MELP.
- Communauté urbaine de Montréal

Associations industrielles

- Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC) – programme Gestion responsable[MD]
- Association canadienne de l'électricité (ACE) – programme d'engagement et de responsabilité en environnement (ERE)
- Association Canadienne du Gaz (CGA)
- Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP)
- Institut canadien des produits pétroliers (ICPP)
- Association minière du Canada (AMC)

4.0 COMPARAISON DES ÉLÉMENTS DE DONNÉE ET DES EXIGENCES

Les annexes A et B regroupent les éléments compris dans les inventaires et les programmes. Les deux tables de l'annexe B se veulent une comparaison visuelle des éléments qui font partie de chaque inventaire. La liste des polluants étant exhaustive, une comparaison des polluants ayant fait l'objet d'une estimation dans les inventaires figure à l'annexe A.

4.1 SOMMAIRE DES TABLES

Trente-neuf programmes sont répertoriés : trois sont appliqués par des collectivités régionales, six par des associations industrielles, quatorze par les gouvernements provinciaux (les dix provinces, ainsi que trois programmes additionnels en Ontario et un autre au Québec), trois par les gouvernements territoriaux et treize par le gouvernement fédéral. Malgré un certain chevauchement des données, chaque inventaire semble comporter de l'information différente sur les installations, les sources et les caractéristiques.

La plupart (21) des inventaires présentent un rapport annuel et les autres (5), tous les cinq ans ou suivant le besoin. Les rapports préparés par vingt-sept des trente-neuf inventaires ont été publiés et résument la période de référence des données ou le programme, sur une base régulière. Presque tous ces rapports sont offerts gratuitement aux personnes intéressées.

Les deux tables de comparaison placées à l'annexe B appellent des observations intéressantes. La plupart des bases de données contiennent de l'information sur les installations, notamment les nom, adresse, personnes-ressources, ainsi que sur la source et une certaine forme de collecte de l'information. Selon ces renseignements, les bases de données semblent présenter un grand nombre d'éléments communs. Toutefois, la table ne permettant pas de déterminer le format (p. ex., unités, largeur des colonnes, répartition des cellules), il est difficile d'évaluer la compatibilité ou la présence d'un chevauchement « réel ». On constate également que les données proviennent principalement de sources ponctuelles, sauf dans le cas de neuf inventaires dont l'information est tirée de sources étendues.

Les inventaires de « collecte des données » de l'INRP, de l'ACFPC et des émissions des PCA sont les plus exhaustifs pour ce qui est des éléments et des substances. Par conséquent, la structure de ces inventaires peut assurer une bonne base pour repérer d'autres lacunes et chevauchements.

Quelques-uns des programmes regroupent des prévisions et des analyses rétrospectives des données d'inventaire. Le DRV a mis sur pied un inventaire exhaustif pour appuyer son plan de gestion de la qualité de l'air. Environnement Canada élabore une série complète (par zone et secteur) de prévisions et d'analyses rétrospectives des données d'inventaire d'émissions. Dans ce dernier cas, Environnement Canada collige l'information et demande à ses partenaires de l'examiner et de la commenter ou de proposer des corrections aux volumes d'émissions annuelles par secteur industriel.

4.2 LIENS ENTRE LES INVENTAIRES ET LES PROGRAMMES ET DEMANDES DE DONNÉES

L'annexe C contient des organigrammes qui illustrent la façon dont les données sont recueillies, puis utilisées dans différents programmes.

L'organigramme 1 illustre les demandes de données que l'industrie peut être tenue de présenter. Il indique les liens et la manière dont l'information est acheminée aux programmes. L'Ontario a été choisie comme exemple en raison des nombreux programmes qui existent dans cette province. Cet exemple est certainement celui dont les demandes sont les plus importantes auprès de l'industrie.

Sans protocoles et formats uniformes, la nature volontaire de plusieurs inventaires a entraîné des réponses variables d'une province à l'autre quant à la qualité des données et à l'ampleur de la participation. À titre d'exemple, le Québec obtient actuellement un taux de réponse absolu de l'industrie. Le succès est le plus souvent lié à la quantité de renseignements et aux formalités de la demande. Chaque année, le ministère de l'Environnement du Québec envoie un questionnaire aux principaux centres d'émission qui sont responsables de plus de 90 p. cent des émissions atmosphériques de la province. Lors de la première année du sondage, le ministère a compilé les données de base provenant des grandes sources, ce qui réduit la quantité de données demandées annuellement. L'information nécessaire au calcul des émissions est demandée subséquemment; un suivi serré est également effectué pour éviter des retards inutiles des réponses.

L'Ontario par contre n'a obtenu qu'un taux de réponse de 20 p. cent jusqu'ici. Cette situation est en partie imputable au nombre de demandes et aux chemins variés qu'elles empruntent. Pour cette raison, l'industrie a de la difficulté à répondre dans un bon délai. Il est malaisé de répartir les ressources appropriées par industrie quand on ne connaît pas le nombre de demandes, le moment où elles seront faites et par qui. En Ontario, le nombre et la nature des demandes posent un problème particulièrement difficile. Le taux de réponse est faible, souvent parce que les délais sont courts et que la demande n'a peut-être pas été envoyée à la personne-ressource appropriée de l'industrie qui possède l'information requise.

Néanmoins, la collecte de données auprès de l'industrie est essentielle pour obtenir des estimations des inventaires d'émissions qui sont les plus précises possible et représentatives des émissions industrielles existantes. En raison de leur grande fiabilité, les inventaires fondés sur cette information améliorée peuvent être utilisés pour satisfaire aux engagements définis par les accords provinciaux, nationaux et internationaux, ainsi que pour évaluer et élaborer des options et des lois antiémission. La présente étude a noté que l'industrie accordait la priorité à une répartition suffisante des ressources appuyant les activités relatives aux inventaires d'émission et à un processus d'inventaire rationalisé et efficace. Par conséquent, une coordination accrue entre les provinces en ce qui concerne les méthodologies et les formats d'inventaires pourrait contribuer aux taux de réponse. Pour ce qui est des industries qui exploitent des installations dans plus d'une province, les demandes provenant de chaque province à des périodes différentes peuvent donner lieu à un effort plus grand que si ces demandes étaient coordonnées. À long terme, l'effort pourrait être réduit en regroupant les démarches faites pour demander de l'information à l'industrie. Un délai d'exécution élargi dans le cas de nouvelles demandes pourrait aussi contribuer à améliorer la situation. Selon les écarts notés dans les résultats déclarés pour des catégories de source similaires et des questions connexes à propos des erreurs et de l'incertitude, une approche intégrée et mieux coordonnée des programmes d'inventaire d'émissions pourrait prévenir les problèmes qui tendent à surgir.

Les organigrammes 2, 3, et 4 illustrent le flux d'information acheminé aux inventaires des GES, des PCA et des substances toxiques respectivement. En règle générale, les programmes fédéraux font l'objet d'une évaluation indépendante (GES, RNCan) ou comptent sur la collaboration des provinces et territoires et sur l'information ainsi recueillie (émissions acidifiantes, PCA, NO_x/COV). Dans tous ces cas, on a demandé aux industries de collaborer ou de vérifier les données stockées dans les inventaires.

À l'heure actuelle, la plupart des inventaires provinciaux sont volontaires. Les conditions des certificats d'approbation peuvent stipuler que l'information sur les émissions de l'industrie doit être présentée. Il est toutefois difficile d'établir dans quelle mesure cette méthodologie est utilisée pour estimer les émissions. Au cours des dernières années, l'industrie a systématiquement augmenté sa participation à des programmes volontaires (selon les déclarations récentes de l'ACFPC, de MVR, de l'ACE, etc.) À mesure que la participation s'accroît, des estimations et des mesures plus directes des données peuvent être consultées. L'information disponible sur les inventaires n'indique pas vraiment les méthodologies spécifiques qui ont été utilisées pour évaluer les émissions. Habituellement, les méthodes sont déterminées par les données disponibles ou les méthodes normalisées (p. ex., bilan massique, GIEC, SIRR, coefficients d'émission AP-42). Il existe peu de renseignements sur la quantité d'information provenant de chacune des sources de données.

Enfin, l'organigramme 5 donne un aperçu structurel des principaux inventaires des polluants atmosphériques et des programmes connexes qui ont été relevés. Le nombre d'éléments et de chemins de données figurant dans ce diagramme illustre la complexité des liens. Par conséquent, plusieurs de ces chemins ont été simplifiés dans les diagrammes précédents. Ces diagrammes peuvent servir à des analyses ultérieures pour aider les décideurs à rationaliser l'information et à éviter les lacunes et les chevauchements.

5.0 INITIATIVES ACTUELLES ET PROGRAMMES FUTURS

Outre les principaux programmes d'inventaires relevés au Canada, plusieurs inventaires d'émissions spéciaux ont été préparés au cours des dernières années afin de répondre à des besoins précis. Ces besoins varient, mais sont souvent liés à la planification de la gestion de la qualité de l'air et à l'élaboration de plans d'action relatifs à certaines substances qui sont préoccupantes en raison de leur toxicité; ces plans appuient la vérification des objectifs pour la qualité de l'air, la modélisation régionale de la qualité de l'air et aident le secteur industriel à gérer ses émissions.

Il n'y a pas de source centrale d'information sur les inventaires d'émissions spéciaux ayant été mis au point récemment ou en cours d'élaboration. Nous avons été informés de l'existence de certains de ces inventaires par leurs auteurs et par des participants à la présente étude. Ils figurent au tableau 5.1, lequel comporte également des plans futurs sur la façon dont l'inventaire créé pourrait être intégré dans la structure actuelle des programmes canadiens.

Tableau 5.1 Liste des programmes spéciaux et des plans futurs

Liste des inventaires cibles au Canada		
Titre	**Année de création**	**Description et plans futurs**
Inventaires des rejets de dioxines et furannes et d'hexachlorobenzène	1999	Pour appuyer le processus d'élaboration des standards pancanadiens (SPC). Un inventaire des polluants se présentant sous plusieurs formes a été préparé. Plans futurs : Utilisation de l'inventaire pour élaborer les SPC relatifs aux dioxines et furannes.
Inventaire des émissions de benzène au Canada (1990-2010)	2000	Pour appuyer le processus d'élaboration des SPC. Les tendances en matière d'émissions ont été établies pour l'inventaire 1990-2010. Plans futurs : Utilisation de l'inventaire pour élaborer la Phase II des SPC relatifs au benzène.
Inventaire préliminaire des émissions de mercure provenant du secteur pétrolier	2000	Pour appuyer le processus d'élaboration des SPC. Les émissions nationales ont été estimées selon la teneur en mercure du pétrole brut et des produits pétroliers. Plans futurs : Une analyse du pétrole brut est effectuée pour mieux détailler l'estimation préliminaire des émissions.

Liste des inventaires cibles au Canada		
Titre	**Année de création**	**Description et plans futurs**
Inventaire des émissions de COV provenant des terminaux et dépôts en vrac d'essence et de distillats qui sont exploités par des membres de l'ICPP	2000	À l'intention de l'ICPP et pour déclarer les émissions provenant de ces sources à Environnement Canada. Plans futurs : Inconnus au-delà de l'intégration de l'inventaire dans l'inventaire national.
Inventaire des émissions de COV provenant des terminaux et dépôts en vrac d'essence et de distillats qui sont exploités par des non-membres de l'ICPP	2000	À l'intention d'Environnement Canada qui l'utilisera dans son inventaire national des émissions. Plans futurs : Inconnus au-delà de l'intégration de l'inventaire dans l'inventaire national.
Augmentation des inventaires d'émissions des projets Pacific 93 et 95 pour la Vallée du bas Fraser	2000	À l'intention du Service de l'environnement atmosphérique et de ses partenaires pour modéliser les concentrations en ozone et en particules dans la Vallée du bas Fraser. Plans futurs : Les résultats seront appliqués dans le modèle urbain de bassin atmosphérique.

Les inventaires d'émissions évoluent constamment. Afin d'établir une méthode pour repérer les lacunes et les chevauchements, il est important de connaître les initiatives actuelles qui pourraient influencer le profil des programmes futurs et les décisions.

Certains programmes relevés dans le présent rapport n'ont pas encore été élaborés (p. ex., suivi de la Stratégie de mise en oeuvre nationale) ou des éléments de déclaration n'ont pas été déterminés (p. ex., Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes). La compilation de ces données pourrait être utilisée pour aider à la mise en oeuvre de ces programmes.

- De surcroît, d'autres initiatives pourraient influer sur le profil de programmes existants, comme l'inventaire canadien des émissions de gaz et des absorptions (Canadian Greenhouse Gas Emissions & Removals Inventor - CGERI). Un sous-groupe du GTINEP formé de représentants de l'industrie est en train de se constituer. On achève plusieurs études visant à évaluer les questions relatives au protocole de Kyoto sur les inventaires de GES. Environnement Canada évaluera un modèle international commun de déclaration des GES pendant une période d'essai de deux ans.
- Conformément aux protocoles en vertu de la CEE-ONU, Environnement Canada s'est aussi engagé cette année à faire état des métaux lourds, comme le plomb, le mercure et le cadmium. Par la suite, un rapport annuel sur ces substances pourrait être exigé.
- Les travaux de mise à jour de l'inventaire des émissions des PCA pour 2000 démarreront cette année. C'est l'occasion de s'attaquer au plan sur la façon dont l'inventaire se poursuivra.

Si les parties concernées maintiennent un dialogue franc, des méthodes et des protocoles améliorés pourraient être utilisés, compte tenu d'une consultation et d'un délai d'exécution appropriés. Cette démarche aiderait à réduire les lacunes existantes dans l'inventaire des émissions des PCA et à jeter des bases afin d'apporter de nouvelles améliorations aux autres inventaires.

6.0 RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

Le présent document décrit de facon exhaustive la situation actuelle des inventaires d'émissions au Canada. Les organismes gouvernementaux peuvent s'en servir pour optimiser l'utilisation et l'attribution des ressources dédiées à l'élaboration des données d'inventaire. D'autres parties intéressées ayant besoin d'information peuvent également l'employer comme outil de référence sur les inventaires d'émissions et les programmes connexes au Canada.

En s'appuyant sur l'information tirée de la présente étude, les prochaines étapes de la Phase II de ce projet sont les suivantes :

- Cerner les lacunes dans les inventaires d'émissions existants afin de les combler;

- Repérer les chevauchements dans les demandes de données qui sont faites pour préparer les inventaires d'émissions et, ainsi, éviter ou réduire le double effort pour fournir ou traiter cette information. La restructuration des tables et des programmes, s'il y a lieu, nécessitera un examen des formats et du traitement des données employés dans les bases de données ou dans le calcul et la vérification des estimations d'émissions; et

- Élaborer un « calendrier annuel » coordonné des demandes courantes d'information, de même que des dates de déclaration pour les inventaires mis à jour périodiquement. Ce calendrier pourrait accroître les taux de réponse et l'efficacité, en plus d'étendre la « transparence » globale des besoins en information.

Une fois les lacunes et les chevauchements établis, l'étape suivante sera la préparation d'un plan (Phase 3) pour apporter les changements à la structure existante.

Les inventaires et les programmes connexes sont plutôt dynamiques et fortement influencés par les changements au niveau des préoccupations concernant la qualité de l'air, les politiques et accords gouvernementaux et les besoins du public. Il est donc conseillé de mettre à jour périodiquement la matrice des inventaires ou lorsque des changements importants sont apportés à la structure existante (p. ex., après la Phase 3, le cas échéant). Une matrice à jour et accessible sur Internet serait extrêmement utile aux personnes qui ont besoin de renseignements sur les inventaires des émissions des polluants atmosphériques; en outre, cela simplifierait et stimulerait un processus d'amélioration continue.

RÉFÉRENCES

Association canadienne de l'électricité (ACE). Le Programme d'engagement et de responsabilité en environnement, Rapport annuel de l'industrie. 1998.

Association canadienne de l'électricité (ACE). Le Programme d'engagement et de responsabilité en environnement, Rapport annuel de l'industrie. 1997.

Association canadienne des fabricants de produits chimiques – Rapport sur la réduction des émissions, septième édition.

Association canadienne des pâtes et papiers. Report on Environmental Pulp and Paper Mills in Canada for the Year 1998.

BC MELP, 1995 British Columbia Emissions Inventory of Common Air Contaminants and Greenhouse Gases. Mai 1999.

Bovar-Concord Inventory. Forecasting and Backcasting Study, No. 541-7121, 1995.

Cassaday, V. and B. Van Heyst. 1999. 1995 Criteria Contaminants Emission Inventory Guidebook: A report to the national emissions Inventory and Projections Task Group (NEIPTG) and Canadian Council of Ministers (CCME).

Chem-Info. Summary Report of the Second NEIPTG Stakeholder Workshop. 10 et 11 mai 1999.

Commission de coopération environnementale. 1999. À l'heure des comptes : les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec. Commission de coopération environnementale.

Communication écrite de B. Lawrence, analyste de la planification des politiques et de la recherche. 2 février 2000.

Communication écrite de G. Houle, ministère de l'Environnement du Québec, direction des politiques du secteur industriel. 24 janvier 2000.

Communication écrite de M. P. Hingston, ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse. 12 janvier 2000.

Communication écrite de S. Fortune, ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick. 11 janvier et 4 février 2000.

Communication écrite de S. Wong, ministère de l'Environnement de l'Ontario. 23 janvier 2000.

Communication écrite de T. Wakelin, BC. MELP. 3 février 2000.

Conversation téléphonique avec C. Gray, SERM. 9 février 2000.

Conversation téléphonique avec D. Jennejohn, ME. 1er février 2000.

Conversation téléphonique avec D. Pryce, ACPP. 7 février 2000.

Conversation téléphonique avec D. Slubik, AENV. 7 janvier, 5 et 9 février 2000.

Conversation téléphonique avec E. Phipps, CCE. 3 février 2000.

Conversation téléphonique avec G. Bolubash, ICPP. 8 février 2000.

Conversation téléphonique avec J. Van deusen, ME. 7 février 2000.

Conversation téléphonique avec R. Poirier, GNA/PMEC. 20 janvier 2000.

Conversation téléphonique avec R. Poissant, Communauté urbaine de Montréal. 3 février 2000.

Eastern Research Group, Inc. 1999. Compilation of Information on Emissions from Non-Point Sources. Discussion Document for the CEC PRTR Project and CEC Air Project.

Environmental Protection Service, Department of Resources, Wildlife and Economic Development, GNWT, Greenhouse Gas Emissions in 1996 for the Northwest Territories and Nunavut, 1999.

Environnement Canada et CCFP-LCPE. Inventaires des rejets de dioxines et furannes et d'hexachlorobenzène, janvier 1999.

Environnement Canada. Environmental Leaders 3: ARET, Voluntary Action on Toxic Substances, Leaders environnementaux 3, Action volontaire sur les substances toxiques. ISBN 0-662-27691-4. N° de cat. En40-492/1999F, TD897.8C2E58, 1999.

Environnement Canada. Inventaire canadien des gaz à effet de serre : émissions et absorptions de 1997 et tendances. ISBN 0-662-27783. N° de cat. En49-8/5-9F, avril 1999.

Environnement Canada. Rapport sommaire de l'Inventaire national des rejets de polluants. ISBN 0-662-27938-7. N° de cat. En-40-495/1-1997, 1997.

Environnement Canada. Summary of Pie Chart of CO_2 Emissions in the Yukon for 1995.

Environnement Canada. Tableaux supplémentaires, Liste des substances de l'INRP en 1997.

Ferguson Simek Clark, and Clearstone, Greenhouse Gas Forecast for the Northwest Territories, FSC 98-0060, 1998.

GNA/PMEC (a). 1999. NEG/ECP Regional Data Exchange Work Plan: version provisoire. Avril.

GNA/PMEC (b). 1999. NEG/ECP Regional Fine Particulate Monitoring Program Work Plan – Avril 1999.

GNA/PMEC (c). 1998. Plan d'action relatif aux précipitations de pluies acides. Fredericton (Nouveau-Brunswick).

Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador. 1997. Canadian/Newfoundland Agreement Respecting a Sulphur Dioxide Reduction Program: Annual Report for the Calender year 1996.

Gouvernement du Canada, Office de l'efficacité énergétique. Réductions des émissions causées par les activités du secteur public – Rapport d'étape présenté au programme Défi-climat (Mesures volontaires et Registre Inc.). N° de cat. M22-120/1998, ISBN 0-662-27394-X, 1998.

Institut canadien des produits pétroliers. Performance en matière d'environnement et de sécurité : les progrès accomplis, 1999.

Jacques, A., Presentation to Stakeholders meeting, Greenhouse Gas Reporting Initiative, 1999.

Jones, Jennifer et Moodie, Sue, Greenhouse Gas Inventory for the Yukon, Yukon Conservation Society. 1999.

Mesures volontaires et regisre inc. du Défi-climat canadien. Retrospective 1998, 1999

Ministère de l'Environnement de l'Ontario (a). 1999. Air Quality in Ontario: A concise report on the state of air quality in the province of Ontario 1997. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Environnement de l'Ontario (b). 1999. La lutte contre la pollution par les particules fines en Ontario. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. Août.

Ministère de l'Environnement de l'Ontario (c). 1999. Strategic Options to Address the Fine Particulate Issue in Ontario.

Ministère de l'Environnement de l'Ontario (d). 1999. A Compendium of Knowledge on Fine Particulate Matter in Ontario.

Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse. 1999. Nova Scotia Integrated Emissions Inventory Program: Draft Version.

Ministère de l'Environnement. 1999. Système d'inventaire des émissions atmosphériques. Service de la qualité de l'atmosphère.

Ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement. Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000, Stratégie et Document de référence. 19 octobre 1998.

US EPA. Emissions Inventory Guidance for Implementation of Ozone and Particulate Matter (NAAQS) and Regional Haze, EPA-454/R-99-006

ADDENDUM À LA SECTION 3

Gouvernement fédéral

- Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes
- Phase 3 du Plan fédéral de gestion du smog et Plan de gestion des NO_x/COV
- Travaux des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre / Premiers ministres de l'Est du Canada (international)
- Commission nord-américaine de coopération environnementale (CCE), bilan et rapport sur les sources non ponctuelles

Gouvernement des Territoires

- Yukon Renewable Resources (Ressources renouvelables du Yukon)
- Northwest Territories Resources Wildlife and Economic Development (Ressources, Faune et Développement économique des Territoires du Nord-Ouest)
- Nunavut Sustainable Development (Développement durable du Nunavut)

Collectivités régionales

- Washington/British Columbia/Greater Vancouver Regional District Interagency Agreement on Air Quality (Accord interorganismes sur la qualité de l'air de la zone Washington-Colombie-Britannique-District régional de Vancouver) (aucune table)

Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes

Type d'inventaire En cours de développement
Ministres de l'Environnement fédéral/provinciaux/des territoires

Couverture géographique de l'inventaire Canada

Objectifs

Aborder les problèmes persistants liés aux pluies acides dans l'Est du Canada; s'assurer que de nouveaux problèmes ne feront pas surface ailleurs au Canada; s'assurer que le Canada respecte ses engagements internationaux à l'égard des pluies acides.

Description/Sommaire

La Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes s'appuie sur le succès du programme de lutte contre les pluies acides dans l'Est du Canada (1985). Elle se fonde sur les rapports scientifiques qui révèlent que les pluies acides continueront d'endommager les écosystèmes fragiles, même après la mise en œuvre complète des programmes de contrôle canadiens et américains. Le premier objectif à long terme de la Stratégie est d'atteindre des charges de dépôts acides inférieures aux seuils admissibles pour l'environnement, partout au Canada. Cela exige la prise d'un certain nombre de mesures, telles que : de nouveaux objectifs de réduction des émissions de SO_2 dans l'Est du Canada (Ont., Qc, N.-B., N.-É.); de nouveaux engagements de réduction des émissions de SO_2 de la part des É.-U.; une poursuite de la recherche scientifique et de la surveillance des pluies acides, y compris une revue de la pertinence des programmes actuels; la prévention de la pollution; le maintien des acquis; des rapports annuels.

Liens avec les autres programmes

L'information issue de la Stratégie servira à aborder les questions relatives à l'Accord Canada-États-Unis sur la pollution atmosphérique transfrontalière et/ou à l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air (1991).
CCC
Programmes provinciaux

Méthodes de collecte des données

Les gouvernements fédéral, provinciaux et des territoires feront un rapport annuel sur les émissions mesurées et prévues de SO_2 et de NO_x, par l'intermédiaire du CCME, et feront également un rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie. L'information de l'inventaire sera tirée, pour une large part, des inventaires des provinces et du CCC. Les méthodes comme telles ne sont pas tout à fait déterminées.

Données

Émissions de SO_2 et de NO_x (le programme est en cours de développement)

Fréquence de remise des rapports Annuelle

Dates de soumission À déterminer

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

La fiabilité de l'inventaire dépendra de l'exactitude des données d'Environnement Canada et des provinces. Certaines provinces ne font pas la mise à jour annuelle de leurs inventaires.

Applications de l'inventaire

Vérifier le respect des engagements internationaux : Premier Protocole sur la réduction accrue des émissions de soufre (1985), Deuxième Protocole sur la réduction accrue des émissions de soufre (1994), Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air (1991), Protocole sur les émissions de NO_x CEE-ONU (1988).

Documentation d'information et de soutien disponible

La Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000, Stratégie et documentation de référence, 1998.

Effort À déterminer

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : s.o.
Rapports fournis sur demande : Oui*
Rapports à télécharger sur Internet : Oui*
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : PDF et imprimé
Bilingue : Oui

* La Stratégie actuelle est disponible

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Paul Quinn
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Direction des questions atmosphériques
351, boul. Saint-Joseph, 11e étage
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 997-6819
Téléc. : (819) 994-0549
Courriel : paul.quinn@ec.gc.ca
Site Web : www.ec.gc.ca/special/ar_strat_f.html

Commanditaires et/ou partenaires

Environnement Canada, provinces

Phase 3 du Plan fédéral de gestion du smog et Plan de gestion des NO_x/COV

Type de programme Volontaire

Fédéral

Couverture géographique Canada

Objectifs

Ce Plan a été publié en 1990 par le CCME pour aborder les problèmes environnementaux liés aux NO_x et aux COV, tels que l'ozone au niveau du sol, et pour respecter nos engagements internationaux. Ce Plan comporte trois phases : Phase 1 (1990), Phase 2 (1994) et Phase 3 (1997). Cependant, des changements apportés en cours de route ont fait en sorte que le calendrier original n'a pas été respecté.

Description/Sommaire

Le Plan contient des initiatives de réduction des NO_x et des COV qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme national de prévention et d'un programme régional d'assainissement dans certaines régions ne respectant pas les normes en matière d'ozone au niveau du sol. Ces initiatives visent des sources d'émissions diverses, dont le secteur du transport et l'industrie, la conservation de l'énergie, le contrôle des produits, les choix des consommateurs et les habitudes de vie. Le Plan comprend également un programme d'étude exhaustif qui aborde les lacunes des données scientifiques de nombreuses initiatives de recherche au niveau des inventaires d'émissions et des projections.

Liens avec les autres programmes

Plan de gestion pour les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV), Phase 1 (Novembre 1990).

Plan de gestion pour les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV), Phase 1 (Novembre 1990) Rapport sommaire.

Phase 2 du Plan fédéral de gestion du smog (Novembre 1997).

Phase 3 du Plan fédéral de gestion du smog - Document de travail pour consultation des intervenants, Deuxième ébauche (juin 1999).

CCC

Méthodes de collecte des données

Les inventaires nationaux d'émissions sont élaborés par la Direction des données sur la pollution (DDP) d'Environnement Canada. Les inventaires des principales sources d'émissions industrielles sont obtenus des provinces par l'intermédiaire du GTINEP du CCNPA. Le DDP recueille le reste des estimations des émissions provenant des industries de moindre importance, du domaine des transports et des sources fugitives et naturelles. Le DDP effectue également des analyses de cohérence des données.

Données

Polluants principaux, ammoniac, particules fines, certains métaux lourds et polluants organiques persistants (POP)

Fréquence de remise des rapports Inventaires mis à jour aux cinq ans, en général

Dates de soumission Variables

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Summary for Policy Makers: A synthesis of the key results of the NO_x/VOC Science Program

Applications de l'inventaire Suivi des NO_x, des COV et d'autres polluants et réductions

Analyse des options de politique et du développement des politiques et des programmes

Complément de données scientifiques manquantes

Documentation d'information et de soutien disponible Nombreuses lignes directrices, normes, etc., du CCME

Ground-level ozone and its precursors, 1980-1993 – Report of the Data Analysis Working Group; Ground-level ozone and its precursors monitoring guidelines and implementation plan – Report of the Ambient Air Monitoring Working Group; Ground-level ozone precursor emissions – Report of the Emissions Inventory Working Group; Modelling of ground-level ozone in the Windsor-Quebec City Corridor and in the Southern Atlantic Region – Report of the Windsor-Quebec City Corridor and Southern Atlantic Region Modelling and Measurement Working Group; Modelling of ground-level ozone in the Lower Fraser Valley – Report of the Lower Fraser Valley Modelling and Measurement Working Group (rapport et annexes); Report of the Vegetation Objective Working Group; Normes pancanadiennes sur les particules et l'ozone (1999); Report of the Health Objective Working Group; Summary for Policy Makers: A synthesis of the key results of the NO_x/VOC Science Program.

Effort Très élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : s.o.
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucuns frais pour obtenir
Format : PDF
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Pierre Pinault
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Environnement Canada - Direction des questions
351, boul. Saint-Joseph, 11e étage
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-1143
Téléc. : (819) 994-0549
Courriel :
Site Web : www.ec.gc.ca/air_f.html

Commanditaires et/ou partenaires

Fédéraux : CCME, Environnement Canada, Ressources Naturelles Canada, Transport Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada
Provinciaux : Tous

Travaux des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre / Premiers ministres de l'Est du Canada	
Type d'inventaire	Réglementation International/Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Est du Canada (N.-É., N.-B., Î.-P.-É., T.-N.) É.-U.

Objectifs

Identifier et quantifier le dépôt de composés acidifiants et d'autres polluants en particules fines et analyser les impacts des programmes de réglementation actuels et en projet sur la réduction de la concentration et du dépôt de polluants acidifiants; évaluer l'efficacité des stratégies nationales à l'égard du SO_2 et des NO_x; coordonner la collecte de données et les protocoles de rapports.

Description/Sommaire

L'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air engage les gouvernements fédéraux à mettre en œuvre des programmes intégrés de surveillance transfrontalière, afin que les deux pays puissent partager et analyser conjointement les données collectées dans le but d'évaluer l'état de l'environnement, les tendances et l'efficacité des initiatives de contrôle. Le projet sur la qualité de l'air du GNA/PMEC est en cours, afin de commencer à se soumettre aux engagements pris. Des réseaux régionaux ont été établis pour mesurer les niveaux et la distribution des polluants en particules fines. Un réseau régional de surveillance des dépôts acides a également été établi. Le projet est en cours dans 5 provinces de l'Est du Canada et dans 6 États de la Nouvelle-Angleterre.

Liens avec les autres programmes

Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000
Clean Air Act
Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air

Méthodes de collecte des données

Les données proviendront des territoires définis sur la carte de la région (en fonction dès 2000). Le National Chemistry Centre, une division du Meteorological Service Centre, fera le recueil des données pour l'inventaire. Ce centre abritera, à terme, la base centrale de données. Le GNA/PMEC collaborera de près avec le National Chemistry Centre pour la collecte des données.

Données

La source exacte des données qui sera requise n'est pas encore déterminée. La Nouvelle-Écosse prendra l'initiative de définir les paramètres d'émissions et de coordonner la cartographie et la modélisation de l'inventaire des émissions avec Environnement Canada et l'EPA américaine. Le groupe de coordination des données portant sur les émissions discutera des spécifications relatives aux données d'émissions. Des réseaux de surveillance mesureront les précipitations acides, l'eau et les $MP_{2,5}$.

Fréquence de remise des rapports	Annuelle (le GNA/PMEC a le mandat de faire des rapports annuels aux premiers ministres). Le premier rapport devrait être rendu en 2001.
Dates de soumission	Pas déterminées

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Aucune spécifiée

Applications de l'inventaire

Faciliter l'échange de données électroniques entre les É.-U. et le Canada.

Avoir un aperçu des tendances sur l'état de l'environnement.

Évaluer l'efficacité des diverses initiatives de contrôle.

Collaborer avec l'EPA et Environnement Canada pour atteindre les objectifs communs et réduire les émissions.

Documentation d'information et de soutien disponible

Le soutien sera fourni par le Service de l'environnement atmosphérique du Canada.

Effort	Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : s.o.
Rapports fournis sur demande : Pas encore
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Aucun
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Rael Poirier
Gestionnaire suppléant de programme : Aucun
Adresse : GNA/PMEC
B.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1
Tél. : (902) 424-5905
Téléc. : (902) 424-8976
Courriel : rpoirier@cmp.ca
Site Web : www.cmp.ca

Commanditaires et/ou partenaires

EPA, Environnement Canada, NESCAUM, parcs nationaux des É.-U. et du Canada (NERAQC), normes pancanadiennes, Tribes in New England, État de New York, secteur privé

Commission nord-américaine de coopération environnementale (CCE), bilan et rapport sur les sources non ponctuelles

Type d'inventaire	Volontaire/réglementaire (aux termes de l'ALENA) International (création d'un Inventaire de rejets de polluants en Amérique du Nord)
Couverture géographique de l'inventaire	Canada, É.-U., Mexique

Objectifs

Le Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants est un inventaire des polluants qui résume et compare l'information de l'INRP (Canada), du TRI (É.-U.) et du RETC (Mexique). La CCE a été mandatée, en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, pour dresser l'Inventaire de rejets de polluants en Amérique du Nord (IRPAN), afin de réunir l'information publique portant sur les émissions et le transfert des polluants sur de longues distances. L'information contenue dans les IRPAN peut aider les gouvernements à modifier les priorités des programmes, à rendre l'information sur les émissions de polluants plus accessible et à faciliter la compréhension et l'utilisation, par les citoyens, des données disponibles. La CCE rapporte également les sources non ponctuelles de polluants aériens.

Description/Sommaire

L'Inventaire de rejets de polluants en Amérique du Nord fournit des renseignements détaillés sur le type, l'origine et le volume des substances polluantes qui sont émises à la source et qui sont transférées à l'extérieur des sites industriels. Plus précisément, l'IRPAN offre un aperçu des émissions de polluants et du transfert de ceux-ci, par produit chimique, par installation industrielle ou par milieu écologique. Au Canada, les données couvrent 60 % des émissions totales et des transferts déclarés. L'IRPAN contient une base de données appariées incluant uniquement des données qui peuvent être comparées entre elles.

Liens avec les autres programmes

INRP (Canada)
TRI (É.-U.)
RETC (Mexique)

Méthodes de collecte des données

IRPAN : les données sont tirées de la base de données de l'INRP communiquée par Environnement Canada en juillet 1998. Les données des É.-U. sont basées sur le TRI (Toxics Release Inventory).

Données

Information sur les sites industriels : Code CTI; secteur industriel, type, nom de compagnie et des installations, endroit (lat./long.), adresse, numéro d'identification de l'IRPAN.
Polluants : Voir l'annexe A pour consulter la liste complète des substances inventoriées par l'INRP.
Données sur les sources : Émissions à la source annuelles dans l'environnement (air, eau, terre et injection souterraine), transferts hors du point de source aux fins d'élimination ou de recyclage et activités de prévention de la pollution.

Fréquence de remise des rapports	Annuelle (depuis 1994-1996)
Dates de soumission	Juillet, au Canada.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Les données couvrent 60 % des émissions totales et des transferts reportés dans la base de données complète de l'INRP. Plusieurs sources d'émission de produits chimiques ne sont pas répertoriées, telles que les services de nettoyage à sec, les stations d'essence, les sources mobiles, les sources étendues comme les fermes et les sources naturelles comme les volcans. De plus, les données des entreprises comptant moins de dix employés ne sont pas répertoriées.

Applications de l'inventaire

Information du grand public : Aider les citoyens à comprendre et à utiliser les données existantes des IRPAN.
Suivre les progrès en matière de protection de l'environnement et faire la promotion de la réduction des émissions en comparant les émissions. Aider les gouvernements à établir des priorités.

Documentation d'information et de soutien disponible

À l'heure des comptes : les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord, 1996
Données publiées par l'INRP
Données publiées par le TRI
Aucune donnée n'est disponible dans le cas du Mexique

Effort Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui*
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Les bases de données utilisées pour
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : PDF
Bilingue : Oui
*Aucune donnée n'est disponible dans le cas du Mexique

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Enca Phipps
Gestionnaire suppléant de : Aucun spécifié
Adresse : Commission de coopération environnementale
393, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 1N9
Tél. : (514) 350-4300
Téléc. : (514) 350-4314
Courriel : ephipps@ccemtl.org
Site Web : Http://www.cec.org

Commanditaires et/ou partenaires

Environnement Canada
Environmental Protection Agency (EPA) des É.-U.
Instituto Nacional de Ecologia

Yukon Renewable Resources, Northwest Territories Resources Wildlife and Economic Development & Nunavut Sustainable Development

Type d'inventaire	Les territoires ne produisent actuellement aucun inventaire annuel. Les inventaires complets des territoires sont mis en évidence.
Couverture géographique de l'inventaire	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut* *Remarque : L'inventaire des gaz à effet de serre du Nunavut fait encore partie de l'inventaire des gaz à effet de serre d'Environnement Canada.

Objectifs

Respecter les ententes, répondre aux exigences et réaliser les objectifs provinciaux et nationaux. Identifier les sources potentielles importantes, informer les intervenants et fournir une assistance pour les demandes de permis, le cas échéant.

Description/Sommaire

Les inventaires suivants ont été effectués : Greenhouse Gas Emissions in 1996 for the Northwest Territories and Nunavut; Greenhouse Gas Emission Forecast for the Northwest Territories; Summary of Pie Chart of CO_2 Emissions in the Yukon for 1995; Greenhouse Gas Inventory for the Yukon (1990,1995).

Liens avec les autres programmes

Inventaire des gaz à effet de serre.

Méthodes de collecte des données

La principale méthode d'établissement des inventaires des gaz à effet de serre est résumée dans le document Trends in Greenhouse Gases (1990-1995).

Données

Polluants : Gaz à effet de serre.

Fréquence de remise des rapports	1996
Dates de soumission	s.o.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

La cote de fiabilité pour le Yukon était « moyenne » pour le sommaire du CO_2 et « faible » pour plusieurs autres sources d'information.

Applications de l'inventaire

Inventaire des gaz à effet de serre du Canada.

Documentation d'information et de soutien disponible

Les inventaires suivants ont été effectués : Greenhouse Gas Emissions in 1996 for the Northwest Territories and Nunavut; Greenhouse Gas Emission Forecast for the Northwest Territories; Summary of Pie Chart of CO_2 Emissions in the Yukon for 1995; Greenhouse Gas Inventory for the Yukon (1990,1995).

Effort	Élevé, en raison du manque de données

Accessibilité au grand public – Yukon	**Pour de plus amples renseignements – Yukon**
Inventaire fourni sur demande : s.o.	**Gestionnaire de programme** : Joe Ballantyne, directeur, Ressources renouvelables
Rapports fournis sur demande : Oui	**Gestionnaire suppléant de programme** : Aucun spécifié
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun	**Adresse** : Dept. of Renewable Resources
Numéro sans frais : Aucun	10 Burns Road
Inscription, adhésion ou frais : Aucun	Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Format : Word	**Tél.** : (867) 667-8177
Bilingue : Aucun	**Téléc.** : Inconnu
	Courriel : joe.ballantyne@gov.yk.ca
	Site Web : Aucun spécifié

Accessibilité au grand public – T.N.-O.	**Pour de plus amples renseignements – T.N.-O.**
Inventaire fourni sur demande : s.o.	**Gestionnaire de programme** : Jim Sparling
Rapports fournis sur demande : Oui	**Gestionnaire suppléant de programme** : Aucun spécifié
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun	**Adresse** : Dept of Resources, Wildlife and Economic Development
Numéro sans frais : Aucun	B.P. 1320
Inscription, adhésion ou frais : Aucun	Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
Format : PDF	**Tél.** : Aucun spécifié
Bilingue : Aucun	**Téléc.** : Aucun spécifié
	Courriel : jim.sparling@gov.nt.ca
	Site Web : Aucun spécifié

Commanditaires et/ou partenaires	Environnement Canada

Addendum à la section 3 (suite)

Collecteurs de données d'inventaire

Gouvernement fédéral

- Base de données AERco$t (Air Emissions Costing)
- Accélération de la réduction/élimination des toxiques (ARET)
- Inventaire des émissions des principaux contaminants atmosphériques (PCA)
- Suivi de la Stratégie de mise en oeuvre nationale du Canada
- Greenhouse Gas (GHG) Trends Report (Rapport sur les tendances des émissions de gaz à effet de serre (GES))
- Rapport national du Canada sur les changements climatiques
- Ressources naturelles Canada : Perspectives des émissions du Canada
- Mesures volontaires et registre du Défi-climat canadien (VCR inc.) (secteurs privé et public)
  - Registre Défi
  - Registre Crédit
- Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Base de données AERCo$t (Air Emissions Costing)	
Type d'inventaire	Volontaire (pour l'apport d'information supplémentaire et la vérification de l'information disponible) Fédéral
Couverture géographique de l'inventaire	Canada, avec morcellement par secteurs et par provinces
Objectifs Fournir des bases sur lesquelles des analyses coût-bénéfice des stratégies de réduction des émissions peuvent être effectuées.	
Description/Sommaire AERCo$t est un programme de base de données mis au point dans le but d'analyser la rentabilité des stratégies de réduction des émissions.	
Liens avec les autres programmes AERCo$t représente un outil d'analyse qui permet de prendre des décisions éclairées en matière de politique et de programmes de qualité de l'air.	
Méthodes de collecte des données Utilisation du Système d'inventaire des déversements résiduels comme base de données, avec obtention d'information supplémentaire provenant de la documentation technique et d'ingénierie ainsi que des apports volontaires d'experts de l'industrie.	
Données Polluants : CCC Données sur les sources : Sources ponctuelles et étendues, paramètres liés aux procédés et à la technologie, dont la température, le débit, les paramètres des cheminées, etc. Projections : 1980 à 2010 (projection basée sur des activités normales après 1997)	
Fréquence de remise des rapports	Mises à jour périodiques de la base de données, afin de satisfaire aux exigences des politiques d'analyse.
Dates de soumission	Liées aux échéanciers de développement des politiques et des programmes.
Validité statistique et/ou exactitude de l'information Des interrogations subsistent quant à la qualité de l'information touchant les procédés requis contenue dans le Système d'inventaire des déversements résiduels II et aux fausses interprétations possibles des données, et n'ont toujours pas donné lieu à une vérification adéquate.	
Applications de l'inventaire Fournir de l'information dans le cadre de l'analyse et de la mise en œuvre de politiques et de programmes de qualité de l'air.	
Documentation d'information et de soutien disponible AERCo$t Methodology Report	
Effort	Environ 200 000 $ par année pour la mise en œuvre et l'application de la base de données
Accessibilité au grand public **Inventaire fourni sur demande :** **Rapports fournis sur demande :** **Rapports à télécharger sur Internet :** **Numéro sans frais :** **Inscription, adhésion ou frais :** **Format :** **Bilingue :**	**Pour de plus amples renseignements** **Gestionnaire de programme :** David Sawyer **Gestionnaire suppléant de programme :** **Adresse :** Environnement Canada 10, rue Wellington Hull (Québec) **Tél. :** (819) 953-8904 **Téléc. :** **Courriel :** David.Sawyer@ec.gc.ca **Site Web :**
Commanditaires et/ou partenaires	

Accélération de la réduction/élimination des toxiques (ARET)

Type d'inventaire	Volontaire Programme Industrie/Gouvernement de réduction des émissions
Couverture géographique de l'inventaire	Canada

Objectifs

ARET vise, par le biais d'actes volontaires, l'élimination presque complète de 30 substances persistantes, bioaccumulatives et toxiques (PBT) et la réduction importante des émissions de 87 substances toxiques. L'objectif est de réduire les émissions de PBT de 90 % et des 87 autres substances de 50 % d'ici l'an 2000, ainsi que de réduire les toxiques à des niveaux inoffensifs.

Description/Sommaire

Par le programme ARET, les leaders environnementaux veulent montrer qu'ils font preuve de responsabilité et gagner de la crédibilité, la confiance du grand public et du soutien en améliorant leur compétitivité et leur performance environnementale.

Liens avec les autres programmes

INRP, ACFPC

Méthodes de collecte des données

Les installations industrielles et gouvernementales identifient les toxiques, établissent des objectifs et font un rapport des émissions et des progrès accomplis à l'ARET.

Données

Plus de 117 substances, dont 49 sont inventoriées par l'INRP.
Voir l'annexe A pour consulter la liste complète des substances inventoriées par l'ARET.

Fréquence de remise des rapports	Annuelle
Dates de soumission	1995, 2000 étant la dernière année de soumission des rapports

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Applications de l'inventaire

Les substances communes à l'ARET et à l'INRP peuvent être comparées.

Documentation d'information et de soutien disponible

Leaders environnementaux 3, ARET, Action volontaire sur les substances toxiques, 1999

Effort Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande :
Rapports fournis sur demande : Oui*
Rapports à télécharger sur Internet : Oui*
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : PDF
Bilingue : Oui

* Documentation d'information et de soutien disponible

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Secrétariat de l'ARET
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Place Vincent Massey, 13e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
Tél. : (819) 953-9086
Téléc. : (819) 994-7762
Courriel : aret@ec.gc.ca
Site Web : www.ec.gc.ca/aret

Commanditaires et/ou partenaires

303 installations de 167 entreprises et organisations gouvernementales

Inventaire des émissions des principaux contaminants atmosphériques (PCA)

Type d'inventaire	Volontaire En collaboration avec les ministères de l'Environnement des provinces et des territoires
Couverture géographique de l'inventaire	Inventaire national des émissions avec sommaire des émissions provinciales et régionales. Cartes détaillées d'échelles variables également offertes

Objectifs

L'inventaire des émissions est établi dans le but de déterminer la part de chaque source d'émissions dans la charge atmosphérique. De plus, il permet de suivre la progression des programmes de contrôle des émissions existants, d'énoncer de nouvelles stratégies de contrôle et d'aider les chercheurs à évaluer les problèmes de pollution de l'air au moyen de modèles de dispersion.

Description/Sommaire

Ce programme d'inventaire des émissions est la base de l'évaluation des programmes de contrôle des émissions existants et de l'énoncé des stratégies de contrôle des émissions. Il apporte également un soutien aux exigences de déclaration nationales internationales au Canada et aux négociations des ententes et des protocoles internationaux.

Liens avec les autres programmes

Phase 3 du Plan fédéral de gestion du smog, Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes, normes pancanadiennes (particules et ozone, mercure, dioxines et furanes), ACO, Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air (et son annexe sur les négociations sur l'ozone), protocoles CEE-ONU (NO_x, SO_2, multi-effets, multipolluants, métaux lourds, POP), CCE, Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs, GNAPMEC, North American Strategy for Tropospheric Ozone (NARSTO)

Méthodes de collecte des données

L'inventaire des émissions est établi par la Direction des données sur la pollution d'Environnement Canada, en collaboration avec les ministères de l'Environnement des provinces et des territoires, par l'intermédiaire du GTINEP. L'inventaire des émissions englobe les émissions des principales sources industrielles, étendues, mobiles, fugitives et biosynthétiques. Les méthodes de mesure comprennent les coefficients d'émission, le bilan massique et les mesures à la source.

Données

Information sur les sites industriels : Nom et adresse, personnes-ressources, types d'activités, produits, endroit et production annuelle

Information sur les procédés : Description des procédés, procédés de production de chaque produit, carburant consommé (quantité, qualité), taux d'émission, étape de production, types de matériaux utilisés, type d'équipement de contrôle (efficacité par polluant), durée des opérations, quantité d'équipement, caractéristiques des procédés, information sur les cheminées (température, hauteur, débit), émissions par procédé et description de la méthode de mesure des émissions.

Polluants : SO_2, NO_x, COV, CO, MP, MP_{10}, $MP_{2,5}$, HAP, métaux lourds (Hg, Cd, Pb), POP (HAP, HCB, etc.) CO_2, N_2O, SF_6, Ft, CF_4, isomères de HFC, CF_6, CH_4.

Fréquence de remise des rapports	Tous les cinq ans, avec des exigences de rapports annuels
Dates de soumission	Déterminées en collaboration avec les provinces

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

L'exactitude des mesures des émissions dépend de la méthode utilisée. La validation des mesures est effectuée à l'aide des données de surveillance de l'air ambiant. L'obtention de mesures des émissions de la part de l'industrie est essentielle à l'exactitude de l'inventaire.

Applications de l'inventaire

Évaluation des programmes de contrôle actuels, énoncé de nouvelles stratégies de contrôle, information du grand public à propos des émissions dans les communautés, respect des exigences nationales et internationales à l'égard des rapports, négociation de protocoles et d'accords internationaux.

Documentation d'information et de soutien disponible

Inventaire canadien des émissions des principaux contaminants atmosphériques (1990).
Sommaires de l'Inventaire canadien des émissions des principaux contaminants atmosphériques (disponibles au printemps 2000).
Guide de l'Inventaire des émissions des principaux contaminants atmosphériques (1995) (disponible au printemps 2000).

Effort	Très élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui*
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Formats standard variés
Bilingue : Oui

* L'information détaillée est protégée

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Marc Deslauniers
Gestionnaire suppléant de programme : Christian Vezina, David Niemi
Adresse : Direction des données sur la pollution
Direction de la prévention de la pollution de l'air
Environnement Canada
351, boul. Saint-Joseph
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 994-3069
Téléc. : (819) 953-9542
Courriel : marc.deslauniers@ec.gc.ca
Site Web : www.ec.gc.ca/pdb/cac/cacf.html

Commanditaires et/ou partenaires

Ministères de l'Environnement des provinces et des territoires, par l'intermédiaire du GTINEP, associations industrielles, industries.

Suivi de la Stratégie de mise en oeuvre nationale du Canada	
Type d'inventaire	Volontaire Fédéral
Couverture géographique de l'inventaire	Inventaire des données des programmes sur les indicateurs de changements climatiques. Manière dont celles-ci s'inscrivent dans les tendances sectorielles, régionales et générales.
Objectifs Permettre au Canada de démontrer ses progrès et de faire un rapport sur la réalisation de ses objectifs en matière de changements climatiques, à l'échelle nationale et internationale. Énoncer des politiques novatrices en matière de changements climatiques, fondées sur la nouvelle information. Permettre aux ministres de montrer les progrès accomplis relatifs à leurs engagements. Apporter des modifications aux stratégies en matière de changements climatiques qui ne progressent pas comme prévu.	
Description/Sommaire Il s'agit d'une collecte de données qui pourrait être entreprise dans le cadre de la Réponse du Canada aux changements climatiques. Avant d'entrer dans les détails de cet inventaire, la stratégie nationale de mise en œuvre doit être définie clairement, notamment au niveau du partage des responsabilités juridiques et administratives. Il est trop tôt pour déterminer l'ampleur de ce projet d'inventaire.	
Liens avec les autres programmes Lié à l'évaluation du progrès de la stratégie nationale de mise en œuvre, les impacts des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi que l'avancement et le raffinement de la climatologie.	
Méthodes de collecte des données Selon toute probabilité, à l'aide des mécanismes fédéraux, provinciaux et territoriaux existants. À déterminer	
Données Indicateurs de base mettant en évidence les tendances clés dans les régions (p. ex. efficacité énergétique, énergie renouvelable, production d'électricité, etc.) Indicateurs généraux spécifiques au programme (pour faire le suivi des objectifs du SNM et pour apporter des changements en cours de route) À déterminer par les gestionnaires de programme	
Fréquence de remise des rapports	Probablement des rapports annuels (à déterminer)
Dates de soumission	À déterminer
Validité statistique et/ou exactitude de l'information Selon la source des données (à déterminer)	
Applications de l'inventaire Énoncé de politique, suivi et modification de programmes, rédaction de rapports nationaux et internationaux sur les changements climatiques.	
Documentation d'information et de soutien disponible Études concernant les changements climatiques, rapport de l'IIDD	
Effort	À déterminer

Accessibilité au grand public	**Pour de plus amples renseignements**
Inventaire fourni sur demande :	**Gestionnaire de programme :** David Sawyer
Rapports fournis sur demande :	**Gestionnaire suppléant de programme :**
Rapports à télécharger sur Internet :	**Adresse :** Environnement Canada 10, rue Wellington Hull (Québec)
Numéro sans frais :	**Tél. :** (819) 953-8904
Inscription, adhésion ou frais :	**Téléc. :**
Format :	**Courriel :** David.Sawyer@ec.gc.ca
Bilingue :	**Site Web :**

Commanditaires et/ou partenaires
Études concernant les changements climatiques du sous-groupe du CCNPA-CC

Greenhouse Gas (GHG)Trends Report

Type d'inventaire	Volontaire (pour l'apport d'information supplémentaire et la vérification de l'information disponible) Fédéral
Couverture géographique de l'inventaire	Canada

Objectifs

Déterminer avec précision les tendances d'émission de gaz à effet de serre et évaluer le respect des engagements nationaux et internationaux (en particulier le Protocole de Kyoto). Faire preuve de leadership dans la méthodologie de recherche sur les gaz à effet de serre, en collaboration avec les intervenants, les provinces, les territoires et les municipalités.

Description/Sommaire

L'inventaire annuel des gaz à effet de serre est dressé par la Direction des données sur la pollution d'Environnement Canada et est soumis aux Nations Unies conformément aux engagements pris par le Canada dans la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Liens avec les autres programmes

L'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre au Canada : les émissions et les retraits avec tendances en 1997 (1999)
Tendances des émissions de gaz à effet de serre au Canada, 1990-1995 (1997)

Méthodes de collecte des données

La division des gaz à effet de serre de la DDP fait la collecte des mesures d'émissions effectuées selon diverses méthodologies, telles que les statistiques, la mesure des émissions à la source, le calcul des bilans massiques, les coefficients d'émission, les estimations d'ingénierie et autres méthodologies standard. Les données sur l'usage des carburants de Statistique Canada sont utilisées dans l'inventaire.

Données

Polluants : CO_2, CH_4, N_2O, SF_6, PFC et HFC
Données sur les sources : par catégories de secteurs
Projections : 1980 à 2010 (projection basée sur des activités normales après 1997)

Fréquence de remise des rapports	Annuelle
Dates de soumission	15 avril

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Uncertainties in Canada's 1990 Greenhouse Gas Emission Estimates, A Quantitative Assessment (1994)

Applications de l'inventaire	Engagement international Évaluation des changements climatiques

Documentation d'information et de soutien disponible

Inventaires publiés tous les deux ans.

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande	Oui*
Rapports fournis sur demande	Oui
Rapports à télécharger sur Internet	Oui
Numéro sans frais	Aucun
Inscription, adhésion ou frais	Aucuns frais pour obtenir les
Format	PDF
Bilingue	Oui

* Disponible pour revue

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Art Jaques
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Division des gaz à effet de serre,
351, boul. Saint-Joseph,
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 994-3098
Téléc. : (819) 953-9542
Courriel :
Site Web : www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_html

Commanditaires et/ou partenaires

Agences fédérales et provinciales

Rapport national du Canada sur les changements climatiques

Type d'inventaire	National/International (selon le Protocole de Kyoto) Fédéral
Couverture géographique de l'inventaire	Canada

Objectifs

Faire le rapport des mesures prises par le Canada en matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre, telles que l'adaptation, la recherche, l'éducation, l'aide financière, le transfert technologique et les projections d'émissions, et évaluer l'impact de ces mesures.

Description/Sommaire

Rapport conforme aux articles 4.1(j) et 12.1(b) du CCNUCC et des articles 7 et 10 du Protocole de Kyoto, portant sur l'ensemble des mesures requises pour respecter tous les engagements pris dans le cadre de la Convention et du Protocole, y compris celles touchant l'adaptation, la recherche, l'éducation et d'autres mesures, en plus de celles sur les limites d'émission et sur l'agrandissement des zones d'accumulation de matières.

Liens avec les autres programmes

Se fonde en grande partie sur les programmes d'Environnement Canada et sur d'autres programmes fédéraux et provinciaux de changements climatiques (inventaires de gaz à effet de serre, projections d'émissions, impacts et adaptation, transfert technologique et programmes d'aide financière).

Méthodes de collecte des données

La collecte des données sur les gaz à effet de serre est effectuée par la Division des gaz à effet de serre d'Environnement Canada, celle sur les impacts et l'adaptation est effectuée par les Services météorologiques d'Environnement Canada, celle sur les projections d'émissions, les politiques et les mesures est effectuée par RNCan et les provinces et celle sur l'aide financière et les transferts technologiques est effectuée par l'ACDI et RNCan.

Données

Polluants : CO_2, CH_4, N_2O, SF_6, PFC et HFC
Projections : 1990 à 2020

Fréquence de remise des rapports	À déterminer par la Conférence des Parties (probablement trois ans)
Dates de soumission	Le prochain rapport sera soumis le 1er novembre 2001.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Applications de l'inventaire

Engagement international
Évaluation des programmes et des mesures de réduction des émissions du Canada.

Documentation d'information et de soutien disponible

Effort Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande :
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui*
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucuns frais pour
Format : PDF et imprimé
Bilingue : Oui
*http://www.unfccc.de/resource/country/canada.html

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Robert Audet
Gestionnaire suppléant de
Adresse : Environnement Canada
351, boul. Saint-Joseph,
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 993-6014
Téléc. : (819) 953-5958
Courriel : robert.audet@ec.gc.ca
Site Web : www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg.html

Commanditaires et/ou partenaires

Mené en partenariat par Environnement Canada et Ressources Naturelles Canada

Ressources naturelles Canada : Perspectives des émissions du Canada

Type d'inventaire Fédéral

Couverture géographique de l'inventaire Canada

Objectifs

Les projections à long terme concernant l'énergie de Ressources Naturelles Canada (RNCan) identifient les nouveaux enjeux des marchés de l'énergie, afin de fournir une base pour l'énoncé de politiques, de favoriser des discussions éclairées sur l'énergie et les question environnementales qui s'y rattachent et de faire valoir le point de vue de RNCan sur la question de l'énergie.

Description/Sommaire

En 1999, RNCan a mis à jour ses données et projections concernant les émissions de gaz à effet de serre afin de fournir un scénario de référence révisé établissant les lignes directrices de la stratégie de mise en œuvre concernant les changements climatiques. Cette mise à jour comprend huit tableaux de données sur les enjeux liés aux changements climatiques. L'inventaire des gaz à effet de serre est utilisé aux fins de projections.

Liens avec les autres programmes

Accessibilité à de l'information de l'inventaire des gaz à effet de serre.

Méthodes de collecte des données

Les mesures d'émissions de gaz à effet de serre proviennent de diverses sources d'information, notamment : les statistiques les plus récentes, les coefficients d'émission publiés et de nombreuses consultations auprès d'associations industrielles et d'agences gouvernementales. L'inventaire des gaz à effet de serre est utilisé aux fins de projections.

Données

Polluants : CO_2, CH_4 et N_2O
Sources : par catégories de secteurs.
Projections : jusqu'en 2020 (projections basées sur l'hypothèse du respect des politiques existantes. Les engagements de réduction du Protocole de Kyoto sont exclus de la projection).

Fréquence de remise des rapports Au besoin

Dates de soumission Variables

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Applications de l'inventaire Identification des nouveaux enjeux du secteur de l'énergie.
Taux de base des émissions de référence et scénario.
Discussions entre intervenants

Documentation d'information et de soutien disponible

Perspectives des Émissions du Canada: Une Mise À Jour (1999)

Perspectives Énergétiques du Canada: 1996-2020 (1997)

Effort Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande :
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucuns frais pour obtenir les
Format : PDF
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Neil McIlveen (Ressources Naturelles Canada)
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Direction de la politique énergétique
580, rue Booth, 19e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Tél. : (613) 995-8762
Téléc. : (613) 996-8123
Courriel :
Site Web : www.nrcan.gc.ca/es/ceo/francais.htm

Commanditaires et/ou partenaires

Agences fédérales

MVR inc. : Registre Défi

Type d'inventaire	Volontaire Industrie / Gouvernement (privé-public)
Couverture géographique de l'inventaire	Canada

Objectifs

L'énoncé de mission de MVR inc. affirme que MVR doit fournir les moyens de promouvoir, d'évaluer et de reconnaître l'efficacité des mesures volontaires dans la réalisation de l'objectif du Canada en matière de changements climatiques.

Description/Sommaire

En 1997, MVR inc. a terminé sa transition vers un partenariat privé-public. La composante Registre (mise sur pied en 1995) n'est pas destinée à fournir un inventaire des émissions de gaz à effet de serre, mais plutôt à démontrer et à documenter la contribution des organismes enregistrés à l'initiative globale de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Un rapport annuel décrivant l'état du Registre MVR inc. est publié au cours du premier trimestre de chaque année.

Liens avec les autres programmes

Environnement Canada (Les gaz à effet de serre et les changements climatiques); Perspectives énergétiques du Canada, Ressources Naturelles Canada; ministères de l'Environnement des provinces et des territoires; Gestion responsable, Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC); Association canadienne de l'électricité (ACE); Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP); Association minière du Canada (AMC); Institut canadien des produits pétroliers (ICPP); et plus de 20 autres associations, conseils et entités-types dont on ne fait pas mention dans ce rapport.

Méthodes de collecte des données

Enregistrement volontaire d'entités industrielles, commerciales et institutionnelles (y compris les gouvernements).

Données

Polluants : Gaz à effet de serre

Fréquence de remise des rapports	Rapport annuel publié en mars.
Dates de soumission	La date limite pour les candidatures au prix annuel du mérite est le 31 octobre.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Variable. Les entités enregistrées sont invitées à soumettre de l'information vérifiable, que ce soit à l'interne ou à l'externe.

Applications de l'inventaire

Information du grand public, reconnaissance de la part du grand public et analyse des tendances en matière de déclaration volontaire des émissions de gaz à effet de serre.

Documentation d'information et de soutien disponible

Rapport annuel 1998 de MVR inc.
Rapport annuel 1999 de MVR inc.
Champion News (bulletin bimensuel)
Guide d'inscription 1999

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucuns pour les plans d'action et les
Format : PDF
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : M. Robert A. Flemington, président
Gestionnaire suppléant de M. Brian Rawson, analyste des registres
Adresse : 170, av. Laurier Ouest, bureau 600
Ottawa (Ontario)

Tél. : (613) 565-5151
Téléc. : (613) 565-5743
Courriel : info@vcr-mvr.ca
Site Web : www.vcr-mvr.ca

Commanditaires et/ou partenaires

Depuis le 1er janvier 2000 : 980 entités enregistrées, dont 681 avec des plans d'action enregistrés et 258 avec des rapports d'activités enregistrés. De plus, MVR inc. a établi des liens formels et des partenariats avec 34 associations, conseils et entités-types.

MVR inc. : Registre des crédits GES

Type d'inventaire : Volontaire

Industrie / Gouvernement (privé-public)

Couverture géographique de l'inventaire : Canada

Objectifs

L'objectif du Registre des crédits GES est de permettre l'enregistrement à la Baseline Protection Initiative du Canada et aux mécanismes de crédit ou de transaction qui seront créés dans l'avenir.

Description/Sommaire

En 1997, MVR inc. a terminé sa transition vers un partenariat privé-public. La composante Registre (mise en œuvre prévue en 2000) fournira un registre standard pour l'enregistrement des entités et la promotion de celles-ci au sein de la Baseline Protection Initiative. Le Registre des crédits GES sert de registre permanent des projets spécialisés révisés par le GERT.

Liens avec les autres programmes

Environnement Canada, Ressources Naturelles Canada, Greenhouse Gas Emissions Reduction Trading (GERT).

Méthodes de collecte des données

Enregistrement d'entités industrielles, commerciales et institutionnelles (y compris les gouvernements).

Données

Polluants : gaz à effet de serre.
Domaines couverts : activités de réduction depuis 1990 conformes aux exigences des la Baseline Protection Initiative et/ou le règlement du GERT.

Fréquence de remise des rapports : Rapport annuel publié en mars

Dates de soumission : s.o.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Règlements spécifiques de la Baseline Protection Initiative OU revue de projets spécialisés propres au GERT.

Applications de l'inventaire

Bases de données sur l'enregistrement des entités par l'intermédiaire de la Baseline Protection Initiative.
Registre public des projets spécialisés révisés par le GERT.

Documentation d'information et de soutien disponible

Rapport annuel 1999 de MVR inc.
Rapport annuel 1998 de MVR inc.
Champion News (bulletin bimensuel)
Guide d'inscription 1999

Effort : Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Frais de transaction de
Format : PDF
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : M. Robert A. Flemington, président
Gestionnaire suppléant de programme : M. Brian Rawson, analyste des registres
Adresse : 170, av. Laurier Ouest, bureau 600
Ottawa (Ontario)

Tél. : (613) 565-5151
Téléc. : (613) 565-5743
Courriel : info@vcr-mvr.ca
Site Web : www.vcr-mvr.ca

Commanditaires et/ou partenaires

Environnement Canada, Ressources Naturelles Canada, Greenhouse Gas Emissions Reduction Trading (GERT).
MVR inc. a établi des liens formels et des partenariats avec 34 associations, conseils et entités-types (y compris le GERT).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Type d'inventaire	Réglementation Fédéral
Couverture géographique de l'inventaire	Canada

Objectifs

L'INRP est le seul inventaire national, accessible au grand public et ayant un cadre juridique du Canada. Ses objectifs sont : fournir de l'information aux Canadiens sur les émissions de polluants par les installations industrielles situées dans leur région immédiate et aux gouvernements et autres organismes pour les aider à établir des priorités d'action; encourager l'industrie à prendre des mesures volontaires pour réduire ses émissions; faire le suivi des progrès dans le domaine; apporter un soutien aux diverses initiatives de réglementation du Canada.

Description/Sommaire

L'INRP a été créé en 1992 dans le cadre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). Les propriétaires et exploitants d'installations industrielles qui font la fabrication, la transformation ou l'utilisation de toute substance inscrite à l'INRP et qui répondent aux critères de déclaration prescrits doivent faire une déclaration à l'INRP. De nombreux types d'installations sont exemptes de l'obligation de faire un rapport à l'INRP.

Liens avec les autres programmes

Les données de l'inventaire sont accessibles à tous.
ACFPC – PDRE
CCE (les données sont reprises dans le Taking Stock Report)

Méthodes de collecte des données

Chaque installation industrielle fait une estimation, en tonnes, de ses émissions et des transferts de substances inscrites à l'INRP, basée sur diverses méthodologies, telles que la mesure des émissions à la source, le calcul des bilans massiques, les coefficients d'émission, les estimations d'ingénierie et autres méthodologies standard.

Données

Polluants : Voir l'annexe A pour consulter la liste complète des substances inventoriées par l'INRP.
Données sur les sites industriels : ID INRP, codes CTI et SCIAN, nom de compagnie et des installations, endroit (lat./long.).
Données sur les sources : Émissions à la source annuelles dans l'environnement (air, eau, terre et injection souterraine), transferts hors du point de source aux fins d'élimination ou de recyclage et activités de prévention de la pollution.
Projections : Projection des émissions et des transferts sur trois ans.

Fréquence de remise des rapports	Rapport annuel en format électronique
Dates de soumission	1er juin (la date limite peut varier d'une année à l'autre)

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Le logiciel de rapport de l'INRP a une fonction de vérification des erreurs de déclaration qui permet de vérifier si les formulaires de rapport ont été dûment remplis. Toutes les erreurs doivent être corrigées pour que le logiciel accepte de transférer le rapport de l'INRP sur le disque qui sera remis à Environnement Canada.

Applications de l'inventaire	Gestion des émissions de polluants Base de données pour les projections d'émissions (cinq ans) Information du grand public

Documentation d'information et de soutien disponible

Guide de déclaration à l'inventaire national des rejets de polluants (de 1993 à aujourd'hui).
Déclaration sommaire à l'inventaire national des rejets de polluants (de 1993 à aujourd'hui).

Effort	Très élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui (dbf ou format d'accès)
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucuns frais pour obtenir les rapports
Format : PDF
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : François Lavallée
Gestionnaire suppléant de programme : Bureaux régionaux d'Environnement
Adresse : Place Vincent Massey, 9e étage
351, boul. Saint-Joseph
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-1656
Téléc. : (819) 994-3266
Courriel : NPRI@ec.gc.ca
Site Web : www.ec.gc.ca/pdb/npri/index.html

Commanditaires et/ou partenaires

Programme administré par Environnement Canada

Addendum à la section 3 (suite)

Collecteurs de données d'inventaire

Gouvernements provinciaux

- British columbia Ministry of Environment, Lands and Parks (BCMELP)
- Alberta Environment
- Saskatchewan Environment and Resource Management
- Manitoba Conservation
- Ministère de l'Environnement de l'Ontario
- Great Lakes Binatinoal Toxic Strategy
- Entente Canada-Ontario (ECO) (fédéral-provincial)
- Déclarations d'émissions des génératrices d'électricité et de tous les secteurs industriels, commerciaux et municipaux (travaux en cours)
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Programme ÉcoGESte
- Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse
- Prince Edward Island Environment and Technology
- Newfoundland and Labrador Department of Environment and Labour

Collectivités régionales

- Rapport annuel du District régional de Vancouver (DRV) pour appuyer le PGQA et le BC MELP.
- Communauté urbaine de Montréal

British Columbia Ministry of Environment, Lands and Parks (BCMELP)

Type d'inventaire	Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Province de la Colombie-Britannique

Objectifs

Des inventaires mis à jour régulièrement sont dressés par le BCMELP et utilisés comme outil de prévention de la pollution atmosphérique qui assure un protection adéquate et une amélioration de la qualité de l'air pour le bien et la santé des Britanno-Colombiens.

Description/Sommaire

La Air Resources Branch du British Columbia Ministry of Environment, Lands and Parks a la responsabilité de dresser des inventaires d'émissions provinciaux qui relèvent toutes les sources de pollution de l'air de la province.

Liens avec les autres programmes

DRV
CB/WA/DRV IAAQA

Méthodes de collecte des données

Diverses méthodologies ont été utilisées, telles que les données sur les permis d'émissions atmosphériques, la surveillance des cheminées, le calcul des bilans massiques, les coefficients d'émission, les estimations d'ingénierie et autres méthodologies standard.

Données

Polluants : CO, NO_x, SO_x, TRS, COV, MP_{10} et $MP_{2,5}$, CO_2, CH_4, N_2O, de même que l'ammoniac pour les sources agricoles.
Installations : ID d'installation (no. de permis), codes CTI et lieu de l'installation.
Sources : ponctuelles, étendues, mobiles et naturelles.
Projections : jusqu'à 2020.

Fréquence de remise des rapports	Inventaires mis à jour aux cinq ans, en général
Dates de soumission	Variables

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Des efforts ont été faits pour assurer l'exactitude des évaluations. Cependant, les pourcentages d'incertitude et les seuils de confiance statistiques n'ont pas été établis.

Applications de l'inventaire	Prévention de la pollution atmosphérique provinciale Contribution à l'inventaire national

Documentation d'information et de soutien disponible

1995 British Columbia Emissions Inventory of Common Air Contaminants and Greenhouse Gases (mai 1999)
Disponible à l'adresse http://www.elp.gov.bc.ca/epd/epdpa/ar/airquality/#monitoring

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande :	
Rapports fournis sur demande :	Oui
Rapports à télécharger sur Internet :	Oui
Numéro sans frais :	1 800 663-7867
À Vancouver :	(604) 660-2421
Inscription, adhésion ou frais :	Aucuns frais pour obtenir
Format :	PDF
Bilingue :	Aucun

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme :	Tony Wakelin
Gestionnaire suppléant de programme :	
Adresse :	Air Resources Branch PO Box 9341, Stn Prov Govt Victoria (C.-B.) V8W 9M1
Tél. :	(250) 356-0634 De l'extérieur de Victoria, composer le numéro sans
Téléc. :	(250) 356-7197
Courriel :	tony.wakelin@gems5.gov.bc.ca
Site Web :	www.elp.gov.bc.ca/epd/epdpa/ar/airquality

Commanditaires et/ou partenaires

Environnement Canada et District régional de Vancouver

Alberta Environment

Type d'inventaire	Réglementation (seuils de déclaration de la AMD à l'égard des NO_x/SO_2) Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Province de l'Alberta

Objectifs
Respect des ententes nationales et provinciales telles que le Plan national de gestion des NO_x et des COV; contrôle des principaux contaminants atmosphériques industriels; conformité à chaque entente conclue.

Description/Sommaire
Actuellement, l'Alberta a terminé un inventaire des sources de rejet ponctuel pour les CCC. Elle en train d'évaluer le système RAPIDS pour son programme d'inventaire. S'il convient, le système RAPIDS pourrait être intégré au système de réglementation de l'Alberta. Actuellement, les exigences pour les inventaires d'émissions sont stipulées dans la Air Monitoring Directive (AMD). Pour certaines industries, il existe des conditions pour le Service du génie civil et de l'entretien et/ou une déclaration régulière est nécessaire.

Liens avec les autres programmes
CCC
Plan national de gestion des NO_x et des COV

Méthodes de collecte des données
Les émissions ont été estimées dans tous les cas où des données valides existaient. Cela comprend : approbations d'AENV, rapports de conformité, statistiques d'AEUB, personnes-ressources sur place, associations industrielles (ACFPC, AFPA).

Données
Polluants : SO_2, NO_x, COV, CO, phosphate trisodique, MP_{10}, $MP_{2,5}$ et de nombreux autres polluants, tels que relevés dans les approbations des installations individuelles.
Type :Sources ponctuelles, fugitives et étendues.
Information sur les sites industriels : Nom, exploitant, CTI, CSC, adresse.

Fréquence de remise des rapports	Mensuel et annuel (selon la AMD)
Dates de soumission	Mi-mars de l'année suivante (en cas de conformité)

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Il y a plus d'exactitude dans les cas où l'information est tirée des examens manuels des cheminées ou du Service du génie civil et de l'entretien.

Applications de l'inventaire
Aucun rapport annuel Information du grand public et soutien d'autres programmes d'inventaire

Documentation d'information et de soutien disponible
Air Monitoring Directive; critères de déclaration des approbations individuelles

Effort	Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui
Rapports fournis sur demande : Aucun
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : s.o.
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Bob Stone
Gestionnaire suppléant de programme : David Slubik
Adresse : 4th Floor, Oxbridge Place
9820-106 Street
Edmonton (Alberta) T5K 2J6
Tél. : (780) 427-7022
Téléc. : (780) 422-4192
Courriel : Dave.Slubik@gov.ab.ca
Site Web : Aucun

Commanditaires et/ou partenaires
Programme administré par Alberta Environment

Saskatchewan Environment and Resource Management

Type d'inventaire Actuellement, aucun inventaire n'existe
Provincial

Couverture géographique de l'inventaire Province de la Saskatchewan

Objectifs
Le programme d'émissions atmosphériques a deux objectifs : satisfaire aux diverses exigences d'inventaire et de déclaration des ententes externes et évaluer la conformité à la réglementation.

Description/Sommaire
Le SERM recueille de l'information des sources ponctuelles de la province et prépare un inventaire provincial des émissions. Environnement Canada mesure toutes les autres sources d'émissions.

Liens avec les autres programmes
Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes
CCC

Méthodes de collecte des données
Système d'inventaire des déversements résiduels; données sur les permis d'émissions atmosphériques (les installations fournissent l'information sur leurs opérations et sur les équipements, le carburant et les matériaux de base de leurs produits. De plus, elles sont tenues de soumettre des estimations de leurs émissions).

Données
Information sur les sites industriels : Endroit, personne-ressource, types d'affaires/produits.
Information sur les sources : Estimations des émissions à la source, unités de production, unités de combustion, stratégies de contrôle des émissions, techniques d'estimation des émissions.
Polluants : SO_2, NO_x, CO, MP, COV, O_3.

Fréquence de remise des rapports Annuelle pour le SO_2 et les NO_x; tous les cinq ans pour les CCC

Dates de soumission Aucune spécifiée

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Aucune information disponible

Applications de l'inventaire
Locale
Inventaire du GTINEP
L'information sur les SO_2/NO_x est envoyée à Environnement Canada pour la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes.

Documentation d'information et de soutien disponible
Aucune information

Effort Faible à moyen

Accessibilité au grand public
Inventaire fourni sur demande : Aucun
Rapports fournis sur demande : Aucun
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : s.o.
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements
Gestionnaire de programme : Chris Gray
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Saskatchewan Environment and Resource Mgmt.
Environmental Protection Branch
3211 Albert Street, Regina (Saskatchewan) S45 5W6
Tél. : (306) 787-6196
Téléc. : (306) 787-0197
Courriel : chris.gray.erm@govmail.gov.sk.ca
Site Web :

Commanditaires et/ou partenaires

Manitoba Conservation

Type d'inventaire	Volontaire/réglementation - quelques installations sont tenues de déclarer leurs émissions Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Province du Manitoba

Objectifs
Le programme d'émissions atmosphériques a deux objectifs : satisfaire aux diverses exigences d'inventaire et de déclaration des ententes externes et évaluer la conformité à la réglementation.

Description/Sommaire
Le Manitoba prépare des inventaires provinciaux d'émissions à la source. Les émissions des sources étendues sont mesurées par Environnement Canada.

Liens avec les autres programmes
Stratégie sur les émissions acidifiantes
CCC

Méthodes de collecte des données
Données sur la production, coefficients d'émission listés dans le système d'inventaire des déversements résiduels et le AP-42, échantillonnage à la source, le cas échéant.
Polluants : SO_2, CCC

Données
Nom et adresse des installations
Base de données du système d'inventaire des déversements résiduels
Polluants : Principaux contaminants atmosphériques

Fréquence de remise des rapports	Annuelle
Dates de soumission	Au mois de janvier de chaque année. Les installations sous une réglementation doivent remettre un rapport mensuel.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Aucune information disponible

Applications de l'inventaire
Information du grand public, par l'intermédiaire des Rapports sur l'état de l'environnement (rapports de 1993 à 1997 disponibles)
Réglementation sur les émissions atmosphériques
SO_2, gaz à effet de serre et projections du CCC

Documentation d'information et de soutien disponible
Aucune information

Effort Faible à moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui*
Rapports fournis sur demande :
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : s.o.
Bilingue : Aucun

* Les données non confidentielles sont disponibles sur demande

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Jean Van Dusen
Gestionnaire suppléant de programme : Art Schulz
Adresse : 123 Main Street, Suite 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A5
Tél. : (204) 945-1671
Téléc. : (204) 948-2357
Courriel : jvandusen@gov.mb.ca
Site Web : www.gov.mb.ca/environ/prgareas/program.html

Commanditaires et/ou partenaires

Ministère de l'Environnement de l'Ontario

Type d'inventaire Volontaire
Provincial

Couverture géographique de l'inventaire Province de l'Ontario

Objectifs
Satisfaire aux exigences du Plan de gestion des NO_x/COV, des ententes sur les gaz à effet de serre, de la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes; appuyer les accords bilatéraux, les évaluations environnementales et les certifications d'approbation; évaluer les objectifs en matière de changements climatiques, les projections énergétiques et les enjeux en matière d'énergie.

Le programme d'émissions atmosphériques a deux objectifs : satisfaire aux diverses exigences d'inventaire et de déclaration des ententes externes et évaluer la conformité à la réglementation.
L'inventaire des émissions de l'Ontario fait le relevé et le suivi des émissions atmosphériques dans la province. Les données de l'inventaire sont utilisées pour appuyer les objectifs mentionnés ci-dessus. L'information sur les émissions est fournie, en général, sur une base volontaire. Le taux de réponse est, jusqu'à présent, de 20 %.

Liens avec les autres programmes
Polluants relevés dans le document Ambient Air Quality Criteria
Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes
Gaz à effet de serre

Méthodes de collecte des données
Système d'inventaire des déversements résiduels. Les données de mesure des concentrations des polluants dans l'atmosphère et d'estimations des émissions atmosphériques sont tirées de diverses sources d'information, en général : les certificats d'approbation et autres sources standard. Les outils principaux de collecte de données sont : sondages auprès de l'industrie, programmes environnementaux, études environnementales, rapports d'essai de cheminées, Statistiques de l'Ontario, enregistrements de véhicules, etc.

Données
Information sur les sites industriels : Nom et adresse de la compagnie, secteur, référence géographique, endroit, ville, région, CTI, personne-ressource, calendrier d'exploitation de l'usine.
Information sur les sources : Combustion d'essence, site, sources mobiles et ponctuelles, taux de production, consommation de carburant, CSC, équipement de combustion, équipement de contrôle, efficacité de contrôle, diamètre et hauteur des cheminées, débit des cheminées, réservoirs, émissions fugitives.
Polluants : O_3, NO_2, SO_2, CO, NO_3, phosphate trisodique, MP_{10}, SRT, COV, substances de l'INRP, toxiques des Grands lacs, substances ACO.

Fréquence de remise des rapports Annuelle pour le SO_2 et variable pour les autres exigences de déclaration.

Dates de soumission Les données doivent être soumises à la même date que celles destinées à l'INRP

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
On a mentionné que les données ne sont pas entièrement exactes, à cause du faible taux de participation et d'estimations grossières.
Le Fast Reference Emission Document du ministère de l'Environnement est utilisé pour déterminer le degré de confiance statistique et l'exactitude.

Applications de l'inventaire
Le grand public a accès à un résumé des données dans un rapport annuel
Déterminer des objectifs pour les programmes (pluies acides, smog, etc.)
Déclarer les principaux contaminants atmosphériques
Fournir une plateforme de projection des émissions

Documentation d'information et de soutien disponible
Fast Reference Emission Document;
Statistiques de l'Ontario.
Air Quality in Ontario, 1997.
A compendium of knowledge of particulate matter in Ontario.

Effort Moyen

Accessibilité au grand public
Inventaire fourni sur demande : Aucun
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Aucun
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements
Gestionnaire de programme : Peter Wong
Gestionnaire suppléant de Simon Wong
Adresse : Ministère de l'Environnement de l'Ontario
Direction de la surveillance et du compte rendu
Environmental Modelling & Emission Inventory Section
Tél. : (416) 235-6130/(416) 235-6123
Téléc. : (416) 235-5818
Courriel : wongpe@ene.gov.on.ca
Site Web : Inconnu

Commanditaires et/ou partenaires
Aucun spécifié

Great Lakes Binational Toxic Strategy

Type d'inventaire International

Couverture géographique de l'inventaire Région des Grands lacs, aux É.-U. et au Canada

Objectifs
L'information de l'inventaire des rejets est recueillie par le CGLI pour comparer les émissions de 1987 avec celles d'aujourd'hui, pour identifier les émissions actuelles à la lumière des objectifs de réduction et pour faire le suivi des réduction des émissions, afin de déterminer de manière définitive les secteurs qui sont des sources de diverses substances de niveau I.

Description/Sommaire
La Great Lakes Binational Toxic Strategy est une entente signée par l'EPA et Environnement Canada, dans le but de prendre des mesures spécifiques visant l'élimination presque complète du rejet dans les Grands lacs de 16 produits chimiques, désignées comme des substances de niveau I. Elle vise également la réduction des rejets de 21 substances de niveau II, par des efforts de prévention de la pollution. Dans le cadre de cette initiative, le Council of Great Lakes Industries (CGLI) a le mandat de collecter de l'information portant sur les rejets industriels de substances de niveau I, y compris les émissions atmosphériques.

Liens avec les autres programmes
Binational Toxic Strategy Program

Méthodes de collecte des données
Les demandes sont faites par téléphone, par courrier électronique ou dans le cadre d'ateliers de travail. Les industries déclarent les polluants requis en tonnes par année. Des demandes informelles pour de l'information sur des polluants divers sont également effectuées. L'information est réunie et une analyse des tendances est faite pour les différents secteurs-sources.

Données
Substances : Mercure, BPC, dioxines (PCDD) et furanes (PCDF), octochlorosyrène, benzo-alpha-pyrène, hexachlorobenzène, dérivés alcoylés du plomb.
Information sur les sites industriels : Objectifs et programmes cibles, procédés de production, noms des sources, personnes-ressources sur place et site industriel.
Sources : Industries des Grands lacs (pâtes et papiers, fabricants de matériel d'imprimerie, industrie du chlore et de la soude caustique, aciéries, compagnies d'électricité, etc.).
Information sur les sources : Substances dans l'atmosphère en tonnes/année.

Fréquence de remise des rapports Au besoin (informel)

Dates de soumission Au besoin (informel)

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Le CGLI demande que l'industrie fournisse des renseignements exacts. Le CGLI ne fait pas de tests du degré de confiance statistique ni de vérification de l'exactitude des renseignements.

Applications de l'inventaire
Suivre les niveaux de réduction des émissions à la lumière des objectifs prédéterminés.
Définir et confirmer les sources industrielles de certaines émissions.
Identifier les sources qui pourraient se trouver hors du secteur industriel et suggérer des solutions de rechange que les gouvernements pourraient appliquer pour obtenir des résultats plus probants.

Documentation d'information et de soutien disponible
Four Quarter 1999 Report - CGLI Binantional Toxics Strategy Project
CGLI'S First Year Report Implementing the Binational Toxics Strategy
Rapport de l'Entente Canada-Ontario (ACO) - identifiera les secteurs
Draft Batelle work plan

Effort Élevé

Accessibilité au grand public
Inventaire fourni sur demande :
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : PDF
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements
Gestionnaire de programme : Dale Phenicie
Chef de projet (Environmental Affairs Consulting)
Adresse : Council of Great Lakes Industries
3600 Green Ct. P.O. Box 134006
Ann Arbor, MI 48113-4006
Tél. : (604) 436-6700
Téléc. : (770) 631-7729
Courriel : dkphenicie@mindspring.com
Site Web : www.cgli.org

Commanditaires et/ou partenaires
Fédéral : Environnement Canada
EPA (É.-U.)

Entente Canada-Ontario

Type de programme Volontaire
Ententes fédéral-provincial

Couverture géographique de l'inventaire Bassin des Grands lacs

Objectifs
Prévenir et contrôler la pollution; les objectifs spécifiques énoncés dans le deuxième rapport d'étape comprennent : réduire de 90 % des sept dernières substances comprises dans la première étape; appuyer les programmes de volontariat de l'industrie pour réduire les substances comprises dans la deuxième étape.

Description/Sommaire
L'ACO a été ratifié en 1994. La structure de déclaration informe la Commission mixte internationale (CMI) de l'ampleur des efforts et des progrès accomplis par le Canada pour respecter les engagements de l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Liens avec les autres programmes
Ontario Pollution Prevention Program (P^4)
ARET
Great Lakes Binational Toxic Strategy

Méthodes de collecte des données
L'information portant sur la région des Grands lacs est évaluée par l'ARET. L'inventaire de l'ARET sert à suivre les progrès.

Données
Polluants : Voir l'annexe A pour consulter la liste complète des substances.

Fréquence de remise des rapports Annuelle

Dates de soumission

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Dépend de l'exactitude des données de l'ARET.

Applications de l'inventaire
Information du grand public, suivi des progrès vers l'assainissement (et le maintien de l'assainissement) de la région des Grands lacs.

Documentation d'information et de soutien disponible
Deuxième rapport intérimaire en vertu de l'entente Canada-Ontario, 1995-1997
Premier rapport intérimaire en vertu de l'entente Canado-Ontario, 1994
L'ECO concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs, 1994
Partenariats pour la protection des Grands lacs - Information de base pour l'ACO

Effort Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande	voir l'ARET
Rapports fournis sur demande	Oui
Rapports à télécharger sur Internet	Oui
Numéro sans frais	Aucun
Inscription, adhésion ou frais	Aucun
Format	HTML
Bilingue	Oui

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme	Ministère de l'Environnement de l'Ontario
Gestionnaire suppléant de programme	
Adresse	Ministère de l'Environnement de l'Ontario Direction de la surveillance et du compte rendu environnemental Environmental Modelling & Emission Inventory Section
Tél.	
Téléc.	
Courriel	
Site Web	

Commanditaires et/ou partenaires
Environnement Canada/MEE – Ontario

Déclarations d'émissions des génératrices d'électricité et de tous les secteurs industriels, commerciaux et municipaux (travaux en cours)

Type d'inventaire	Obligatoire Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Ontario

Objectifs

Les principaux objectifs du nouvel inventaire obligatoire des émissions des génératrices d'électricité et de tous les secteurs industriels, commerciaux et municipaux est le suivant : réduire davantage les émissions en Ontario; suivre les progrès des programmes de prévention de la pollution atmosphérique du ministère de l'Environnement, tels que le Plan d'action anti-smog, la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000 et le programme sur les changements climatiques et les toxiques atmosphériques; fournir un protocole de déclaration des émissions équitable pour tous les secteurs; fournir une base de données pour la mise sur pied des prochaines politiques.

Description/Sommaire

Le 24 janvier 2000, le ministère de l'Environnement a annoncé de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de l'air dans la province. Ces mesures comprennent une proposition de réglementation sur la déclaration des émissions du secteur de l'électricité, en plus de l'annonce de l'intention de rendre la déclaration des émissions obligatoire pour tous les secteurs. La réglementation proposée exigerait des producteurs d'électricité et des secteurs industriels, commerciaux et municipaux qu'ils déclarent toute émission dépassant un certain seuil après le 1er janvier 2000. Le programme serait intégré dans l'Inventaire national des rejets de polluants d'Environnement Canada.

Noms des inventaires et des programmes de soutien

Plan d'action anti-smog.
Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000.
Inventaire national des rejets de polluants (le nouvel inventaire sera intégré à l'INRP pour minimiser la tâche de déclaration du ministère et des industries).
Changements climatiques et toxiques atmosphériques.

Méthodes de collecte des données

La déclaration des diverses émissions contaminantes dépassant un seuil d'émission spécifique doit prendre la forme d'un rapport qui sera transmis au ministère de l'Environnement de l'Ontario.

Données

Information sur les sites industriels : nom et adresse, personnes-ressources, types d'activités, produits, endroit et production annuelle
Information sur les sources : électricité produite, combustibles utilisés, procédé de combustion, types de génératrices
Polluants : SO_2, NO_x, CO2, COV, CP, MP_{10}, $MP_{2,5}$, autres particules et autres toxiques atmosphériques

Fréquence de remise des rapports	Annuelle
Dates de soumission	1er mai au 31 septembre

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Toutes les mesures d'émissions de SO_2 et de NO_x doivent être effectuées à l'aide de techniques de contrôle continu des émissions ou d'un équivalent.

Applications de l'inventaire

Information du grand public - la réponse aux questions du grand public sur les émissions déclarées sera la responsabilité des industries qui font ces déclarations.
Suivi des programmes de prévention de la pollution atmosphérique du ministère de l'Environnement de l'Ontario.
Mise sur pied d'une politique publique.
SO_2, gaz à effet de serre et projections du CCC.

Documentation d'information et de soutien disponible

Aucune spécifiée

Effort	Pas encore déterminé.

Accessibilité au grand public	**Pas encore**	**Pour de plus amples renseignements**
Rapports fournis sur demande	Aucun	**Gestionnaire de programme** : Peter Wong (directeur adjoint)
Rapports à télécharger sur Internet	Aucun	**Gestionnaire suppléant de**
Numéro sans frais	Aucun	**Adresse** : Direction de la surveillance et du compte rendu 125 Resources Rd. West Wing Etobicoke (Ontario) M9P 3V6
Inscription, adhésion ou frais	Aucun	**Tél.** : (416) 235-5768
Format	Aucun	**Téléc.** : (416) 235-6235
Bilingue	Aucun	**Courriel** : Aucun
		Site Web : www.ene.gov.on.ca

Commanditaires et/ou partenaires

Aucun spécifié

Remarque : L'inventaire est en cours d'élaboration et fait présentement l'objet de discussions par les intervenants, dans le cadre d'ateliers de travail.

Ministère de l'Environnement du Québec

Type d'inventaire	Volontaire Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Province du Québec

Objectifs

Se conformer aux accords fédéraux et provinciaux; fournir des données pour les modèles source-récepteur; répondre aux initiatives provinciales à l'égard des NO_x/COV; mettre sur pied des programmes de contrôle des changements climatiques, des NO_x/COV, des programmes de transport et des toxiques; comparer les projections à celles des autres programmes (particulièrement à l'égard des NO_x/COV). Les mêmes données sont utilisées pour les inventaires du CCC, des gaz à effet de serre et des toxiques (Hg, Cd, Pb).

Le programme d'émissions atmosphériques a deux objectifs : satisfaire aux diverses exigences d'inventaire et de déclaration des ententes externes et évaluer la conformité à la réglementation.

Le Répertoire des substances rejetées dans l'atmosphère du Québec est produit à l'aide des données d'émissions fournies par les installations industrielles. Ces données sont fournies sur une base essentiellement volontaire. Elles sont incluses directement dans la base de données INVSCR, qui répertorie plus de 350 usines, 5 000 sources d'émissions ou procédés et environ 20 000 dossiers d'émissions. L'inventaire de la CUM est complètement intégré dans l'inventaire INVSCR. Actuellement, le programme québécois a un taux de réponse de 100 %.

Noms des inventaires et des programmes de soutien

Soutient la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes.
CCC et gaz à effet de serre.
Rapport sur l'avancement (période de 1975 à 1994).

Méthodes de collecte des données

Les données sont collectées au moyen d'un questionnaire personnalisé. Une personne de l'usine le remplit et le transmet au bureau régional du ministère de l'Environnement ou à la CUM, dans le cas des usines de Montréal. Le questionnaire est ensuite transmis au Service de la qualité de l'air. Les données sont réunies par le ministère de l'Environnement. Les méthodes de mesure des émissions pour l'inventaire comprennent : des mesures du bilan massique, des mesures du débit, le suivi continu et l'échantillonnage. Le choix de la méthode dépend, en dernière instance, des sources et de la présence des meilleures conditions de mesure possibles.

Données

Information sur les sites industriels : nom et adresse, personnes-ressources, types d'activités, produits, endroit et production annuelle.
Production de chaque substance, coefficients d'émission, étape du processus, type de procédé, type de matériel, type d'équipement (efficacité, investissement, année).
Nombre d'heures d'exploitation, numéro d'équipement, caractéristiques des procédés, caractéristiques de la source et des émissions (température, hauteur, diamètre, pourcentage d'oxygène, CO_2 et eau, débit ponctuel et débit moyen).
HAP, MP_{10}, $MP_{2,5}$, Hg, Cd, Pb, SO_2, CO_2, N_2O, SF_6, Ft, CF_4, isomères de HFC, CF_6 et C_2F, CH_4, COV, phosphate trisodique et CO.
Aucune substance de l'INRP
Nom de la source, numéro de la source, code CSC, numéro F.C.E., référence, diamètre de la cheminée, pourcentage d'oxygène, CO_2

Fréquence de remise des rapports	Annuelle
Dates de soumission	Aucune date spécifiée, mais en général au début de l'année

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Il n'y a pas d'information sur l'exactitude et sur la validité statistique des données. Les mesures de production, de consommation de carburant et d'autres coefficients d'émission fournies par les compagnies sont d'une précision élevée. Cependant, l'exactitude des données des émissions qui ne sont pas mesurées directement peut varier, de faible à élevée. Dans les cas où des données ne sont pas fournies par les usines, les coefficients d'émission que l'on trouve dans la documentation sont utilisés pour estimer les émissions.

Applications de l'inventaire

Information du grand public, par l'intermédiaire du Rapport sur l'état de l'environnement et du Rapport annuel sur les secteurs de l'environnement.
Réglementation sur la pollution atmosphérique et préparation des évaluations sectorielles.
Modélisation des transferts sur de longues distances.
SO_2, gaz à effet de serre et projections du CCC.

Documentation d'information et de soutien disponible

Ministère de l'Environnement du Québec, Environnement Canada; Statistique Québec; Statistique Canada; ministère de l'Énergie et des ressources du Québec; USEP et ministère de l'Agriculture du Québec; Rapport sur l'offre et la demande d'énergie de Statistique Canada (pour faire les corrections des sources étendues en se fondant sur la consommation d'essence). US-EPA AP-42 5th edition 95-01 et études spécifiques. EPS 5/AP/4 1992 d'Environnement Canada. 1985, NAPAP-EPA/600/7-87.

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Adobe
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Gérard Houle
Gestionnaire suppléant de programme
Adresse : Ministère de l'Environnement
Direction des politiques du secteur industriel
675, boul. René-Lévesque Est, 9e étage, boîte 71
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. : (418) 521-3950 poste 4972
Téléc. : (418) 646-0001
Courriel : Gerard.Houle@menv.gouv.qc.ca
Site Web : www.menv.gouv.qc.ca

Commanditaires et/ou partenaires

MENV : Bureau régional; Environnement Canada; CUM

Programme ÉcoGESte

Type d'inventaire	Volontaire Province du Québec
Couverture géographique de l'inventaire	Territoire du Québec

Objectifs
Sensibiliser le grand public au réchauffement de la planète; rendre chaque membre responsable de ses actes; fournir aux gouvernements des rapports périodiques sur la réalisation de l'objectif.

Description/Sommaire
Fournir un soutien aux participants en faisant la promotion du programme, enregistrer les participants et transmettre les résultats. Le programme laisse une grande place à l'initiative et à l'innovation et une certaine flexibilité dans la prise des mesures qui seront appliquées.

Liens avec les autres programmes
Agence de l'efficacité énergétique
NRQuébec

Méthodes de collecte des données
La soumission de rapports par tous les secteurs, des grandes industries aux organismes communautaires, en passant par les municipalités et les réseaux de services publics. Entreprises gouvernementales et services gouvernementaux.

Données
Polluants : Gaz à effet de serre
Économies d'énergie

Fréquence de remise des rapports	Annuelle
Dates de soumission	Inconnues

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
À déterminer

Applications de l'inventaire
Information du grand public et suivi des changements

Documentation d'information et de soutien disponible
Guide du participant.
Rapport de l'état des mesures prises et de l'estimation des émissions de GES (1996).
Plan d'action du Québec (1995).

Effort À déterminer

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande	Oui
Rapports fournis sur demande	Oui (résumé)
Rapports à télécharger sur Internet	
Numéro sans frais	
Inscription, adhésion ou frais	
Format	
Bilingue	

* La Stratégie actuelle est disponible

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme	Roberte Robert
Gestionnaire suppléant de programme	
Adresse	675, boul. René-Lévesque Est 9e étage, boîte 30 Québec (Québec) G1R 5V7
Tél.	(418) 521-3950
Téléc.	(418) 646-4920
Courriel	Ecogeste@menv.gouv.qc.ca
Site Web	www.menv.gouv.qc.ca

Commanditaires et/ou partenaires
Il y a actuellement 165 participants (03/01/2000)

Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Type d'inventaire	Volontaire/réglementation (exigences en matière de SO_2 et certificats d'approbation) Autres (fuites de COV et programmes de réparation)
Couverture géographique de l'inventaire	Province du Nouveau-Brunswick

Objectifs

L'objectif principal de l'inventaire est d'assister les personnes responsables de l'émission de certificats d'approbation, de respecter les accords fédéraux et provinciaux et de faire le suivi de la performance environnementale liée aux certificats d'approbation, au plan d'action national et à la Direction des données sur la pollution d'Environnement Canada.

L'inventaire du CCC du Nouveau-Brunswick est dressé annuellement et quantifie les émissions des principales sources industrielles. Une fois quantifiées, les sources sont identifiées à l'une des classes suivantes : 1a), 1b), 2, 3, ou 4. Cette classification détermine l'échelle de paiements et la réglementation auxquelles les installations émettrices seront assujetties. Par exemple, une source de classe 1a) doit faire l'objet de consultations publiques, alors que les autres classes n'y sont pas tenues.

Liens avec les autres programmes

Rapport d'étape de la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000 (NO_x et SO_2).
Principaux contaminants atmosphériques : Tous les cinq ans
Gaz à effet de serre
Groupe de travail PMEC/GNA

Méthodes de collecte des données

L'industrie rapporte les données de consommation de carburant, les résultats des tests de cheminées, les résultats du CME ou de tout autre rejet dans l'atmosphère applicable. La plupart de ces rapports représentent des exigences de réglementation, qui font partie des critères pour l'obtention de certificats d'approbation des sources.

Données

Information sur les sites industriels : Nom, adresse, téléphone, télécopieur, adresse électronique
Information sur les sources : Unités de production, unités de combustion, brûleurs, ventilateurs, etc., cheminées, stratégies de contrôle, dispositifs de contrôle, élimination ou transfert des rejets dans l'atmosphère.
Polluants : SO_2, NO_x, NO_2, CO, NO_3, $MP_{2,5}$, MP_{10}, SRT, COV.

Fréquence de remise des rapports	Rapport annuel (il ne s'agit pas exactement de rapports rédigés par le Nouveau-Brunswick, mais de données sur les émissions accessibles en entier depuis 1991. Des données remontant à 1980 sur le SO_2 sont disponibles pour certaines sources).
Dates de soumission	Les données annuelles doivent être soumises au ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick avant le 31 mars de l'année suivante.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Aucune information disponible

Applications de l'inventaire

Rapports sommaires d'intérêt public et disponibles sur demande pour les groupes d'intervenants.
Base de données pour les autres organismes de réglementation, afin d'inclure ces données dans des études de modélisation des émissions américaines et canadiennes. Par exemple, la Direction des données sur la pollution d'Environnement Canada effectue de telles études pour évaluer l'impact des émissions de l'année précédente dans des régions comme le ZGOS (zone de gestion des oxydes de soufre) et l'Est du Canada.
Modélisation et projections de la Direction des données sur la pollution. Par exemple, les groupes de travail PMEC/GNA utilisent l'information sur les émissions et les précipitations pour tenter de comprendre l'effet global des pluies acides sur la région du Nord-Est. Intégration des données des États-Unis et du Canada et interchangeabilité des données.
L'information sur les SO_2 est envoyée à Environnement Canada pour la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes.

Documentation d'information et de soutien disponible

Aucune information

Effort : Moyen

Accessibilité au grand public

- **Inventaire fourni sur demande** : Oui
- **Rapports fournis sur demande** : Oui
- **Rapports à télécharger sur Internet** : Aucun
- **Numéro sans frais** : Aucun
- **Inscription, adhésion ou frais** : Aucun
- **Format** : s.o.
- **Bilingue** : Aucun

Pour de plus amples renseignements

- **Gestionnaire de programme** : Sean Fortune
- **Gestionnaire suppléant de programme** : Darryl Pupek (directeur de section)
- **Adresse** : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, B.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3Y4
- **Tél.** : (506) 444-5192
- **Téléc.** : (506) 453-2265
- **Courriel** : Sean.Fortune@gov.nb.ca
- **Site Web** : Aucun spécifié

Commanditaires et/ou partenaires

Environnement Canada

Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse

Type d'inventaire	Volontaire/réglementation (certificats d'approbation et exigences en matière de SO_2) Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Province de la Nouvelle-Écosse

Objectifs

Le programme d'émissions atmosphériques a deux objectifs : satisfaire aux diverses exigences d'inventaire et de déclaration des ententes externes et évaluer la conformité à la réglementation.

Description/Sommaire

Actuellement, les installations de la Nouvelle-Écosse qui produisent plus de 90 tonnes de SO_2 par année sont tenues, par un règlement, de faire une déclaration au gouvernement. Les autres données sur les émissions sont collectées par l'intermédiaire de diverses mesures, y compris les approbations individuelles et les initiatives volontaires. Un nouvel inventaire des émissions, en cours de réalisation, recueillera annuellement toutes les données d'émissions de la Nouvelle-Écosse (principaux contaminants atmosphériques, gaz à effet de serre, quelques toxiques), en un format uniformisé. L'objectif de ce programme est d'être opérationnel au moment du recueil des données du GTINEP en 2000.

Liens avec les autres programmes

Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes
Principaux contaminants atmosphériques et gaz à effet de serre

Méthodes de collecte des données

Les installations fournissent de l'information sur leurs opérations et leurs équipements et sont priées de déclarer leurs émissions sous forme de coefficients d'émission, de bilans massiques ou de mesure directes.

Données

Information sur les sites industriels : endroit (latitude/longitude et adresse), personne-ressource, types d'affaires et de produits.
Information sur les sources : équipement, utilisation de combustibles et/ou de charge d'alimentation, contrôle des émissions, techniques d'estimation des émissions, qualité du combustible(pourcentage de soufre), estimations de sources ponctuelles et étendues et paramètre de cheminées (hauteur, diamètre, température, débit, vélocité).
Polluants : SO_2, NO_x, MP, CO, COV, CO_2 et mercure.

Fréquence de remise des rapports	Annuelle (le seul rapport rédigé l'a été en 1998. Avant 1998, il n'y avait pas de rapports formels)
Dates de soumission	Le 15 février pour le SO_2 et variable pour les autres.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Aucune information disponible. Cependant, des données d'émissions fournies par les installations sont parfois comparées avec les certificats d'approbation pour s'assurer des la cohérence des données.

Applications de l'inventaire

Information du grand public : State of the Nova Scotia Environment Report et Rapport annuel de la Nouvelle-Écosse sur l'Entente Canada -Nouvelle-Écosse sur la réduction des émissions acidifiantes (1998).
Utilisation par d'autres administrations. Essentiellement, Environnement Canada transmet les données aux autres inventaires, tels que le GTINEP, le GNA/PMEC et d'autres. Utile pour faire le suivi des émissions de SO_2/NO_x en vertu des ententes fédérales-provinciales et pour faire le suivi des principaux contaminants atmosphériques.

Documentation d'information et de soutien disponible

Description sommaire du Integrated Emission Inventory Program
Rapport sur l'offre et la demande d'énergie de Statistique Canada (pour faire les corrections des sources étendues en se fondant sur la consommation d'essence).

Effort	Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Aucun
Rapports fournis sur demande : Oui (State of the Environment Report)
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : s.o.
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Michael Hingston
Gestionnaire suppléant de programme : Aucun nom fourni
Adresse : Ecosystem and risk management branch
Resource management and environmental
Nova Scotia Department of the Environment
P.O. Box 2107
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3B7
Tél. : (902) 424-8207
Téléc. : (902) 424-8207
Courriel : Hingstmp@gov.ns.ca
Site Web : Aucun

Commanditaires et/ou partenaires

Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse

Prince Edward Island Environment and Technology

Type d'inventaire	Volontaire, réglementation Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Province de l'Île-du-Prince-Édouard

Objectifs

Le programme d'émissions atmosphériques a deux objectifs : satisfaire aux diverses exigences d'inventaire et de déclaration des ententes externes et évaluer la conformité à la réglementation.

Description/Sommaire

Le PEI Air Emission inventory couvre les SO_2, les NO_x, le mercure et les gaz à effet de serre. L'inventaire est le résultat d'exigences de réglementation et de déclaration en vertu des certains accords, tels que l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air, la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000 et le Plan d'action visant les pluies acides de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Toutes les données de l'inventaire sont strictement confidentielles.

Liens avec les autres programmes

Norme pancanadienne sur le mercure.
Plan d'action visant le mercure de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.
Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air.
Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000.

Plan d'action visant les pluies acides de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Méthodes de collecte des données

L'échantillonnage de base des émissions de cheminées est effectué pour toute installation utilisant du carburant dont la teneur en soufre est égale ou supérieure à 0,7 %. Ces mesures sont soumises dans un rapport annuel, qui décrit la consommation de carburant mensuelle de l'installation. De l'information sur l'utilisation de produits pétroliers est également tirée de la Energy Branch du PEI Department of Development et de l'ICPP. L'échantillonnage des émissions des cheminées est également requis dans le cas du mercure (y compris les grandes chaudières et les incinérateurs).

Données

Information sur les sites industriels : nom et adresse, personnes-ressources, types d'activités, produits, endroit et production annuelle
Information sur les sources : production de chaque substance, facteurs d'émission, étape de production, types de procédés, types de matériaux utilisés, type d'équipement (efficacité, investissement, année), nombre d'heures d'exploitation, quantité d'équipement, caractéristiques des procédés, caractéristiques des sources d'émissions (température, hauteur, diamètre, pourcentage d'oxygène, de CO2 et d'eau, débit ponctuel et débit moyen).
Polluants : SO_2, NO_x, gaz à effet de serre, CO, HCl, Hg, Cd, Pb, MP, dioxines et furanes.

Fréquence de remise des rapports	Annuelle (SO_2 et gaz à effet de serre); tous les cinq ans (mercure)
Dates de soumission	31 décembre (peut varier)

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Tous les exploitants d'usines doivent faire appel aux services d'un consultant qualifié pour entreprendre l'échantillonnage et la modélisation des émissions des cheminées.

Applications de l'inventaire

Fournir des données aux autres programmes et aux accords tels que l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air, la Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes, la norme pancanadienne sur le mercure, etc.
Assurer la conformité aux réglements de la section Air Quality Regulations de l'Environmental Protection Act (exigences pour l'octroi de permis).
Information du grand public (comme les grandes bases de données d'Environnement Canada, du CCME et de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada).

Documentation d'information et de soutien disponible

Le Department of Development et l'ICPP fournissent les données sur la consommation annuelle de pétrole à l'Île-du-Prince-Édouard.

Effort	Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Aucun
Rapports fournis sur demande : Aucun
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Word 97
Bilingue : Auc

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : K.T. Fraser (chef, Air Quality and Hazardous Materials)
Gestionnaire suppléant de programme : Glenda MacKinnon
Adresse : PEI Department of Technology and Environment

Tél. : (902) 368-5037
Téléc. : (902) 368-5830
Courriel : ktfraser@gov.pe.ca
Site Web : www.gov.pe.ca

Commanditaires et/ou partenaires

Environnement Canada
CCME

Newfoundland and Labrador Department of Environment and Labour

Type d'inventaire	Obligatoire/réglementaire (certificats d'approbation) Provincial
Couverture géographique de l'inventaire	Terre-Neuve

Objectifs

Le programme d'émissions atmosphériques a deux objectifs : satisfaire aux diverses exigences d'inventaire et de déclaration des ententes externes et évaluer la conformité à la réglementation.

Description/Sommaire

L'inventaire des émissions atmosphériques de Terre-Neuve consiste essentiellement en la mesure des émissions de SO_2. Ainsi, toutes les industries importantes sont tenues, en vertu de leur certificat d'approbation, de déclarer leur consommation mensuelle de carburant et de fournir des certificats d'analyse, sans égard à un réseau de surveillance quelconque. De plus, les industries de la province sont responsables du suivi de leurs émissions atmosphériques, qui sont ensuite répertoriées dans la base de données de l'air ambiant de Terre-Neuve. Actuellement, cinq industries disposent de stations de mesure de l'air ambiant à Terre-Neuve, en vertu d'un règlement provincial lié aux certificats d'approbation. Le gouvernement agit à titre de vérificateur et a le droit de consulter et de vérifier les données. Les vérifications se font tous les trois mois; le SO_2 est mesuré d'heure en heure; les mesures de particules sont en termes de rejets en une journée et effectuées tous les six jours.

Liens avec les autres programmes

Entente Canada-Terre-Neuve concernant un programme de réduction du dioxyde de soufre

Méthodes de collecte des données

L'industrie est tenue de soumettre les données à la division de la prévention de la pollution. En général, les industries ont consenti à fournir l'information dans les délais prescrits. Les données pour les sources non industrielles sont tirées de diverses bases de données de Statistique Canada.

Données

Information sur les sites industriels : mesures de l'air ambiant : nom et adresse des installations, mesures en $\mu g/m^3$ (Iron Ore Company of Canada, Wabush Mines, Newfoundland Hydro, North Atlantic Refinery et Corner Brook Pulp and Paper). Inventaire des émissions : nom et adresse des installations, mesures en $\mu g/m^3$ (Abitibi-Consolidated Stephenville, Abitibi Consolidated Grand Falls, Memorial University, Labatts Brewery, Molson Brewery, tous les hôpitaux importants, North Star Cement, LaFarge Gypsum).
Information sur les sources : mesures de l'air ambiant : carburant consommé, pourcentage de soufre, SO_2 total SO_2 rejeté (tonnes), pourcentage des émissions totales, numéro de filtre, initiales, masse finale, tableau (pi3/min), ponctuel (m^3/min), température standard, pression standard, masse finale, échantillonnage. Inventaire des émissions : carburant consommé, pourcentage de soufre, SO_2 total SO_2 rejeté et degré API.
Polluants : mesures de l'air ambiant : SO_2, phosphate trisodique, MP_{10}, $MP_{2,5}$. Inventaire des émissions : SO_2.

Fréquence de remise des rapports	Annuelle (SO_2) (le seul rapport date de 1996)

Dates de soumission

L'industrie est tenue de soumettre un rapport des données mensuelles au plus tard un mois après la prise des mesures.
Par exemple, les données du mois de février doivent être soumises avant le 31 mars.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Aucune spécifiée

Applications de l'inventaire

Information du grand public : toutes les données sont disponibles sur demande.
Statistique Canada.
Suivi de la réglementation sur la qualité de l'air.
Analyse des tendances d'émissions de SO_2 en vertu de l'Entente Canada-Terre-Neuve concernant un programme de réduction du dioxyde de soufre.

Documentation d'information et de soutien disponible

Effort	Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Aucun
Bilingue : s.o.

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Barrie Lawrence (analyse des recherches et planification
Gestionnaire suppléant de programme : Geoff Dawe (spécialiste de la surveillance
Adresse : Government of Newfoundland and Labrador
Department of Environment and Labrador
Pollution Prevention Division
P.O. Box 8700, 4th floor, West Block
Confederation Building
St John's (Terre-Neuve) A1B 4J6
Tél. : (709) 729-6052
Téléc. : (709) 729-6969
Courriel : blawrence@mail.gov.nf.ca
Site Web : Aucun spécifié

Commanditaires et/ou partenaires

Aucun spécifié

District régional de Vancouver

Type d'inventaire	Réglementaire (système de permis) Municipal/régional
Couverture géographique de l'inventaire	District régional de Vancouver

Objectifs
Le DRV dresse des inventaires, mis à jour régulièrement, qui servent d'outils de prévention de la pollution atmosphérique et qui assurent une protection adéquate et une augmentation de la qualité de l'air de la région.

Description/Sommaire
Le DRV dresse un inventaire des émissions couvrant tout le DRV, qui relève toutes les sources de pollution de l'air ponctuelles, étendues et mobiles. Le DRV se situe dans la vallée du bas Fraser, qui est une région non touchée par l'ozone.

Liens avec les autres programmes
BCMELP
CB/WA/DRV IAAQA

Méthodes de collecte des données
Diverses méthodologies ont été considérées appropriées, telles que les données sur les permis d'émissions atmosphériques, la mesure des émissions à la source, le calcul des bilans massiques, les coefficients d'émission, les estimations d'ingénierie et autres méthodologies standard.

Données
Polluants : Polluants principaux et gaz à effet de serre
Installations : ID d'installation (no. de permis), personnes-ressources sur place, codes CTI et lieu de l'installation.
Sources : Ponctuelles, étendues, mobiles et naturelles
Projections : Jusqu'à l'an 2020
Inventaires cibles terminés : Toxiques atmosphériques et poussières du réseau routier.

Fréquence de remise des rapports	Les inventaires sont mis à jour tous les cinq ans, en général (des inventaires annuels sont dressés au besoin).
Dates de soumission	Variables
Validité statistique et/ou exactitude de l'information	Vérifications AQ/QC des données
Applications de l'inventaire	Planification de la prévention de la pollution atmosphérique régionale Recherches des intervenants Traitement de données pour d'autres agences

Documentation d'information et de soutien disponible
1998 Emission Inventory for the Lower Fraser Valley Airshed (1999).
Forecast and backcast of 1995 LFV emission Inventory (1998).
1997 Emission Inventory for the Lower Fraser Valley Airshed (1998).
Plan de gestion de la qualité de l'air dans le DRV (1994).

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande :
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Des frais peuvent être
Format : Word
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Kelly Der
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Service de la qualité de l'air du DRV
4330 Kingsway
Burnaby (C.-B.) V5H 4G8
Tél. : (604) 436-6727
Téléc. : (604) 436-6707
Courriel :
Site Web : www.gvrd.bc.ca

Commanditaires et/ou partenaires
Fédéraux : Environnement Canada, Santé Canada, GTINEP
Provinciaux : B.C. Environment, Lands and Parks
Régional : District régional de la vallée du Fraser, AirCare

Communauté urbaine de Montréal

Type d'inventaire	Réglementation (droit municipal) Régional
Couverture géographique de l'inventaire	Communauté urbaine de Montréal

Objectifs

L'objectif principal de l'inventaire de la CUM est d'offrir de l'information détaillée sur les émissions de polluants de l'air propres aux installations individuelles, contrairement à l'inventaire du Québec, qui a plutôt tendance à classer les installations par secteur. L'information détaillée est destinée à élaborer des politiques municipales à l'égard des émissions de polluants de l'air.

Description/Sommaire

L'inventaire des polluants atmosphériques de la CUM a été créé en 1994, pour que la CUM puisse disposer de son propre inventaire. Le développement de l'inventaire a été plutôt lent, en raison de contraintes de temps et de limites financières. L'objectif initial était de répertorier entre 200 et 250 installations industrielles dans la base de données. Actuellement, on en compte 90.

Liens avec les autres programmes

Répertoire des substances rejetées dans l'atmosphère du Québec
Principaux contaminants atmosphériques et gaz à effet de serre (dans le Répertoire des substances rejetées dans l'atmosphère du Québec)
Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes (dans le Répertoire des substances rejetées dans l'atmosphère du Québec)

Méthodes de collecte des données

Des recherches de fond sur les industries individuelles sont en cours. Au mois de mars, une lettre de demande est envoyée à chaque installation (comme pour l'inventaire du Québec). On demande en général aux installations de fournir les renseignements demandés en mai ou en juin, mais cela peut varier. Les émissions sont calculées selon le bilan massique, l'analyse de l'échantillonnage, les coefficients d'émission, les estimations ou tout autre outil efficace utilisable.

Données

Information sur les sites industriels : nom et adresse, personnes-ressources, types d'activités, produits, endroit et production annuelle.
HAP, MP_{10}, $MP_{2,5}$, Hg, Cd, Pb, SO_2, CO_2, N_2O, SF_6, Ft, CF_4, isomères de HFC, CF_6 et C_2F, CH_4, COV, phosphate trisodique et CO.
Production de chaque substance, coefficients d'émission, étape du processus, type de procédé, type de matériel, type d'équipement (efficacité, investissement, année).
Nombre d'heures d'exploitation, numéro d'équipement, caractéristiques des procédés, caractéristiques de la source et des émissions (température, hauteur, diamètre, pourcentage d'oxygène, CO_2 et eau, débit ponctuel et débit moyen).
Nom de la source, numéro de la source, code CSC, numéro F.C.E., référence.

Fréquence de remise des rapports	Annuelle
Dates de soumission	Mai/juin de chaque année, mais cela peut varier.

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

La validité statistique est établie par les employés qui travaillent dans l'industrie. Il n'y a pas d'autre information sur l'exactitude et sur la validité statistique.

Applications de l'inventaire

Utilisé par le ministère de l'Environnement du Québec
Déclaration des principaux contaminants atmosphériques et des gaz à effet de serre, SO_2
Usage très limité pour la municipalité, en raison d'horaires chargés et du manque de ressources

Documentation d'information et de soutien disponible

Ministère de l'Environnement du Québec

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Aucun
Résultats fournis sur demande : Aucun
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Aucun
Bilingue : s.o.

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Ronald Poissant ing.,
Gestionnaire suppléant de programme : Aucun spécifié
Adresse : 827, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2M 2T8
Tél. : (514) 280-4434
Téléc. : (514) 280-4318
Courriel : ronald.poissant@cum.qc.ca
Site Web : http://www.cum.qc.ca

Commanditaires et/ou partenaires

Ministère de l'Environnement du Québec

Addendum à la section 3 (suite)

Collecteurs de données d'inventaire

Associations industrielles

- Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC) – programme Gestion responsable[MD]
- Association canadienne de l'électricité (ACE) – programme d'engagement et de responsabilité en environnement (ERE)
- Association Canadienne du Gaz (CGA)
- Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP)
- Institut canadien des produits pétroliers (ICPP)
- Association minière du Canada (AMC)

Association canadienne des fabricants de produits chimiques – programme Gestion responsable[MD]

Type d'inventaire	Obligatoire pour les membres de l'ACFPC Industriel
Couverture géographique de l'inventaire	Sectorielle - industrie chimique du Canada

Objectifs
Le programme Gestion responsable a été conçu pour répondre aux interrogations du grand public, quant aux risques auxquels il est exposé, et pour permettre aux membres de démontrer l'adoption volontaire de mesures de gestion responsable des produits chimiques et des procédés chimiques.

Description/Sommaire
Le dernier inventaire et les projections sur cinq ans comprennent de l'information sur les émissions dans l'air, dans l'eau et au sol des compagnies, de même que sur les projections de réduction des émissions. Les progrès en ce sens sont publiés dans des inventaires annuels et des projections.

Liens avec les autres programmes
La liste de substances du programme Gestion responsable comprend toutes les substances de l'INRP et de l'ARET, de même que les substances pertinentes couvertes par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Annexe 1, et toute autre substance de LSIP considérée comme toxique.
Le programme est complètement harmonisé avec celui de l'INRP; les plus grands producteurs d'émissions de CO_2 doivent s'inscrire auprès du MVR.

Méthodes de collecte des données
Inspection annuelle des installations de tous les membres de l'ACFPC, à l'aide d'un logiciel de l'INRP adapté et de directives de déclaration. Complètement harmonisées avec celles de l'INRP.

Données
Substances : SO_2, NO_x, N_2O, CO_2, CO, propylène, méthanol, n-hexane, méthyl-éthyl-cétone, acétone, éthanol, méthane, chlorate de sodium, ammoniac, éthylène, acide acétique, cyclohexane, pétrole, mélanges de COV, etc.
Voir l'annexe A pour consulter la liste complète des substances.

Fréquence de remise des rapports	Rapports annuels, avec projections sur cinq ans
Dates de soumission	Mêmes que celles de l'INRP (1er juin de chaque année)

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Même que celle de l'INRP. De plus, tous les trois ans, deux experts de l'industrie, un militant et un citoyen, choisis par la communauté où se trouve l'usine, vérifient l'application de 151 points du programme Gestion responsable. Ce processus s'applique à tous les membres.

Applications de l'inventaire
Respecter les engagements du programme Gestion responsable (réduction des émissions, établissement de priorités, gestion environnementale et bases pour des protocoles d'entente).
Information du grand public et dialogue avec la communauté.

Documentation d'information et de soutien disponible
Mêmes que les guides de déclaration de l'INRP/méthodes d'estimation du TRI
Réduction des émissions 7: Inventaire des émissions 1998 et prévisions quinquennales (rapport annuel)

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui*
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucuns frais pour
Format : PDF
Bilingue : Oui
* Comme pour l'INRP

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Bruce Caswell
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : 350, rue Sparks, bureau 805
Ottawa (Ontario)
K1R 7S8
Tél. : (613) 237-6215
Téléc. :
Courriel : ciric@ccpa.ca
Site Web : www.ccpa.ca

Commanditaires et/ou partenaires
Plus de 70 compagnies comptant plus de 200 sites industriels et qui produisent plus de 90 % des produits chimiques industriels du Canada.

Association canadienne de l'électricité – programme d'engagement et de responsabilité en environnement (ERE)

Type d'inventaire : Volontaire
Industriel

Couverture géographique de l'inventaire : L'information provient de 26 compagnies de services publics du Canada

Objectifs
Utiliser les ressources plus efficacement; réduire l'impact environnemental des activités; être responsable auprès des électeurs; s'assurer que les employés sont conscients des impacts environnementaux de leurs actes et qu'ils disposent des connaissances et des compétences nécessaires à la prise de bonnes décisions; améliorer l'état de l'environnement, améliorer la performance environnementale des compagnies, gagner de la crédibilité et assurer une rentabilité à long terme et des avantages économiques.

Description/Sommaire
Le programme ERE a été lancé en 1997 dans toute l'industrie. Les 26 membres qui en font partie produisent plus de 90 % de l'électricité au Canada. Le programme consiste en cinq principaux éléments, dont le suivi des performances et le processus de déclaration. Ce dernier comprend des vérifications indépendantes de l'information fournie par chaque service public.

Liens avec les autres programmes
Soutien financier fourni par le MVR canadien; plans d'action réalisés individuellement par les compagnies d'électricité.
Rapports de mise en œuvre publiés par l'ACE, dans le cadre du protocole d'entente ratifié avec RNCan.

Méthodes de collecte des données
Méthodes standard de l'industrie pour les émissions de polluants

Données
Nom et adresse des installations.
Les émissions sont présentées en termes de masse nette et en termes d'unité de masse par unité d'électricité produite
Polluants : CO_2, SO_2, NO_x.

Fréquence de remise des rapports : Annuelle

Dates de soumission

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Un comité consultatif public indépendant fait une revue annuelle du programme et des résultats de l'industrie. Le processus de vérification indépendante de chaque service public est mené par des personnes qui n'ont aucun lien avec les compagnies.

Applications de l'inventaire
Le rapport annuel de l'industrie est transmis aux gouvernements et aux agences, aux représentants élus, aux groupes d'intérêt, aux utilisateurs de services publics, aux partenaires et au grand public.

Documentation d'information et de soutien disponible
Les rapports annuels de l'industrie ERE (les rapports de 1997 à aujourd'hui sont disponibles)
1997 Protocols for Program Indicators

Effort : Élevé

Accessibilité au grand public
Inventaire fourni sur demande :
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Conditions d'adhésion
Format : PDF et HTML
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements
Gestionnaire de programme :
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse :

Tél. : (613) 230-9263
Téléc. :
Courriel : info@canelect.ca
Site Web : www.canelect.ca

Commanditaires et/ou partenaires
26 compagnies d'électricité

Association Canadienne du Gaz (ACG)

Type d'inventaire	Volontaire Industriel
Couverture géographique de l'inventaire	Sectorielle

Objectifs

L'ACG fournit de l'information sur les émissions atmosphériques de gaz à effet de serre provenant de l'industrie du gaz naturel. L'inventaire des émissions atmosphériques est dressé dans le but de déterminer la contribution relative aux émissions atmosphériques de différents secteurs de l'industrie du gaz naturel. Il permet d'effectuer un suivi des progrès des programmes de réduction des émissions existants, d'aider à l'élaboration de nouvelles stratégies de réduction et de fournir de l'information aux gouvernements, aux intervenants et au grand public.

Description/Sommaire

L'ACG s'implique dans le développement de l'industrie du gaz naturel. L'inventaire des émissions atmosphériques, dressé par GRI Canada, se fonde sur l'inventaire des émissions atmosphériques de 1990 mis à jour en 1995. La méthodologie de l'inventaire se base toujours sur le fruit des recherches entreprises par l'industrie du gaz naturel du Canada, des É.-U. et du reste du monde. L'inventaire est un travail en perpétuel changement, reflétant l'accroissement des connaissances de l'industrie sur les sources d'émissions et sur les quantités.

Méthodes de collecte des données

Les méthodes générales employées pour rédiger le rapport se fondent sur les facteurs d'activité (basés sur les inspections des compagnies et le décompte des composantes) et les coefficients d'émission (données mesurées).

Données

Polluants : CH_4, CO_2, NO_x
Information sur les sites industriels : facteurs d'activité et décompte des composantes
Information sur les sources : composantes telles que : tuyaux d'évacuation, émissions fugitives et ventilation et purges liées à l'entretien des installations.

Fréquence de remise des rapports	Tous les cinq ans, avec des exigences de rapports annuels
Dates de soumission	

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Applications de l'inventaire

Déclarations annuelles de l'industrie dans le cadre du programme Mesures volontaires et Registre (MVR).
Ajout d'information à l'Inventaire annuel des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement Canada.
Concentration, à l'interne, sur les programmes de réduction des émissions et de mesure.

Documentation d'information et de soutien disponible

Handbook for Estimating Combustion Emissions from the Operation and Construction of Canadian Natural Gas Systems (GRI Canada, avril 1999).
Handbook for Estimating Methane Emissions from Canadian Natural gas Systems (Technologie Gazière Canada, mai 1998).
Vented Emissions from Maintenance at Natural Gas Distribution Stations in Canada (GRI Canada, décembre 1999).

Effort	Élevé

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format :
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Jennifer Keyes
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : 20 Eglinton Ave. West
Suite 1305, P.O. Box 2017
Toronto (Ontario) M4R 1K8
Tél. : (416) 481-1828
Téléc. : (416) 481-2625
Courriel : jkeyes@cga.ca
Site Web : www.cga.ca

Commanditaires et/ou partenaires

ACG, GRI Canada, ATCO Gas, ATCO Pipeline, Alta Gas, Centra Gas BC, Centra Gas Manitoba, Enbridge Consumers, Environnement Canada, Foothills Pipe Lines, Gaz Métropolitain, TransGas/SaskEnergy, TransCanada PipeLines, Union Gas, Westcoat Energy, Kingston PUC

Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP)

Type d'inventaire Volontaire
Industriel

Couverture géographique de l'inventaire Sectorielle

Objectifs

L'inventaire des émissions atmosphériques donne de l'information sur l'état de la protection de l'environnement dans l'industrie des pâtes et papiers et fournit un outil d'auto-évaluation aux usines de pâtes et papiers.

Description/Sommaire

L'inventaire des émissions atmosphériques existe depuis 1997 et en est encore à un stade primaire. Le programme a été mis en place dans le but de faire le suivi des émissions atmosphériques de l'industrie des pâtes et papiers. Il n'est pas accessible au grand public, mais seulement aux usines de pâtes et papiers qui y participent. Un suivi des émissions ambiantes et par les cheminées est effectué. Les données de l'inventaire sont fournies sur une base volontaire et le taux de réponse est de 87 % environ.

Noms des inventaires et des programmes de soutien

Report on Environmental Conditions of the Pulp and Paper Mills in Canada for the Year XXXX

Méthodes de collecte des données

L'Association collecte de l'information sur les émissions atmosphériques et sur d'autres paramètres, par l'intermédiaire d'un sondage annuel. Le sondage couvre une série de milieux écologiques, y compris l'atmosphère. La section sur l'atmosphère est divisée en deux volets : l'air ambiant et les mesures des rejets de cheminées.

Données

Information sur les sites industriels : nom, adresse, téléphone, télécopieur, adresse électronique, personnes-ressources
Information sur les sources : source, noms et numéros d'equipement, débit des cheminées, émissions quotidiennes moyennes en kg/jour, émissions par tonne.
Polluants : MP, MP_{10}, $MP_{2,5}$, SO_2, NO_x, COV, TRS, dioxines/furanes et autres que les usines jugent bons de déclarer (notamment : HAP, CO, CH_4, N_2O, HT et CO_2).
Mesures de l'air ambiant : Information sur les sources : Noms et numéros d'installation, période utilisée pour calculer la moyenne, moyenne annuelle, minimum annuel, maximum annuel, exigences locales, niveau provincial, période au-delà des exigences locales. Polluants : MPT, MP_{10}, $MP_{2,5}$, TRF, H2F, SO_2, NO_x, COV.

Fréquence de remise des rapports Annuelle

Dates de soumission 1er juin

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

L'Association demande de spécifier la méthode qui a été utilisée pour obtenir les données (p. ex. mesures continues, mesures périodiques, coefficients d'émission, combinaison de mesures et de coefficients d'émission)

Applications de l'inventaire

Outil de comparaison pour les usines de pâtes et papiers.
Outil d'information pour l'Association, qui lui permet de faire un suivi des conditions environnementales de l'industrie des pâtes et papiers.
Outil de communication pour l'Association (présentations au grand public et au gouvernement).

Documentation d'information et de soutien disponible

Aucune spécifiée
Cependant, l'Association utilise les protocoles définis dans la réglementation sur les émissions.

Effort Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Auc
Rapports fournis sur demande : Aucun
Rapports à télécharger sur Internet : Aucun
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : Aucun
Bilingue : Aucun

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Lucie Veilleux (directrice, environnement et énergie)
Gestionnaire suppléant de programme :
Adresse : Association canadienne des pâtes et papiers
1155, rue Metcalfe, 19e étage
Montréal (Québec) H3B 4T6
Tél. : (514) 866-6621
Téléc. : (514) 866-3035
Courriel : lveilleux@cppa.ca
Site Web : www.cppa.org

Commanditaires et/ou partenaires

Aucun spécifié

Institut canadien des produits pétroliers (ICPP)

Type d'inventaire Obligatoire pour les participants
Industriel

Couverture géographique de l'inventaire Sectorielle

Objectifs

L'ICPP rapporte de l'information sur les émissions atmosphériques de ses compagnies membres du secteur des produits pétroliers. Le programme sur les émissions atmosphériques fait le suivi de la performance environnementale du secteur des produits pétroliers et fournit de l'information d'ordre général aux gouvernements, aux intervenants et au grand public.

Description/Sommaire

L'ICPP s'intéresse au raffinement, à la distribution et au marketing de produits pétroliers. L'inventaire des émissions atmosphériques a été lancé en 1993, afin de déclarer les tendances en matière d'émissions atmosphériques dans le secteur des produits pétroliers. Fait à noter, l'ICPP prépare des mémorandums explicatifs, avec l'aide du gouvernement, pour réduire les émissions. Ces mémorandums sont rédigés avec la province du Québec, Environnement Canada et bientôt avec la LCPE. Le programme sur les émissions atmosphériques est par conséquent conçu pour faire le suivi des engagements pris en vertu des mémorandums explicatifs.

Noms des inventaires et des programmes de soutien

Environmental and Safety Progress Report
INRP, ARET, STCC, MVR, GTINEP

Méthodes de collecte des données

Un sondage est distribué à tous les membres de l'ICPP et doit être remis le 31 juin. L'information est recueillie et communiquée dans le Environment and Safety Progress Report.

Données

Information sur les sites industriels : Nom, personne-ressource, longitude/latitude, source des données, année, dépenses.
Information sur les sources : Taux d'émissions totales annuelles.
Polluants : benzène, soufre, toluène, xylène, ammoniac, propylène, éthylène, CO_2, ozone, méthane, halocarbones, NO_x.

Fréquence de remise des rapports Annuelle

Dates de soumission 30 juin

Validité statistique et/ou exactitude de l'information

Aucune Cependant, l'ICPP a mis sur pied des codes de pratique sur la déclaration et le calcul des données à l'attention de l'industrie des produits pétroliers, afin de lui fournir l'expertise nécessaire et d'assurer la cohérence des données.

Applications de l'inventaire

Information du grand public par l'intermédiaire de ESPRI.
Identification des lacunes dans la déclaration des données et dans la manière de déclarer celles-ci.
Identification des tendances en matière de performance environnementale et réalisation des objectifs.
Permettre aux compagnies de l'industrie de se comparer aux autres compagnies.

Documentation d'information et de soutien disponible

Directives de déclaration d'Environnement Canada

Effort Moyen

Accessibilité au grand public

Inventaire fourni sur demande : Oui*
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : PDF
Bilingue : Oui

*L'information contenue dans les rapports est également disponible dans les bases de données

Pour de plus amples renseignements

Gestionnaire de programme : Adolfo Silva (directeur, affaires environnementales)
Gestionnaire suppléant de programme : Aucun
Adresse : 235 Yorkland Boulevard, Suite 510
Toronto (Ontario)
M2J 4Y8
Tél. : (416) 492-5677
Téléc. : (416) 492-2514
Courriel : adolfsilva@cppi.ca
Site Web : www.cppi.ca

Commanditaires et/ou partenaires

Aucun spécifié

Association minière du Canada (AMC)

Type d'inventaire Volontaire
Industriel

Couverture géographique de l'inventaire Sectorielle

Objectifs
L'inventaire des émissions atmosphériques fait le suivi des tendances en matière d'émissions dans le secteur de l'exploitation minière, sur la base d'un engagement des membres de l'AMC de réduire leurs émissions et l'obligation des membres de l'AMC de viser une amélioration constante de leur performance environnementale.

Description/Sommaire
Le programme d'inventaire des émissions atmosphériques a été lancé en 1994. Depuis, il a considérablement évolué, et un groupe sur l'intégrité des données a été formé pour améliorer la cohérence de l'information et pour émettre des directives à l'égard des déclarations d'émissions. La participation au programme se fait sur une base volontaire et le taux de réponse est de presque 98 %. Le programme déclare toutes les substances listées dans l'ARET et inclura, à terme, les substances de l'INRP.

Noms des inventaires et des programmes de soutien
Programme ARET
Rapport d'activité en environnement
Rapports détaillés par installation et par substance

Méthodes de collecte des données
Le programme utilise un sondage pour collecter les données des membres de l'AMC.

Données
Information sur les sites industriels : nom de la compagnie, adresse, personnes-ressources.
Information sur les sources : rejets totaux par polluant, rejets en tonnes/année, seuils de détection.
Polluants : arsenic, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, cyanure, plomb, mercure, nickel, argent, zinc, hydrogène sulfuré.

Fréquence de remise des rapports Annuelle

Dates de soumission 1er juillet

Validité statistique et/ou exactitude de l'information
Aucune information spécifique. Toutefois, un groupe sur l'intégrité des données a été formé pour améliorer la cohérence de l'information et pour émettre des directives à l'égard des déclarations d'émissions.

Applications de l'inventaire
Faire le suivi des tendances en matière d'émissions atmosphériques dans le secteur de l'exploitation minière.
Informer le grand public.
Influencer les décisions gouvernementales à l'égard des questions de pollution atmosphérique.

Documentation d'information et de soutien disponible
Aucune spécifiée

Effort Moyen

Accessibilité au grand public
Inventaire fourni sur demande : Oui
Rapports fournis sur demande : Oui
Rapports à télécharger sur Internet : Oui
Numéro sans frais : Aucun
Inscription, adhésion ou frais : Aucun
Format : PDF
Bilingue : Oui

Pour de plus amples renseignements
Gestionnaire de programme : Justyna Laune-Lean (vice-présidente, environnement et santé)
Gestionnaire suppléant de programme : Aucun spécifié
Adresse : 350, rue Sparks, bureau 1105
Ottawa (Ontario)
K1R 7S8
Tél. : (613) 233-9391
Téléc. : (613) 233-8897
Courriel : Jlaunel@mining.ca
Site Web : www.mining.ca

Commanditaires et/ou partenaires

ANNEXE A : MATRICE DES POLLUANTS

Substance	Pluies acides	Phase III SMOG and NOX/COV	GNA/PMEC	CCE (bilan)	CCE (non ponctuel)	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	C -B./WASH /DRV IAAQ	AERCoSt	ARET	Principaux contaminants atmosphériques	GES	RNCan	MVR	INRP	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	ECO	Stratégie binationale relative aux toxiques des Grands Lacs	Rapports sur les émissions, Ont	Québec	Écogeste	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve et Labrador	DRV	CUM	ACE	ACG	ACFPC	ACPP	ICPP	AMC
SO2	x	x x	x							x x		x x					x x				x x				x				x			x x						x
SOx																																						
H2S																																						
NO2																																						
NOx	x	x x	x							x		x x					x x				x x				x				x			x x						x
CO2		x x								x		x x					x x				x x				x				x			x x						x
CO		x x																																				
NO3																																						
N2O		x x																																				
HCL		x																																				
SF6																																						
CF4																																						
HFC isomères																																						
CH4		x x																																				
COV		x x								x		x x					x x				x x				x				x			x x						x
SRT																																						
Total part. susp		x								x		x x					x x				x x				x				x			x x						x
PM10		x x								x		x x					x x				x x				x				x			x x						x
PM2.5		x x								x		x x					x x				x x				x				x			x x						x
Hg																																						
Cd																																						
Pb																																						
POP																																						
HPA																																						
Fl																																						
Dioxines et furannes																																						
Benzène																																						
Toluène																																						
Xylène																																						
Ammoniac																																						
Propylène																																						
Ethylène																																						
Arsenic																																						
Cuivre																																						
Chromé																																						
Cobalt																																						
Cyanure																																						
Nickel																																						
Argent																																						
Zinc																																						

Substance	PSL 1/2	COA	ARE	NPRI	CCPA	Substance	PSL 1/2	COA	ARET	NPRI	CCPA
1,1 Diphényléthane					Y	Éthylène				Y	Y
1,1,1-Trichloroéthane/chloroforme de méthyle	PSL1				Y	Éthylène dibromide			B3		
1,1,2,2-Tétrachloroéthane				Y	Y	Éthylène glycol	PSL2			Y	Y
1,1,2,2-Tétrachloroéthylène	PSL1		B2	Y	Y	Oxyde d'éthylène	PSL2		B2	Y	Y
1,1,2-Trichloroéthane				Y	Y	Imidazolidine-2-thione				Y	Y
1,1,2-Trichloroéthylène	PSL1		B3	Y	Y	Imidazolidine-2-thione			B3	Y	Y
1,1-Dichloroéthane					Y	Fluoranthène	PSL1	Cat. II*	A1		
1,2 Dichloroéthane			B2		Y	Formaldéhyde	PSL2		B3	Y	Y
1,2 Diphénylhydrazine			B3			Acide formique					Y
1,2,4-Trichlorobenzène				Y	Y	Distillats légers craquage					Y
1,2,4-Benzène de triéthyle					Y	Combustible no 2					Y
1,2,4-Triméthylbenzène				Y	Y	Alcool furfuryle					Y
1,2-Butadiène					Y	Gamma-hexachlorocyclohexane			A1		Y
1,2-Oxyde de butylène				Y	Y	Naphte lourd aromatique					Y
1,2-Dibromo-3-chloropropane			B3			Hexachlorobenzène	PSL1	Cat. I	A1		Y
1,2-Dichlorobenzène					Y	Hexachlorocyclopentadiène				Y	Y
1,2-Dichlorobut-3-ne			B3			Hexachlorocyclopentadiène			B1	Y	Y
1,2-Dichloroéthylène-cis					Y	Hexachloroéthane				Y	Y
1,2-Dichloroéthyleène-trans					Y	Hydrazine			B3	Y	Y
1,2-Dichloropropane				Y	Y	Hydrazine (et ses sels)				Y	Y
1,3 Butadiène	PSL2		B3	Y	Y	Cires d'hydrocarbures et					Y
1,3 Dichloropropène			B3		Y	Acide chlorhydrique (chlorure				Y	Y
1,3,6 Trioxocane					Y	HCFC-22					Y
1,3-Dichlorobenzène					Y	HCFC-124					Y
1,4 Dichlorobenzène	PSL1	Cat. II	A2	Y	Y	HCFC-123					Y
1,4 Dioxane			B2	Y	Y	Hydrofluorocarbone 134a					Y
1,4-Pentadiène					Y	Bromure d'hydrogène					Y
1,6-Dinitropyrène		Cat.	A1			Cyanure d'hydrogène				Y	Y
1,6-Hexaméthylènediamine					Y	Fluorure d'hydrogène	PSL1			Y	Y
1,8-Dinitropyrène		Cat.	A1			Peroxyde d'hydrogène					Y
1-Bromo-2-chloroéthane			B3		Y	Sulfure d'hydrogène			B3		Y
1-Butène					Y	Hydroquinone				Y	Y
1-Chloro-4-nitrobenzène			B3			HCFC-142B					Y
1-Dec-1-ne					Y	2-Méthylpropan-1-ol				Y	Y
1-Dodécanéthiol					Y	Indeno(1,2,3-c,d)pyrène	PSL1	Cat. II*	A1		
1-Hexène					Y	Indole					Y
1-Méthoxy-2-propanol acétate					Y	Fer					Y
1-Octène					Y	Isobutane					Y
1-Pentanol					Y	Acétate d'isobutyle					Y
1-Pentène					Y	Alcool d'isobutyle					Y
1-Propane-1-thiol					Y	Isobutyrate d'isobutyle					Y
1-Propoxy-2-propanol					Y	Isobutyraldéhyde				Y	Y
2,3,4,6-Tétrachlorophénol	PSL1		B2	Y	Y	Iso-octane					Y
2,3,7,8-Tétrachlorodibenzofuranne	PSL1	Cat. I	A1			Iso-octane (NSA)					Y
2,3,7,8-Tétrachlorodibenzo-p-dioxine	PSL1	Cat. I	A1			Isopentane					Y
2,4 Dinitrotoluène			B3	Y	Y	Isoprène					Y
2,4,6-Trichlorophénol			B1		Y	Acétate d'isopropyle					Y
2,4,7,9-Tétraméthyldéc-5-yne, 7-diol					Y	Alcool iso-propylique				Y	Y
2,4-D Acide acétique (2,4-dichlorophénoxy)					Y	Bromure d'isopropyle					Y
2,4-Diaminotoluène (et ses sels)				Y	Y	Isosafrole				Y	
2,4-Dichlorophénol			B3	Y	Y	Kérosène					Y
2,4-Dinitrotoluène				Y	Y	Kérosène désulfurisé					Y
2,6 Diméthylphénol			B3			Plomb (tous composés sauf	PSL1		B2	Y	Y
2,6 Dinitrotoluène			B3	Y	Y	Alcools C12-C13					Y
2-Butène					Y	Huile lubrifiante					Y
2-Éthoxyéthanol				Y	Y	Huile lubrifiante C20-50					Y
2-Éthoxyéthyle acétate				Y	Y	Anhydride maléique				Y	Y
2-Éthylanthraquinone					Y	Manganèse (et ses composés)				Y	Y
2-Éthylhexanol					Y	m-Crésol (et ses sels)				Y	Y
2-Acrylate de 2-hydroxyéthyle					Y	Mercaptobenzothiazole					Y
2-Mercaptoéthanol					Y	Mercure (élémentaire et	PSL1	Cat. I	B2	Y	Y
2-Méthoxyéthanol				Y	Y	Acide méthacrylique					Y
2-Méthoxyéthyl acétate				Y	Y	Méthane					Y
2-Méthyl-1,3-dioxolane					Y	Méthanethiol (mercaptan)					Y
2-Méthylpentanediol					Y	Méthanol				Y	Y

2-Méthylpropène (isobutylène)					Y	Acétate de méthyle					Y
2-Méthylpyridine			B3			Méthyle acétylène					Y
2-Méthylthio benzothiazole					Y	Acrylate de méthyle				Y	Y
2-Naphthylamine			B2			Méthyle amyle cétone					Y
2-Nitropropane				Y	Y	2,2-Méthylaminodiéthanol					Y
2-Nitropropane	PSL1		B2			Disulphure diméthylique					Y
2-Oxybis (1-chloropropane)					Y	2-Méthylaminoéthanol					Y
2-Propoxyéthanol					Y	Méthyléthylcétone				Y	Y
3,3' Dichlorobenzidine	PSL1	Cat. II	B1			Méthyl-éthyl-cétoxime					Y
3-Éthoxypropionate d'éthyle					Y	Formate de méthyle				Y	Y
3-Méthyl-1-butène					Y	5-Méthyl-2-hexanone					Y
4,4'-Méthylènebis (2-chloroaniline)		Cat. II	A1	Y	Y	Méthylisobutylecétone			B3	Y	Y
4,5-Diméthylthiazole					Y	Méthylmercaptide					Y
4,6 Dinitro-o-crésol			B2	Y	Y	Méthyle de mercure			A1		
4,6-Dinitro-o-crésol (et ses sels)				Y	Y	Méthacrylate de méthyle				Y	Y
4-Aminoazobenzène			B3			Méthyle propyle cétone					Y
4-Aminobiphényle			B3			Oxyde de tert-butyle et de				Y	Y
4-Méthyl-2-pentanol					Y	Méthylamine					Y
4-Nitrosomorpholine			B3			Méthylcyclohexane					Y
7,12-Diméthylbenzanthracène		Cat.	B1			Chlorure de méthylène	PSL1		B2	Y	Y
7H-Dibenzo(c,g)carbazole		Cat.	A1			Méthylènebis				Y	Y
Acétaldéhyde	PSL2		B3	Y	Y	Méthylformamide					Y
Acétamide			B3			Méthylthio-benzotriazole					Y
Acide acétique/acide acétique glacial					Y	Cétone de Michler (et ses sels)				Y	Y
Anhydride acétique					Y	Essences minérales					Y
Acétone				Y	Y	Mélanges divers					Y
Acétonitrile				Y	Y	Trioxyde de molybdène				Y	Y
Acétylène					Y	Monoéthanolamine					Y
Acroléine	PSL2		B3			Morpholine					Y
Acrylamide			B3	Y	Y	m-Xylène				Y	Y
Acide acrylique (et ses sels)				Y	Y	m,n-Diméthylaniline (et ses sels)				Y	Y
Acrylonitrile	PSL2		B3	Y	Y	n,n-Diméthylformamide					Y
Carbone usagé					Y	n,n-Éthylène-di-stéaramide					Y
Alcool allylique				Y	Y	Naphte					Y
Chlorure d'allyle				Y	Y	Naphte lourds hydrotraités					Y
Alpha-hexachlorocyclohexane			A1			Naphte réformé à pleine					Y
1-Méthyléthenylbenzène					Y	Naphte à vapeur pétrolifique					Y
Hydroxyde d'aluminium					Y	Naphtalène	PSL1			Y	Y
Aluminium (et ses composés)	PSL2				Y	Gaz naturel					Y
Aluminum (fumée ou poussière)				Y	Y	n-Butane					Y
Oxyde d'aluminium (formes fibreuses)				Y	Y	Acétate de n-butyle					Y
Ammoniac				Y	Y	Butane-1-ol				Y	Y
Ammoniac (total)				Y	Y	Phthalate de n-dioctyle					Y
Nitrate d'ammonium (solution)					Y	2,2-Diméthylpropane			B3		
Sulfate d'ammonium (solution)					Y	Néopentane					Y
Acétate d'amyle					Y	n-Heptane					Y
Amylopectine					Y	n-Hexane					Y
Aniline	PSL1		B3	Y	Y	Nickel (inorganique, respirable)	PSL1		B2	Y	Y
Anthracène	PSL1	Cat. II	B1	Y	Y	Nitrate ion (en sol. à un pH 6,5					Y
Antimoine (et ses composés)				Y	Y	Nitrate ion en solution à un pH >= 6,0				Y	
Arsenic (inorganique)	PSL1		B2	Y	Y	Acide nitrique				Y	Y
Amiante	PSL1		B2	Y	Y	Acide nitrilotriacétique				Y	Y
Amiante (forme friable)						Nitrobenzène				Y	Y
Benz(a)anthracène	PSL1	Cat.	A1		Y	Oxyde d'azote					Y
Benzène	PSL1		B3	Y	Y	Nitroglycérine				Y	Y
Benzidine	PSL1		B3			Protoxyde d'azote					Y
Benzo(a)fluorène	PSL1	Cat.	B2			n-Méthyl pyrolidone					Y
Benzo(a)pyrène	PSL1	Cat. I	A1		Y	n-Nitrosodiméthylamine	PSL2		B3		Y
Benzo(b)fluoranthène	PSL1	Cat.	A1			n-Nitroso-di-n-propylamine			B3		
Benzo(b)fluorène	PSL1	Cat.	B2			n-Nitrosodiphénylamine			B3	Y	Y
Benzo(e)pyrène		Cat.	A1		Y	n-Octane					Y
Benzo(g,h,i)pérylène		Cat.	A1			Alcnes					Y
Benzo(j)fluoranthène	PSL1	Cat.	A1			NOx (oxydes d'azote)					Y
Chlorure de benzoyle				Y	Y	n-Pentane					Y
Peroxyde de benzoyle				Y	Y	n-Propanol (alcool n-					Y
Béryllium			B2			Acétate de n-propyle					Y
Biphényle				Y	Y	n-Propylbenzène					Y
Bis (2-chloroéthyle) éther			B2		Y	o-Anisidine			B2		

Adipate de bis (2-éthylhexyle)				Y	Y	o-Crésol				Y	Y
Phtalate de bis (2-éthylhexyle)	PSL1		B1	Y	Y	Octachlorostyrène		Cat. I	A1		
Bis (chlorométhyl) éther	PSL1		B3		Y	Octène (NSA)					Y
Bromobutane					Y	o-Dichlorobenzène				Y	
Bromodichlorométhane	PSL1		B2		Y	o-Phénylphénol (et ses sels)				Y	
Bromométhane				Y	Y	Acétate d'oxo-hexyle					Y
Halon 1301					Y	Acétate d'oxo-octyle					Y
Butène					Y	o-Xylène				Y	Y
Acrylate de butyle				Y	Y	Ozone					Y
Benzène de butyle					Y	p,p'-Isopropylidènediphénol				Y	Y
Phtalate de benzyle et de butyle	PSL2			Y	Y	p,p'-Méthylènebis(2-chloroaniline)				Y	Y
2,2-Butoxyéthoxyéthanol					Y	p,p'-Méthylènedianiline				Y	Y
Acétate de 2 (2-butoxyéthoxy) éthanol					Y	Mélanges HPA					Y
2-Butoxyéthanol					Y	Cire paraffinique					Y
Acétate de 2-butoxyéthyle					Y	Biphényles polychlorés	PSL1	Y	A1		
Butyraldéhyde				Y	Y	p-Crésol				Y	Y
Indice de couleur vert acide				Y	Y	p-Dichlorobenzène				Y	Y
Indice de couleur vert de base				Y	Y	Pentachloroéthane					Y
Indice de couleur rouge de base				Y	Y	Pentachlorophénol		Cat. II	A1		
Indice de couleur jaune dispersé				Y	Y	Pentafluoroéthane (HFC -					Y
Indice de couleur rouge de méthyle				Y	Y	Proprionate de pentyle					Y
Indice de couleur orange de solvant				Y	Y	Acide péracétique (et ses sels)				Y	Y
Indice de couleur jaune de solvant				Y	Y	Pérylène		Cat. II*	A1		
Cadmium (respirable et soluble)	PSL1	Cat. II	A2	Y	Y	Naphte lourd d'alkyle (pétrole)					Y
Carbonate de calcium					Y	Naphte de pétrole (Ligroïne)					Y
Cyanamide calcique				Y	Y	Phénanthrène	PSL1	Cat. II*	A1		
Hydroxyde de calcium					Y	Phénol	PSL2		B3	Y	Y
Nitrate de calcium					Y	Phosgène				Y	Y
Caprolactam					Y	Acide phosphorique				Y	Y
Captan					Y	Phosphore (jaune ou blanc)				Y	Y
Dioxyde de carbone (CO2)					Y	Anhydride phthalique				Y	Y
Disulphure de carbone	PSL2			Y	Y	p-Nitrophénol (et ses sels)				Y	Y
Oxyde de carbone (monoxyde de					Y	Polyéthylène					Y
Tétrachlorure de carbone			B2		Y	Polystyrène					Y
Carbonate de sodium					Y	Hydroxyde de potassium					Y
Oxysulphide de carbone					Y	p-Phénylènediamine (et ses sels)				Y	Y
Catéchol				Y	Y	p-Quinone				Y	Y
Chlore				Y	Y	Propadiène					Y
Dioxyde de chlore			B3	Y	Y	Propane					Y
Acide chloroacétique (et ses sels)				Y	Y	Acide propionique					Y
Chloroalkanes					Y	Propionaldéhyde				Y	Y
Chlorobenzène				Y	Y	Propylène				Y	Y
Chlorobutanone					Y	Propylène (propène)					Y
Chlorodibromométhane	PSL2		B2	Y	Y	2-Chloro-1-propanol					Y
Chloroéthane (chlorure d'éthyle)				Y	Y	Propylène glycol					Y
Chlorofluorocarbone (CFC-500)					Y	Éther d'isobutyle et propylène					Y
Chloroforme	PSL2		B2	Y	Y	1-Méthoxy-2-propanol					Y
Chlorométhane				Y	Y	Oxyde de propylène				Y	Y
Chlorométhane (Chlorure de méthyle)					Y	p-Xylène				Y	Y
2-Chlorométhyl-1,3-dioxolane					Y	Pyrène	PSL1	Cat. II*	A1		Y
CFC-115					Y	Pyridine				Y	Y
Chrome(Cr6+)	PSL1		B2	Y	Y	Quinoline (et ses sels)			B3	Y	Y
Chrysène		Cat.	A1		Y	Safrole				Y	Y
Cis-2-Butène					Y	Butane-2-ol				Y	Y
Cobalt (inorganique, soluble)			B2	Y	Y	Sélénium (et ses composés)				Y	Y
Cuivre (sels inorganiques)			B2	Y	Y	Dioxyde de silicium					Y
Crésol (mélanges d'isomères et leurs sels)				Y	Y	Silicone					Y
Cumène (isopropylbenzène)					Y	Argent (sels solubles inorganiques)			B2	Y	Y
Hydroperoxyde de cumène				Y	Y	Benzotriazole de sodium					Y
Cyanures			B2	Y	Y	Chlorate de sodium					Y
Cyanures (ioniques)				Y	Y	Hydroxyde de sodium					Y
Cyclohexane				Y	Y	Lignosulphonate de sodium					Y
Cyclohexanone					Y	Sulfure de sodium et de					Y
Cyclohexylamine					Y	Nitrate de sodium					Y
Cyclopentadiène					Y	Nitrite de sodium					Y
Cyclopentane					Y	Solvant naphte aromatique					Y
Cyclopentène					Y	Solvant naphte aliphatique					Y

Cyclopropane					Y	Solvant naphte aromatique					Y
Oxyde de décabromodiphényle				Y	Y	Solvant naphte aliphatique					Y
Décane					Y	SOx (oxydes de soufre)					Y
4-Hydroxy-4-méthyl-2-pentanon					Y	Solvant Stoddard					Y
Terre diatomée					Y	Styrène				Y	Y
Dibenz(a,h)acridine		Cat.	B2			Oxyde de styrène				Y	Y
Dibenz(a,h)anthracène		Cat.	A1			Chlorure de sulfuryle					Y
Dibenz(a,j)acridine		Cat.	A1			Dioxyde de soufre					Y
Dibenzo(a,i)pyrène		Cat.	A1			Acide de sulfurique				Y	Y
Dibromobutane					Y	2-Méthylpropan-2-ol				Y	Y
Phthalate de dibutyle				Y	Y	Tert-Dodécanethiol					Y
CFC-12					Y	Tert-Butyle Catéchol (-4)					Y
HCFC-141b					Y	Plomb tétraéthyle		Cat.	B1	Y	Y
Dichlorométhane	PSL1			Y	Y	Benzène tétraéthyle					Y
CFC-114					Y	Tétrahydrofuranne					Y
Dicyclopentadiène					Y	Tétraméthylthiurame disulfure			B3		Y
Diéthanolamine				Y	Y	Tétranitrométhane					Y
Phthalate de diéthyle				Y	Y	Thio-urée				Y	Y
Sulfate de diéthyle				Y	Y	Thio-urée			B2	Y	Y
Diéthylbenzène					Y	Dioxyde de thorium				Y	Y
Diéthylène glycol					Y	Tétrachlorure de titane				Y	Y
Diéthylène triamine					Y	Toluène				Y	Y
Diisobutyle cétone					Y	Toluène diisocyanates			B3	Y	Y
Diisobutylène					Y	Toluène-2,4-diisocyanate				Y	Y
Acétamide de diméthyle					Y	Toluène-2,6-diisocyanate				Y	Y
2-butyne					Y	Trans-2-Butène					Y
Éther méthylique					Y	Tributylétain	PSL1	Cat. II	A1		
Phthalate de diméthyle				Y	Y	Trichloroéthylène				Y	Y
Sulfate de diméthyle				Y	Y	CFC-11					Y
Diméthylamine					Y	Trichlorotrifluoroéthane (CFC-					Y
Diméthylnaphthalène		Cat.	B1			Aluminate de triéthyle					Y
Diméthylphénol (mélanges d'isomères)			B3			Triéthylamine					Y
Dinitrotoluène (mélanges d'isomères)				Y	Y	Triméthylamine					Y
Phthalate de di-n-octyle				Y	Y	Phosphate trioctylène					Y
Oxyde de diphényle					Y	Phosphate de triphényle					Y
Diphénylamine					Y	Uranium (inorganique, respirable, soluble)			B2		
Distillats légers hydrotraités					Y	Urée					Y
Distillats moyens hydrotraités					Y	Vanadium (fumée ou				Y	Y
Benzène divinylique					Y	Acétate de vinyle				Y	Y
Épichlorohydrine			B3	Y	Y	1-Butenyne (acétylène de					Y
Éthane					Y	Bromure de vinyle			B3		
Éthanethiol					Y	Chlorure de vinyle				Y	Y
Éthanol			B3		Y	Chlorure de vinylidène				Y	Y
Acétate d'éthyle					Y	Mélanges COV					Y
Acrylate d'éthyle				Y	Y	Xylène (mélanges d'isomères)				Y	Y
Éthylbenzène				Y	Y	Zinc (fumée ou poussière)					Y
Bromure d'éthyle					Y	Zinc (inorganique, respirable, soluble)			B2	Y	Y
Chloroformiate d'éthyle				Y	Y	*Les HPA comme groupe sont énumérés à la rubrique Catégorie II dans le					
Disulfure d'éthyle					Y	**Le dinitropyrène est énuméré à la rubrique Catégorie II, sans les					
						***L'alkyle (composé du plomb) est énuméré à la rubrique Catégorie I, sans					

ANNEXE B : MATRICE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES

Éléments de données	Pluies acides	Phase III SMOG and	GNA/PMEC	CCE (bilan)	CCE (non ponctuel)	Yukon	Territoires du Nord-	Nunavut	C.-B./WASH./DRV	AERCo$t	ARET	PCA	GES	RNCan	MVR	INRP	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	ECO	Stratégie binationale	Rapport sur les	Québec	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve et	DRV	CUM	ACÉ	ACG	ACFPC	ACPP	CPP	AMC
Type d'inventaire																																				
De réglementation	x	x	x	x					x			x	x			x	x	x		x	x			x	x	x	x	x	x		x						
Volontaire					x	x	x	x		x	x			x	x			x	x	x	x	x			x		x	x						x	x	x	
Industrie											x				x																	x	x	x	x	x	x
Régional																														x	x					
Provincial	x								x			x					x	x	x		x	x		x	x	x	x	x	x							
Fédéral	x	x								x	x	x	x	x	x	x							x	x												
International			x	x	x																		x	x												
Renseignements sur l'entreprise																																				
Nom				x							x	x			x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x
Adresse				x							x	x			x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x
Contacts				x								x			x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x
Nature de l'entreprise				x									x	x	x	x	x	x			x			x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x
Produits												x				x	x		x		x				x		x	x	x	x	x				x		
Lat./Long.				x								x				x					x			x	x		x				x					x	
Autre type de localisation																	x	x					x	x				x		x						
Données de production												x				x		x	x		x		x		x	x		x	x	x				x		
Renseignements sur les sources																																				
Nom de la source				x	x							x				x	x	x		x	x		x		x		x	x	x	x	x				x		
Type de la source				x	x							x				x	x	x		x	x				x		x		x	x	x				x		
Numéro de la source																x	x								x					x	x				x		
Code SCC																x	x				x				x					x	x						
Code CTI				x												x	x	x			x									x							
Numéro FCE																																				
Heures d'ouverture												x									x				x			x			x			x			
Coefficient d'émission												x	x	x	x	x	x	x	x		x				x		x	x		x	x	x	x	x	x	x	x
Type de procédé												x				x	x		x		x			x	x	x	x	x	x	x	x		x		x		
Renseignements sur les procédés										x		x							x		x				x	x	x	x	x		x				x		
Mesure des sources non ponctuelles					x							x	x	x			x				x		x							x				x			
Estimation des sources ponctuelles										x		x	x	x		x	x	x	x	x	x		x	x			x			x				x			
Évaluation des sources étendues										x		x	x	x		x	x				x						x			x							
Source d'émissions figitives												x	x	x		x	x	x			x		x							x				x			
Type d'équipement										x		x													x	x	x	x	x		x				x		
Numéro de pièce d'équipement										x		x													x		x	x	x		x		x		x		
Rendement de l'équipement										x		x									x							x							x		

Éléments de données	Pluies acides	Phase III SMOG and	GNA/PMEC	CCE (bilan)	CCE (non ponctuel)	Yukon	Territoires du Nord-	Nunavut	C.-B./WASH./DRV	AERCo$t	ARET	PCA	GES	RNCan	MVR	INRP	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	ECO	Stratégie binationale	Rapport sur les	Québec	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve et	DRV	CUM	ACÉ	ACG	ACFPC	ACPP	ICPP	AMC
Caractéristiques																																					
Température										x		x						x			x				x		x	x	x		x						
Hauteur										x		x						x			x				x		x	x			x						
Diamètre																		x			x				x		x	x			x						
Débit actuel										x		x						x							x		x	x			x			x			
Débit moyen										x		x						x							x		x	x			x						
Test sur échantillonnage																		x											x								
Bilan massique												x	x				x	x		x	x				x	x	x		x	x	x						
Vitesses												x						x									x										
Densité API																													x								
Procédures												x				x					x				x			x			x		x				
% d'oxygène, de CO2, d'eau																		x							x			x			x			x			
Fréquence des rapports																																					
Annuelle			x	x							x		x		x	x		x	x		x			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
5 ans												x					x												x	x			x				
Au besoin										x			x	x			x	x					x							x							
Ampleur de la participation																																					
Très forte		x				x										x																	x				
Forte				x		x	x	x				x	x	x	x		x	x				x	x		x					x	x		x		x		
Moyenne	x		x		x					x	x								x	x	x			x		x	x	x	x			x			x	x
Basse	x		x																x																		
Très basse									x																												
Autre information																																					
Rapports sur demande	x	x		x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x		x	x	x		x	x		x	x	x		x	x
Inventaire sur demande*												x				x				x					x				x	x			x	x		x	x
Rapports téléchargeables				x							x		x	x	x	x	x					x	x		x							x	x			x	x
Bilingue		x		x							x	x	x	x	x	x	x				x	x			x						x		x			x	x
Site Internet			x	x	x						x	x	x	x	x	x	x				x	x	x		x					x	x	x		x		x	x

* Certaines données peuvent être confidentielles

ANNEXE C : ORGANIGRAMMES DE LA STRUCTURE ACTUELLE DES INVENTAIRES DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET DES PROGRAMMES CONNEXES

Organigramme 1 Exemple de structure simplifiée des demandes d'information de la part des organismes de collecte de données auprès d'une industrie type de l'Ontario (située près des Grands lacs)

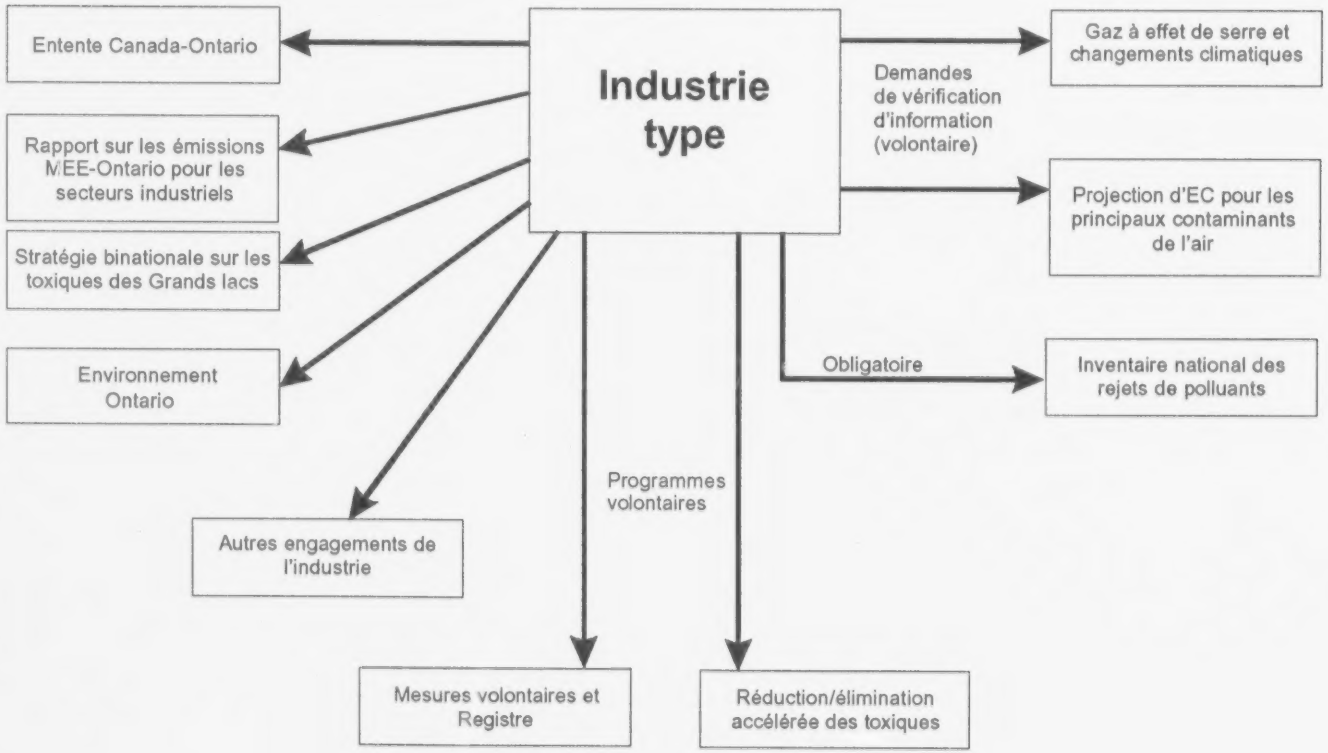

Organigramme 2 Structure simplifiée de la circulation des données de l'inventaire sur les gaz à effet de serre

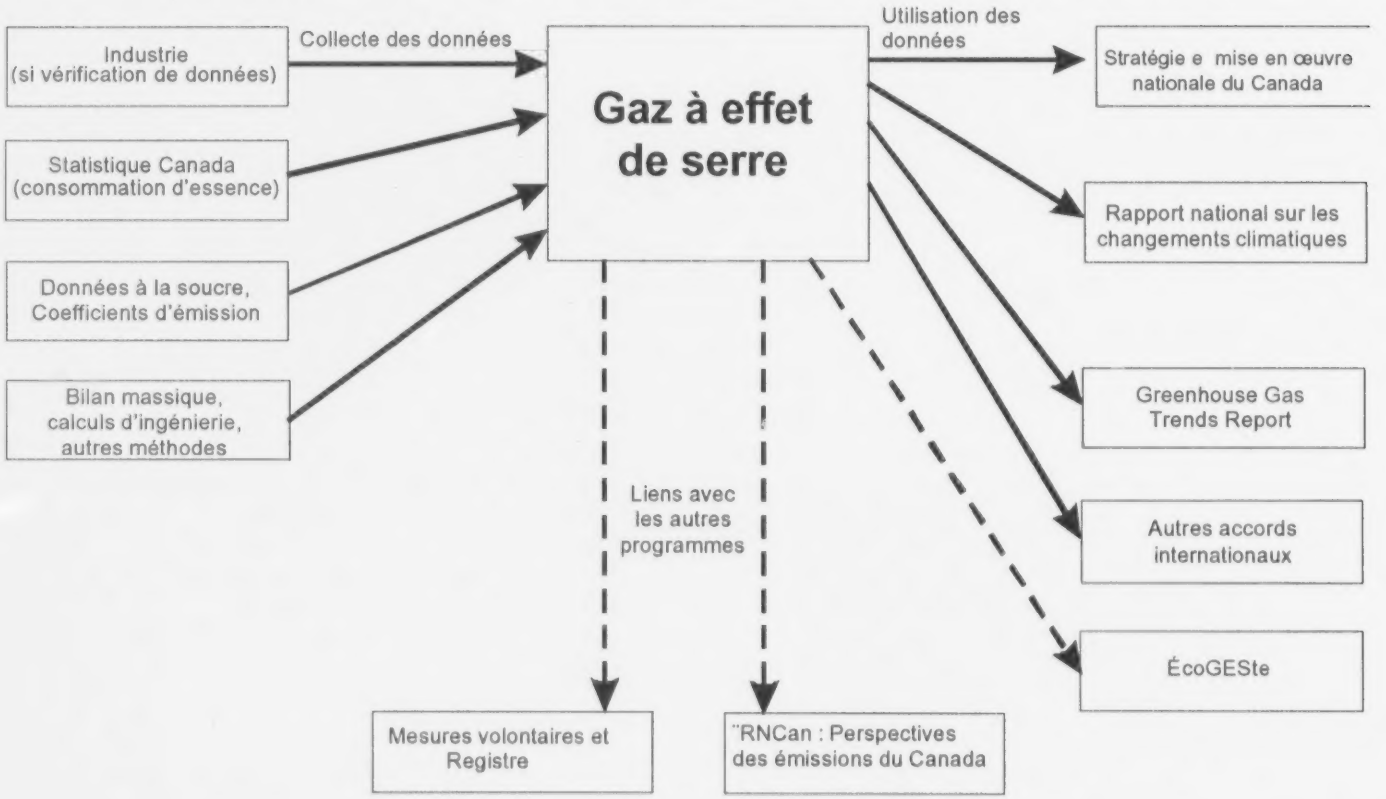

Organigramme 3 Structure simplifiée de la circulation des données sur les principaux contaminants de l'air

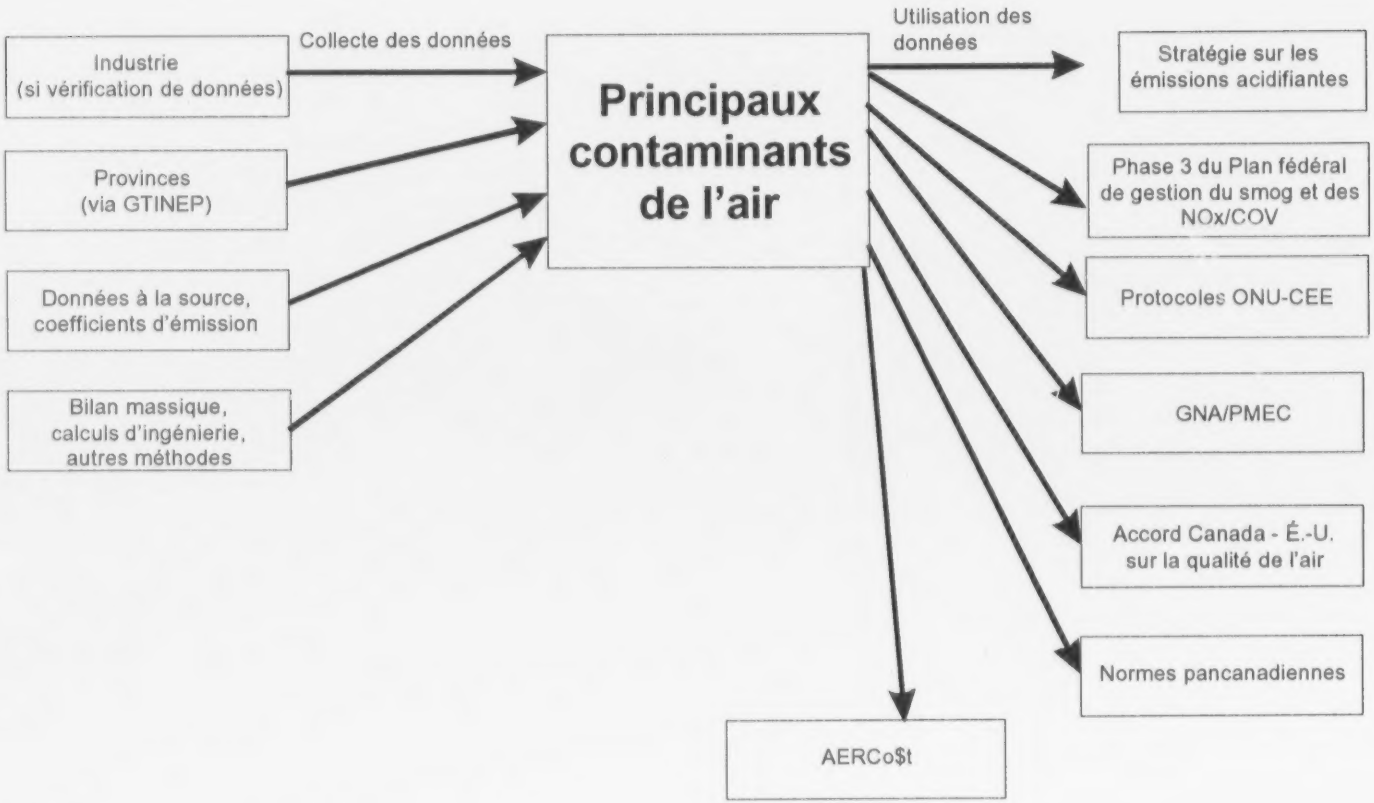

Organigramme 4 Structure de la circulation des données des inventaires des toxiques

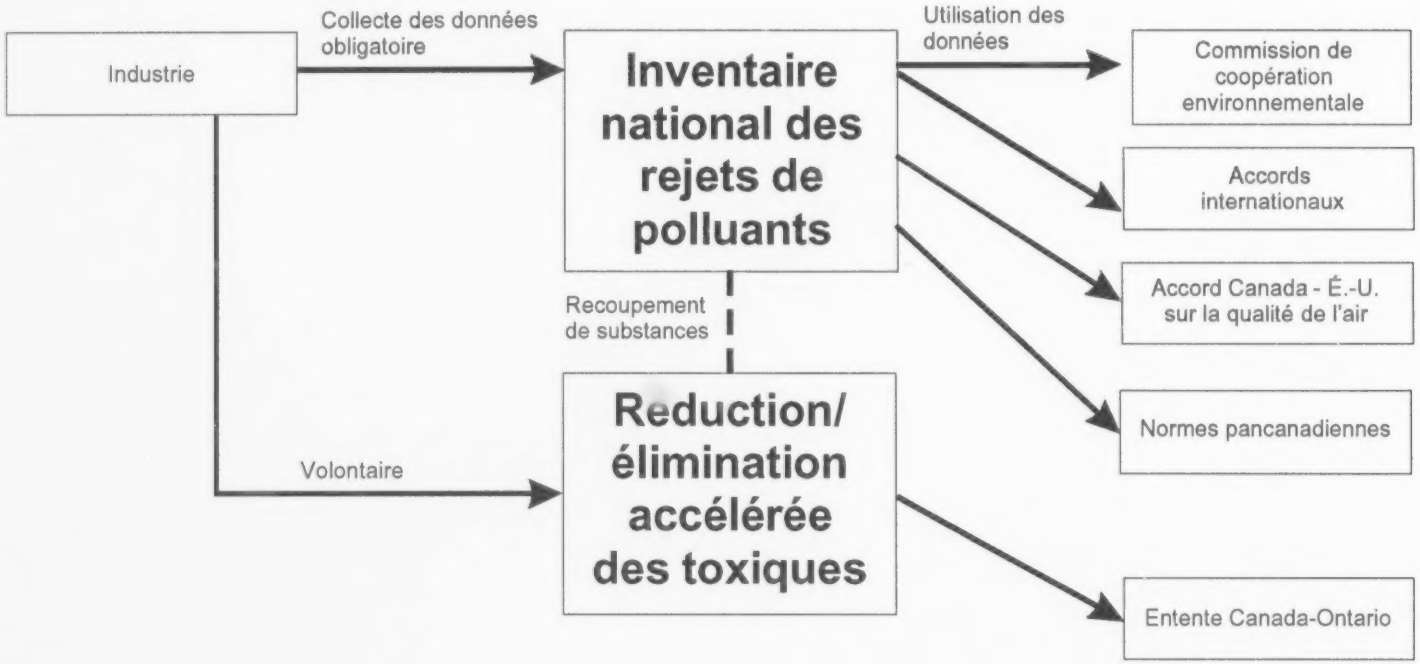

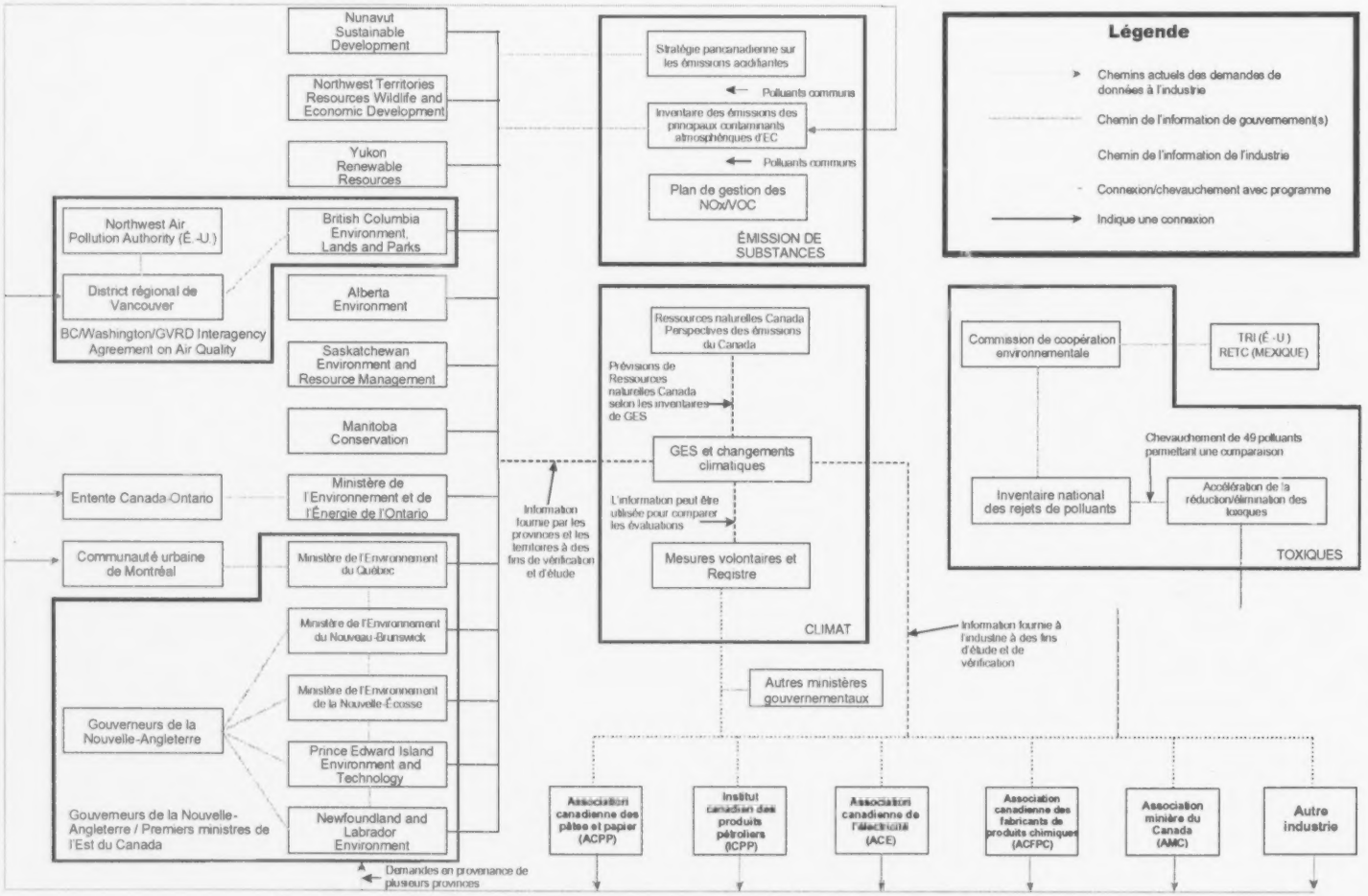

Organigramme 5 Survol de la structure actuelle des inventaires des polluants atmosphériques et des programmes connexes au Canada